



75

PLANNING PAPER

BUREAU FÉDÉRAL DU PLAN

---

Variantes de réduction  
des cotisations sociales  
employeurs et de modalités  
de financement alternatives

F. BOSSIER, TH. BRÉCHET, M. ENGLERT,  
L. MASURE, M. SAINTRAIN, C. STREEL,  
F. VANHOREBEEK

DÉCEMBRE 1995



Variantes de réduction  
des cotisations sociales  
employeurs et de modalités  
de financement alternatives

F. BOSSIER, TH. BRÉCHET, M. ENGLERT,  
L. MASURE, M. SAINTRAIN, C. STREEL,  
F. VANHOREBEEK

DÉCEMBRE 1995

## FEDERAAL PLANBUREAU

Als instelling van openbaar nut onder het gezag van de Eerste Minister en de Minister van Economische Zaken, heeft het Federaal Planbureau een statuut waardoor het, binnen de overheid, over de nodige autonomie beschikt om zijn opdrachten naar behoren uit te voeren.

Het Federaal Planbureau wordt ermee belast de sociaal-economische evolutie en de factoren die deze evolutie bepalen, te analyseren en te voorzien en de gevolgen van de keuzes inzake economisch en sociaal beleid in te schatten ten einde de rationaliteit, de doeltreffendheid en de transparantie ervan te verbeteren.

Het Federaal Planbureau voert eveneens structurele analyses uit op middellange en lange termijn en voornamelijk op economisch en sociaal vlak en op het vlak van het leefmilieu.

## PUBLICATIES

### Semestriële publicaties

- de economische vooruitzichten
- de economische begroting

### Planning Papers

*Het doel van de "Planning Papers" is de analyse- en de onderzoekswerkzaamheden van het Federaal Planbureau te verspreiden.*

## LE BUREAU FÉDÉRAL DU PLAN

Organisme d'intérêt public placé sous l'autorité du Premier Ministre et du Ministre des Affaires économiques, le Bureau fédéral du Plan est doté d'un statut qui lui confère, au sein des pouvoirs publics, le degré d'autonomie nécessaire pour le bon exercice de sa mission.

Le Bureau fédéral du Plan est chargé d'analyser et de prévoir l'évolution socio-économique, les facteurs qui déterminent cette évolution et d'évaluer les conséquences des choix de politique économique et sociale en vue d'en améliorer la rationalité, l'efficacité et la transparence.

Le Bureau fédéral du Plan procède également à des analyses structurelles à moyen et à long terme, principalement dans les domaines économiques, sociaux et environnementaux.

## PUBLICATIONS

### Publications semestrielles

- les perspectives économiques
- le budget économique

### Planning Papers

*L'objet des "Planning Papers" est de diffuser des travaux d'analyse et de recherche du Bureau fédéral du Plan.*

## TABLE DES MATIÈRES

1	Introduction	1
2	Aperçu des modalités des exercices variantiels	3
	A. Réductions des cotisations sociales employeurs	3
	B. Modalités de financement	4
	1. Variantes de financement portant sur la taxation indirecte	4
	2. Variantes de financement relatives à des taxes directes et assimilées	5
3	Synthèse des résultats	7
	A. Premier groupe : les variantes de réduction des cotisations sociales employeurs	7
	B. Deuxième groupe : les variantes de financement par les taxes indirectes	12
	C. Troisième groupe : les variantes de financement par les taxes directes et assimilées	15
4	Résultats détaillés	21
	A. Réduction des cotisations sociales employeurs	21
	1. Réduction linéaire des cotisations sociales	21
	2. Réduction des cotisations sociales ciblée sur les services	26
	3. Réduction des cotisations sociales concentrée sur l'industrie	30
	4. Réduction de cotisations sociales employeurs ciblée sur les bas salaires	34
	B. Les différentes modalités de financement par la taxation indirecte	40
	1. Introduction de la taxe CO <sub>2</sub> /énergie	40
	2. Accroissement de la cotisation énergie	45
	3. Accroissement du taux de TVA	49
	C. Les modalités de financement par la hausse de la taxation directe et assimilés	55
	1. Relèvement de la fiscalité portant sur les revenus mobiliers	55
	2. Introduction d'une Cotisation Sociale frappant des assiettes élargies	58
	a. Variante C.S.G. pure (CSG1)	59
	b. Variante C.S.G. complexe (C.S.G.2)	63
	c. Introduction d'une Cotisation Compensatoire des Sociétés à la Sécurité sociale (C.C.S.)	67
	3. Réduction des prestations sociales	75
5	Conclusions	79
6	Annexe 1 : La sensibilité de la demande de travail à son coût : controverses et éléments d'explication	81
7	Annexe 2: Le potentiel de réductions de cotisations patronale sur les bas salaires	85
	A. Rappel	85
	B. Prise en compte des estimations faites par l'O.N.S.S. pour 1994 des réductions ciblées sur les bas salaires	86
	C. Prise en compte des perspectives de mars 1995	86
	D. Prise en compte des données détaillées par tranches de salaire (banque de données LATG) de l'O.N.S.S. pour les trimestres 4/93, 2/94 et 4/94.	87



## 1

## Introduction

Le présent document constitue le rapport relatif à une étude demandée au Bureau fédéral du Plan par les partenaires sociaux réunis dans un groupe de travail du Conseil Central de l'Economie. L'étude porte sur les effets macroéconomiques d'opérations de redéploiement de la pression fiscale et parafiscale consistant en une réduction de cotisations patronales de Sécurité sociale compensée au niveau budgétaire par d'autres types de prélèvements.

Elle s'inscrit donc dans une tradition déjà longue de collaboration entre le Conseil Central de l'Economie et le Bureau du Plan pour l'étude des retombées macroéconomiques de mesures de politique économique.

Diverses modalités tant de réductions que de compensations ont été testées jusqu'à ce jour. Aucune combinaison n'a encore fait l'objet de simulations. Il est cependant clair que les dispositifs les plus intéressants à tester devraient combiner les modalités de réductions de cotisations patronales les plus "rentables" pour l'emploi et les modalités de compensation budgétaire les moins destructrices d'emploi pour autant que l'impact budgétaire global ex post soit équivalent; dans la mesure où une compensation budgétaire ex ante est assurée, un impact budgétaire global ex post légèrement positif doit être attendu grâce au meilleur emploi engendré par ces combinaisons.

Il est peut-être utile de rappeler que depuis une quinzaine d'années, le processus de formation de la décision politique en matière fiscale et parafiscale, comme en matière de politiques actives du marché de l'emploi, a été accompagné par les analyses macroéconomiques réalisées au Bureau du Plan à l'aide des modèles de moyen terme MARIBEL puis HERMES. Ces analyses ont joué un rôle parfois pédagogique, parfois critique, souvent de précurseur, dans ce processus; elles ont en tout cas constitué un élément dont au minimum il a toujours fallu tenir compte et qui régulièrement a polarisé le débat afférent aux choix de la politique économique et fiscale, tout particulièrement lorsque celle-ci était utilisée comme instrument visant à répondre à certains défis socio-économiques et environnementaux. Que l'on songe, à titre d'exemples, aux études portant :

- sur l'opération MARIBEL (1981) envisagée à titre de réponse au problème de la compétitivité;
- sur les effets de la réduction du temps de travail dans diverses modalités (1986);
- sur la taxe CO<sub>2</sub>-énergie (financement alternatif), visant à répondre au triple défi de l'accroissement de l'effet de serre, de l'épuisement de ressources non renouvelables et du chômage (1992; 1994);
- sur la réduction des cotisations patronales ciblées sur les bas salaires (1994) visant à combattre le chômage des travailleurs peu qualifiés;

- sur le mécanisme du chèque-service (1994) visant à développer le marché des emplois de proximité.

A noter que toutes les réformes fiscales et parafiscales importantes décidées (1985 et 1988; précompte mobilier, 1990; Plan global - financement alternatif - 1994) ou envisagées (1987; régime européen de taxation des revenus d'intérêts, 1994) ont également fait l'objet d'études relatives aux impacts macroéconomiques.

Les améliorations successives apportées aux outils de simulation - HERMES par rapport à MARIBEL d'abord, sophistications introduites ensuite dans HERMES lui-même - ont permis d'étudier des problèmes de plus en plus complexes et impossibles à aborder dans un cadre macroéconomique il y a à peine quelques années (réductions sélectives de cotisations patronales, taxe CO<sub>2</sub>-énergie) ou d'affiner considérablement l'approche de certains problèmes (précompte mobilier).

Bien entendu, et en dépit des améliorations susmentionnées, ces travaux restent marqués par les limites de la globalité de l'approche macroéconomique et un certain nombre d'insuffisances méthodologiques auxquelles on ne pourra remédier qu'en poursuivant, dans les années à venir, les travaux de modélisation (exemple : l'approche des réductions de cotisations patronales ciblées sur les bas salaires doit faire l'impasse sur une modélisation spécifique de ce segment particulier du marché de l'emploi).

On sera peut-être surpris de retrouver dans la précédente liste un certain nombre de travaux apparemment identiques à ceux présentés ci-après. Cependant, les améliorations apportées à la modélisation et les modifications d'environnement macroéconomique exercent sur les résultats une influence qui justifiait la réalisation d'une nouvelle version de ces travaux. La nécessité de présenter un ensemble cohérent et pratiquement exhaustif de simulations en a fourni l'occasion.

## 2

## Aperçu des modalités des exercices variantiels

### A. Réductions des cotisations sociales employeurs

Deux modalités de réduction des cotisations sociales ont été simulées, portant toutes sur un montant ex ante de 30 milliards la première année d'introduction de la mesure.

- a. Réduction linéaire des cotisations sociales : les différents secteurs bénéficient d'une réduction identique de cotisation employeur, exprimée en point de pourcentage, en l'occurrence 1,3 point dans cette modalité. Cette baisse de cotisation revient à baisser le coût salarial des entreprises de près de 1 %.
- b. Réduction de cotisation ciblée sur les bas salaires. Le critère d'octroi de la réduction est indépendant de l'appartenance à un secteur. On note toutefois que ce type de ciblage revient à avantager les secteurs à forte intensité de main-d'oeuvre, au détriment des secteurs à technologie très capitalistique. La baisse de cotisation octroyée varie dans ce cas de 0,06 à 2,57 points.

Afin de cerner les différences de comportement entre secteurs à l'oeuvre dans la variante de réduction linéaire, les exercices suivants ont été réalisés :

- Réduction de cotisation concentrée sur les branches des services marchands, branches abritées de la concurrence internationale et caractérisées par une technologie intensive en main d'oeuvre. La baisse de cotisation atteint dans ce cas-ci 2,5 points.
- Réduction de cotisation concentrée sur l'industrie, c'est-à-dire les secteurs exposés à la concurrence internationale et à technologie intensive en capital. Ces secteurs bénéficient d'une baisse de cotisation atteignant plus de 4 points (ce qui correspond à une réduction de coût salarial de près de 3 %).

La réduction, en point de taux, qui est calculée la première année, est maintenue les années suivantes. Etant donné l'évolution des masses salariales, ce type d'approche revient à accroître chaque année la réduction de cotisation, exprimée en milliards (la réduction atteint au maximum 38 milliards la dernière année).

## B. Modalités de financement

---

Deux groupes de modalités de financement sont considérés :

- les variantes de financement portant sur la taxation indirecte;
- les variantes de financement relatives à des taxes directes et assimilées.

### 1. VARIANTES DE FINANCEMENT PORTANT SUR LA TAXATION INDIRECTE

Ce premier groupe de modalités de financement se compose de trois variantes :

- hausse de la T.V.A.;
  - hausse de la cotisation Energie;
  - introduction d'une taxe CO<sub>2</sub>/énergie.
- a. Relèvement du taux normal de T.V.A. Celui-ci est relevé de 20,5 à 22 % la première année d'introduction de la mesure. Le taux réduit est maintenu inchangé. La majoration du taux normal devrait permettre de relever, ex ante, le rendement de la T.V.A. de 30 milliards environ la première année de la simulation. Notons que cette variante ne prend pas explicitement en compte les détournements de trafic que pourrait entraîner la majoration du taux de T.V.A. (voir à ce sujet le point 4.2.1).
  - b. Accroissement de la "cotisation énergie" selon les modalités définies en 1993. Cette taxe, qui ne concerne quasiment que les ménages est levée sur les produits suivants: électricité, gasoil de chauffage, gaz naturel, essences. La cotisation énergie représente actuellement environ 9 milliards de francs. Assurer le financement d'une mesure de réduction des cotisations sociales de 30 milliards exigerait donc que les taux de cette taxe soient plus que quadruplés.
  - c. Introduction d'une taxe CO<sub>2</sub>/énergie selon les modalités décrites par la proposition de directive de juin 1992 de la Commission Européenne : taxe assise pour moitié sur le contenu énergétique des produits et pour moitié sur le contenu en carbone. La première année d'introduction, cette taxe s'élève à 0,21 Ecus/GJT et à 2,81 Ecus/tonne de CO<sub>2</sub>. L'électricité est taxée sur le carbone pour les imputs (sauf énergies renouvelables, hydraulique et nucléaire) et sur l'énergie pour l'output<sup>1</sup>. Ex ante, un tel niveau d'imposition permet d'assurer le financement d'une mesure de réduction des cotisations sociales de 30 milliards la première année.

---

1. Notons que, selon la proposition de la Commission, la taxe est progressive : elle est en effet accrue de l'équivalent de 1 \$ par baril chaque année pour atteindre 10 \$ après 7 ans. Cette partie de la directive n'est pas retenue pour notre variante.

## 2. VARIANTES DE FINANCEMENT RELATIVES À DES TAXES DIRECTES ET ASSIMILÉES

Le second groupe de modalités de financement se compose de quatre variantes :

Trois variantes portent sur le relèvement de la taxation directe :

- hausse de la fiscalité des revenus mobiliers;
- introduction d'une Cotisation Sociale Généralisée (C.S.G.);
- introduction d'une Cotisation Compensatoire des Sociétés (C.C.S.).

Une quatrième variante ne prévoit pas de relèvement de la taxation directe, mais introduit une mesure de réduction des prestations sociales.

- a. Relèvement de la fiscalité portant sur les revenus mobiliers. Afin d'assurer le financement de 30 milliards la première année, le taux de précompte devrait être majoré de 5,1 points. Notons que la majoration du taux ne s'accompagne pas d'une modification de l'assiette servant de base au calcul du précompte. Par ailleurs, cette variante ne tient compte explicitement ni des risques de délocalisation de l'épargne et des transactions découlant de la mesure, ni d'un impact éventuel sur les taux d'intérêt (pour une discussion de cette hypothèse, se référer à l'analyse détaillée des résultats à la section 4).
- b. Introduction d'une cotisation sociale assise sur une assiette élargie, selon deux modalités :
  - Introduction d'une Cotisation Sociale Généralisée (C.S.G.), modalité de financement qui s'appuie sur une assiette très large (salaires, revenus des indépendants, des sociétés, revenus mobiliers, loyers, allocations familiales, pensions élevées). Le taux de la C.S.G. est fixé à 0,47 %, de manière à produire un rapport ex ant de 30 milliards. Deux modalités de la C.S.G. ont été testées. La première s'ajoute purement et simplement aux autres formes de prélèvement. La seconde remplace divers prélèvements de sécurité sociale.
  - Introduction d'une Cotisation Complémentaire des Sociétés (C.C.S.). Cette mesure de financement est basée sur un accroissement du prélèvement pesant sur les revenus des sociétés. Deux variantes sont à nouveau présentées. La première n'introduit aucune modification dans le modèle utilisé, alors que la seconde intègre des corrections sur les effets en matière de marge.
- c. Baisse de 30 milliards des prestations sociales : cette baisse est, à ce stade des travaux, concentrée sur les soins de santé.



## 3

## Synthèse des résultats

---

Pour faciliter l'analyse des résultats, les variantes ont été classées en trois groupes. Le premier groupe comprend les mesures de réduction des cotisations patronales à la Sécurité sociale sous différentes modalités. Les variantes de financement de ces réductions de C.S.E. sont reprises dans les deux autres groupes, l'un relatif aux variantes de financement par les taxes indirectes, l'autre relatif aux variantes de financement par les taxes directes et assimilées.

La présente section est consacrée à une présentation synthétique des résultats. Les résultats détaillés seront repris dans la section 4.

L'analyse synthétique présentée ci-après est axée, pour chacun des trois groupes de variantes, sur trois tableaux : le premier a trait aux indicateurs macroéconomiques de base qui correspondent aux objectifs classiques de la politique économique; le deuxième concerne l'emploi, notamment en termes d'élasticité au coût salarial et de coût (gain) budgétaire par emploi créé (détruit); le troisième résume les impacts sur la répartition des revenus à l'aide de plusieurs indicateurs.

### **A. Premier groupe : les variantes de réduction des cotisations sociales employeurs**

---

Deux variantes de réduction des C.S.E. sont testées ici : une réduction généralisée à tous les secteurs et à toutes les catégories de salariés (réduction linéaire), et une réduction ciblée sur les catégories "bas-salaires" (cfr. encadré). Pour mieux comprendre les effets sectoriels en oeuvre dans le cas d'une réduction linéaire, deux simulations techniques supplémentaires ont également été réalisées. Elles consistent en une réduction des cotisations sociales employeurs d'une part uniquement dans les secteurs industriels, d'autre part uniquement dans le secteur des services marchands.

L'impact sur les principaux indicateurs macroéconomiques est donné dans le tableau 1. Les effets sur l'emploi et l'activité, les prix, les finances publiques sont commentés ci-après (avec l'analyse des effets sur les revenus).

**TABLEAU 1 Synthèse des résultats des variantes de réduction de Cotisations Sociales Employeurs (différences par rapport à la base en t et t+4) : les indicateurs macroéconomiques de base**

	Analyse sectorielle							
	Réduction linéaire		Réduction dans industries manufacturières		Réduction dans secteur des services		Réduction pour bas salaires ( $\delta = 2$ )	
	t	t+4	t	t+4	t	t+4	t	t+4
<i>P.I.B.</i> (en %)	0,13	0,21	0,15	0,32	0,13	0,14	0,18	0,15
Multiplicateur de l'activité	0,33	0,56	0,41	0,91	0,36	0,35	0,47	0,38
<i>Emploi total</i> (en milliers)	5,3	11,2	2,1	10,2	7,6	12,3	16,2	26,8
<i>Prix de la consommation privée</i> (en %)	-0,12	-0,13	-0,09	-0,19	-0,16	-0,09	-0,14	-0,07
Déflateur du P.I.B. (en %)	-0,21	-0,28	-0,25	-0,42	-0,17	-0,15	-0,20	-0,17
Coût salarial par unité produite (en %)	-0,99	-0,96	-1,10	-1,13	-0,96	-0,85	-0,74	-0,48
<i>Solde courant et en capital des Administrations publiques:</i>								
<i>. ex ante</i> , en milliards	-30,0	-36,7	-30,0	-34,7	-30,0	-37,8	-30,6	-37,9
<i>. ex post</i> , en milliards	-22,3	-23,4	-23,8	-21,8	-21,2	-24,1	-15,3	-11,9
en % du P.I.B.	-0,28	-0,24	-0,30	-0,22	-0,26	-0,25	-0,19	-0,12
<i>Solde courant et en capital ex post</i> (en milliards)								
du Pouvoir Central	5,1	15,5	4,9	16,5	5,9	15,8	7,5	16,3
de la Sécurité sociale	-27,8	-39,8	-29,1	-38,8	-27,3	-40,6	-23,1	-29,5
<i>Solde extérieur courant</i>								
en milliards	-4,8	-10,8	-5,9	-12,3	-4,5	-9,4	-5,8	-8,8
en % du P.I.B.	-0,06	-0,11	-0,07	-0,12	-0,05	-0,10	-0,07	-0,09

*Emploi et activité*

La réduction linéaire des cotisations sociales employeurs dans l'ensemble de l'économie se traduit par la création de 5 300 emplois la première année et de 11 200 emplois après cinq ans. Cette création d'emplois trouve son origine d'une part dans la réduction de coût salarial initiée par les réductions de C.S.E. et, d'autre part, dans le soutien à l'activité économique engendré par la mesure. Cet effet de relance, représenté par le P.I.B. et le multiplicateur d'activité du tableau ci-dessus, augmente graduellement sur la période de simulation en raison des inerties inhérentes aux délais d'embauche et à l'accroissement des capacités de production. La décomposition sectorielle entre industrie et services marchands montre que cet effet de relance est particulièrement soutenu dans l'industrie, essentiellement en raison de l'accroissement des parts de marchés à l'exportation induit par la diminution des coûts de production dans les secteurs exposés ainsi que par l'importance des flux inter-sectoriels générés par la mesure.

Le ciblage de la réduction des C.S.E. sur les catégories de "bas salaires" se traduit par une efficacité accrue de la mesure considérée. La création d'emplois, toutes catégories salariales confondues, s'élève à 26 800 en fin de période. Le coût budgétaire *ex post* par emploi créé atteint ici 0,4 million de francs, contre 2,1 millions en l'absence de ciblage. Le fait que ce coût soit, à court terme, le double de ce qu'il est après quatre années montre bien l'importance de laisser aux mesures considérées un délai suffisant pour engendrer tous leurs effets. Notons que les résultats pour le ciblage sur les "bas salaires" sont fortement tributaires de l'hypothèse retenue pour l'élasticité-prix de cette catégorie d'emplois, le postulat étant que celle-ci est plus forte que pour les autres catégories de salariés (*cf. infra* pour une discussion de cette hypothèse; on suppose ici que l'élasticité-prix des "bas salaires" est deux fois supérieure à celle des autres salariés).

**TABLEAU 2 Synthèse des résultats des variantes de réduction de Cotisations Sociales Employeurs (différences par rapport à la base en t et t+4) : les indicateurs relatifs à l'emploi**

	Analyse sectorielle							
	Réduction linéaire		Réduction dans industries manufacturières		Réduction dans secteur des services		Réduction pour bas salaires ( $\delta = 2$ )	
	t	t+4	t	t+4	t	t+4	t	t+4
Emploi total, en %	0,17	0,35	0,07	0,32	0,25	0,38	0,52	0,84
Emploi salarié marchand, en %	0,17	0,39	0,08	0,39	0,23	0,40	0,50	0,92
Coût salarial horaire marchand <i>ex post</i> (en %)	-1,02	-1,08	-0,99	-1,10	-1,06	-1,09	-1,08	-1,17
Elasticité <i>ex post</i> de l'emploi marchand au coût salarial	-0,17	-0,33	-0,07	-0,30	-0,24	-0,36	-0,50	-0,74
Coût budgétaire <i>ex ante</i> par emploi créé, (en millions)	5,7	3,3	14,0	3,4	3,9	3,1	1,9	1,4
Coût budgétaire <i>ex post</i> par emploi créé, (en millions)	4,2	2,1	11,1	2,1	2,8	2,0	0,9	0,4

### Prix

Les mesures considérées ont toutes pour effet de modérer l'évolution du niveau général des prix. La réduction des C.S.E. initie une baisse des coûts de production des entreprises. Cette baisse varie donc suivant l'intensité en main d'œuvre de chaque secteur (les services sont donc particulièrement "avantagés"). Cette baisse autorise non seulement un accroissement de l'emploi, mais également une amélioration des marges bénéficiaires pour les entreprises (tableau ci-dessous). Cet accroissement des marges est surtout sensible dans les services marchands, tandis que les secteurs exposés profitent au maximum de la réduction de leur coût de production pour améliorer leur position concurrentielle et accroître leurs exportations. Cet arbitrage sectoriel est bien reflété par l'ampleur respective des impacts sur le niveau général des prix et le P.I.B. Ce dernier est principalement accru grâce aux regains d'activité concentrés dans les secteurs industriels, et ce au prix d'une limitation drastique de l'accroissement des marges.

Le ciblage sur les "bas salaires" se traduit, en moyenne dans l'économie, par une réduction plus faible du coût salarial par unité produite en raison des créations d'emplois plus soutenues. L'indice des prix à la consommation connaît par conséquent un repli plus modéré qu'avec la réduction linéaire.

### Finances publiques

Les impacts *ex post* des mesures considérées sur les finances publiques vont dépendre du nombre d'emplois créés (recettes de cotisations sociales et d'impôts directs, réduction des prestations chômage), du surcroît d'activité (recettes de taxation indirecte et impôt des sociétés) ainsi que de l'évolution des prix (dépenses indexées). Il ressort que la réduction des cotisations sociales ciblée sur les "bas salaires" (avec l'hypothèse que l'élasticité-prix des "bas salaires" est deux fois supérieure à celle des autres salariés) offre le taux "d'auto-financement" le plus élevé (69 %) puisque le déficit des Administrations Publiques ne s'aggrave que de 11,9 milliards après cinq ans pour une mesure s'élevant *ex ante* à 37,9 milliards; comparativement, la réduction linéaire des C.S.E. ne s'auto-finance qu'à 36 % après cinq ans. Calibrées à 30 milliards *ex ante*, les mesures considérées ici se traduisent donc, après quatre ans, par une dégradation du solde courant et en capital des Administrations Publiques de l'ordre de 0,2 % du P.I.B. dans le cas linéaire, et de 0,1 % dans le cas ciblé.

**TABEAU 3 Synthèse des résultats des variantes de réduction de Cotisations Sociales Employeurs (différences par rapport à la base en t et t+4) : les revenus**

	Analyse sectorielle							
	Réduction linéaire		Réduction dans industries manufacturières		Réduction dans secteur des services		Réduction pour bas salaires ( $\delta = 2$ )	
	t	t+4	t	t+4	t	t+4	t	t+4
Masse salariale en % du Revenu National (point de %)	-0,35	-0,28	-0,38	-0,28	-0,36	-0,31	-0,24	-0,10
Revenu disponible réel des ménages (en %)	0,19	0,18	0,17	0,21	0,24	0,17	0,24	0,14
<i>Comportement de marge des entreprises (hors agriculture):</i>								
Taux de marge (E.B.E. corrigé pour les indépendants en % de la valeur ajoutée au c.f.): en point de %	0,57	0,48	0,49	0,37	0,69	0,61	0,40	0,22
Coûts de production (en %)	-0,60	-0,59	-0,45	-0,57	-0,71	-0,59	-0,64	-0,33
Prix de production au c.f. (en %)	-0,28	-0,27	-0,37	-0,45	-0,21	-0,10	-0,27	-0,15
<i>Glissement des revenus disponibles des agents (en point de % du PIB):</i>								
Ménages	0,12	0,09	0,14	0,09	0,09	0,07	0,10	0,07
Entreprises	0,17	0,17	0,18	0,16	0,18	0,19	0,10	0,07
Etat	-0,29	-0,26	-0,31	-0,24	-0,28	-0,27	-0,21	-0,14
Reste du monde	0,01	0,00	-0,01	-0,02	0,02	0,01	0,02	0,01
<i>Glissement en % de la perte de l'Etat</i>								
Ménages	41	35	45	39	32	26	45	49
Entreprises	57	66	58	69	61	71	48	47

Globalement, les variantes considérées modifient la répartition du revenu disponible entre ménages, entreprises et État. Les glissements qui s'opèrent reflètent l'ensemble des effets analysés ci-dessus, dans une perspective nominale (c'est-à-dire compte tenu des mouvements des prix). On constate (cf. tableau ci-dessus) que, logiquement, ces variantes de réduction des C.S.E. sans modalité de financement ont pour conséquence de réduire la part du revenu national affectée à l'État (transfert vers les autres agents). La position des deux autres agents s'améliore subséquemment, mais essentiellement au bénéfice des entreprises, à l'exception de la configuration "bas salaires" au sein de laquelle les ménages sont davantage favorisés du fait des fortes créations d'emplois.

## B. Deuxième groupe : les variantes de financement par les taxes indirectes

Le deuxième groupe de mesures se compose de trois variantes de financement alternatif de la Sécurité sociale *via* une hausse des taxes indirectes : T.V.A., élargissement de la taxe énergie et mise en oeuvre d'une taxe CO<sub>2</sub>/énergie. L'impact sur les principaux indicateurs macroéconomiques est donné au tableau ci-dessous.

**TABEAU 4 Synthèse des résultats des variantes de financement par les taxes indirectes (différences par rapport à la base en t et t+4) : les indicateurs macroéconomiques de base**

	T.V.A		Cotisation énergie		Taxe CO <sub>2</sub> / énergie	
	t	t+4	t	t+4	t	t+4
<i>PIB</i> (en %)	-0,10	-0,23	-0,14	-0,13	-0,07	-0,14
Multiplicateur de l'activité	0,26	0,60	0,39	0,40	0,17	0,38
<i>Emploi total</i> (en milliers)	-2,30	-9,30	-1,30	-3,20	-0,80	-3,90
<i>Prix de la consommation privée</i> (en %)	0,32	0,62	0,66	0,56	0,28	0,24
Déflateur du P.I.B. (en %)	0,34	0,53	0,34	0,31	0,21	0,20
Coût salarial par unité produite (en %)	0,26	0,53	0,22	0,15	0,11	0,11
<i>Solde courant et en capital des Administrations Publiques</i>						
<i>ex ante</i> , en milliards	31,20	37,50	30,00	31,60	32,20	35,90
<i>ex post</i> , en milliards	24,50	32,10	22,80	27,30	28,60	40,40
en % du P.I.B.	0,31	0,33	0,28	0,28	0,36	0,41
<i>Solde courant et en capital ex post</i> (en milliards)						
du Pouvoir Central	21,20	35,60	20,10	30,30	26,70	41,70
de la Sécurité sociale	3,20	-4,60	0,90	-5,90	0,30	-3,90
<i>Solde extérieur courant</i>						
en milliards	4,30	18,90	8,60	14,10	7,60	20,50
en % du P.I.B.	0,04	0,18	0,10	0,14	0,09	0,21

Les mesures simulées permettent de prélever *ex ante* 30 milliards ; les impacts dépressifs de cette ponction sur les revenus des ménages et entreprises se traduisent par des pertes d'emploi allant de 3 000 (augmentation de la cotisation énergie) à 9 300 (hausse de la T.V.A.) après cinq ans. L'ampleur de ces pertes d'emplois s'explique par la combinaison des effets sur les prix et sur le volume de l'activité.

La hausse de la T.V.A., avec ses effets directs sur l'indice des prix et l'indexation salariale, offre sans ambiguïté le plus mauvais compromis puisque P.I.B. et prix à la consommation y sont les plus dégradés. Les impacts sur l'activité et l'emploi des deux mesures sur l'énergie sont assez similaires. Dans la mesure où l'aug-

mentation de la cotisation énergie ne concerne pas les entreprises, les pertes d'emplois constatées sont uniquement redevables aux effets induits (notamment *via* la forte ponction sur le revenu des ménages). Par contre, bien que la taxe CO<sub>2</sub>/énergie s'applique à tous les agents, les pertes d'emplois sont limitées par l'incitation qu'elle introduit à substituer du capital consommateur d'énergie à de la main d'oeuvre (substitutions entre les facteurs de production).

Le gain budgétaire par emploi détruit (tableau ci-après) s'avère assez contrasté entre ces trois simulations puisqu'il va du simple au triple, de la variante T.V.A. (3,5 millions) à la taxe CO<sub>2</sub>/énergie (10,4 millions). La cotisation énergie offre une efficacité proche de la taxe sur les énergies fossiles (8,5 millions).

En terme d'impact sur les prix, les résultats des simulations sont également assez tranchés entre les variantes, avec toutefois une typologie différente. La hausse de la T.V.A. et de la cotisation énergie sont les mesures les plus inflationnistes (avec un effet plus graduel pour la T.V.A., lié aux délais d'ajustement). Les mécanismes en oeuvre sont néanmoins différents.

La première mesure enclenche une spirale prix-salaires qui s'auto-alimente *via* l'alourdissement du coût salarial par unité produite tandis que la seconde mesure, bénéficiant de l'effet indice santé (la hausse des prix énergétique ne se répercute pas dans l'indexation salariale), épargne les coûts salariaux tout en dégradant le niveau général des prix. La taxe CO<sub>2</sub>/énergie, en impliquant l'ensemble des agents économiques, offre une toute autre physionomie. Les coûts de production s'élèvent tandis le coût salarial par unité produite est épargné; l'évolution des prix de production permet, dans un contexte macroéconomique peu inflationniste, d'épargner les marges bénéficiaires des entreprises (-0,07 point). L'impact global sur l'indice des prix à la consommation est donc assez limité.

Les résultats en termes de Finances publiques sont largement tributaires des évolutions de prix dans les trois variantes. La hiérarchie qui ressort n'est donc pas très surprenante, la mesure la plus inflationniste et la plus dépressive (hausse de la T.V.A.) accusant un manque à gagner budgétaire important (5,4 milliards en *t+4*) proche de celui de la cotisation énergie (4,3 milliards). Ces deux mesures permettent de dégager une marge budgétaire de l'ordre de 30 milliards *ex post*. La taxe CO<sub>2</sub>/énergie bénéficie par contre d'un environnement plus favorable (moindre destructions d'emplois, peu d'inflation induite) et permet d'améliorer le solde des Administrations publiques de 40 milliards *ex post*, avec un bonus de 4,5 milliards engendré par les impacts macroéconomiques (faible accroissement des dépenses grâce à l'indice santé).

**TABLEAU 5 Synthèse des résultats des variantes de financement par les taxes indirectes (différences par rapport à la base en t et t+4) : les indicateurs relatifs à l'emploi**

	T.V.A.		Cotisation énergie		Taxe CO <sub>2</sub> / énergie	
	t	t+4	t	t+4	t	t+4
Emploi total (salarié et indépendant) en %	-0,08	-0,29	-0,04	-0,10	-0,03	-0,12
Emploi salarié marchand en %	-0,08	-0,32	-0,05	-0,11	-0,03	-0,14
Coût salarial horaire marchand <i>ex post</i> (en %)	0,22	0,57	0,10	0,11	0,06	0,09
Gain budgétaire <i>ex ante</i> par emploi détruit (en millions)	13,3	4,0	23,1	9,8	39,7	9,2
Gain budgétaire <i>ex post</i> par emploi détruit (en millions)	10,4	3,5	17,6	8,5	35,2	10,4

Les glissements de revenus afférents à ces trois simulations (tableau c-dessous) montrent bien le transfert opéré en faveur de l'état (accroissement de sa part dans le revenu national de 0,3 à 0,4 point). La contribution du reste du monde est particulièrement importante dans la variante CO<sub>2</sub>/énergie du fait d'un repli significatif des importations d'énergie; c'est également la variante pour laquelle la contribution relative des ménages est la plus faible.

**TABLEAU 6 Synthèse des résultats des variantes de financement par les taxes indirectes (différences par rapport à la base en t et t+4) : les revenus**

	T.V.A		Cotisation énergie		Taxe CO <sub>2</sub> / énergie	
	t	t+4	t	t+4	t	t+4
Masse salariale en % du Revenu National (point de %)	-0,04	-0,03	0,11	0,09	0,05	0,05
Revenu disponible réel des ménages (en %)	-0,40	-0,63	-0,65	-0,63	-0,29	-0,42
<i>Comportement de marge des entreprises (hors agriculture)</i>						
Taux de marge (E.B.E. corrigé pour les indépendants en % de la valeur ajoutée au c.f.): en point de %	-0,40	-0,42	-0,21	-0,16	-0,08	-0,07
Coûts de production (en %)	0,11	0,28	0,16	0,14	0,26	0,25
Prix de production au c.f. (en %)	0,04	0,06	0,16	0,12	0,20	0,17
<i>Glissement des revenus disponibles des agents (en point de % du P.I.B.)</i>						
Ménages	-0,19	-0,23	-0,14	-0,18	-0,11	-0,18
Entreprises	-0,20	-0,20	-0,14	-0,12	-0,06	-0,09
Etat	0,33	0,36	0,28	0,28	0,35	0,41
Reste du monde	0,07	0,07	0,01	0,02	-0,17	-0,15
<i>Glissement en % du gain de l'Etat</i>						
Ménages	58	64	51	65	33	43
Entreprises	62	56	51	43	18	22

### C. Troisième groupe : les variantes de financement par les taxes directes et assimilées

Le troisième groupe comprend quatre variantes :

- une variante de baisse du revenu disponible des ménages via une diminution des prestations de la Sécurité sociale,
- et trois variantes de taxation directe affectant le revenu disponible des agents, ménages et/ou entreprises:
  - une variante de relèvement de la fiscalité des revenus mobiliers,
  - deux variantes d'élargissement de l'assiette des cotisations sociales :
    - une variante de cotisation compensatoire des sociétés (C.C.S.) frappant les revenus des entreprises (ce qui en terme de mécanismes macroéconomiques équivaut dans le modèle à une hausse de l'impôt des sociétés),
    - une variante d'instauration d'une cotisation sociale généralisée (C.S.G.) frappant tous les revenus des ménages et des entreprises.

Les différentes mesures sont calibrées de manière à produire un rapport *ex ante* de 30 milliards pour les finances publiques.

L'impact de ces dispositifs sur les indicateurs macroéconomiques de base est présenté dans le tableau ci-dessus.

**TABLEAU 7 Synthèse des résultats des autres variantes de financement (différences par rapport à la base en t et t+4) : les indicateurs macroéconomiques de base**

	Précompte mobilier		C.C.S. affectée à la S.S. <sup>a</sup>		C.S.G. affectée à la S.S. <sup>b</sup>		Baisse des prestations sociales	
	t	t+4	t	t+4	t	t+4	t	t+4
<i>P.I.B.</i> (en %)	0	-0,16	-0,03	-0,12	-0,15	-0,15	-0,16	-0,15
Multiplicateur de l'activité	0	0,43	0,08	0,36	0,39	0,40	0,43	0,41
<i>Emploi total</i> (en milliers)	0,1	-4,3	-0,4	-3,2	-2,7	-4,5	-3,0	-4,7
<i>Prix de la consommation privée</i> (en %)	-0,01	-0,07	0,01	-0,02	0	-0,08	-0,01	-0,09
Déflateur du <i>P.I.B.</i> (en %)	-0,01	-0,13	0,02	-0,01	-0,04	-0,12	-0,05	-0,13
Coût salarial par unité produite (en %)	-0,1	-0,4	0,02	0,01	0,08	-0,03	0,09	-0,03
<i>Solde courant et en capital des Administrations publiques</i>								
<i>ex ante</i> , en milliards	30,0	36,8	30,0	33,1	29,7	35,9	30,0	34,9
<i>ex post</i> , en milliards	31,8	39,9	30,5	35,6	24,3	32,0	23,8	31,1
en % du <i>P.I.B.</i>	0,40	0,41	0,38	0,36	0,30	0,33	0,29	0,32
<i>Solde courant et en capital ex post</i> (en milliards)								
du Pouvoir Central	31,4	34,0	-0,4	-7,7	-4,6	-13,5	-5,6	-13,9
de la Sécurité sociale	0,4	5,7	31,0	42,3	29,0	45,8	29,5	45,4
<i>Solde extérieur courant</i>								
en milliards	0,7	18,4	1,4	13,0	7,5	18,4	8,4	19,2
en % du <i>P.I.B.</i>	0,01	0,20	0,02	0,13	0,10	0,20	0,11	0,21

- a. Les implications macroéconomiques (sur les prix surtout) d'une variation de l'Impôt des Sociétés sont difficiles à appréhender dans un modèle économétrique et sectoriel. Pour encadrer ces incertitudes, une simulation qui tente d'intégrer un impact sur les prix a été réalisée (cfr. analyse détaillée, section 4).
- b. Une autre variante a été réalisée qui suppose que la C.S.G. remplace la cotisation spéciale de Sécurité sociale et la cotisation de solidarité sur les pensions élevées du plan global ainsi que les cotisations personnelles sur les prépensions élevées introduites en 1982 (55 milliards de recettes de C.S.G. contre 30 milliards)- (cfr. analyse détaillée, section 4).

### Emploi et activité

Les effets induits de ces politiques sont amorcés par la baisse de la demande intérieure qui découle de la baisse de revenu disponible des ménages et/ou des entreprises. Les effets dépressifs qui en résultent se traduisent par des destructions d'emplois qui s'élèvent, après 5 années d'entrée en vigueur, à 4300 unités dans le cas d'un relèvement de la fiscalité mobilière, 3200 unités pour la C.C.S., 4500 unités pour la C.S.G., 4700 unités dans le cas de baisses des prestations sociales.

Le ralentissement de l'activité implique par un recul du P.I.B. en t+4 de 0,15% dans les variantes touchant principalement le revenu des ménages et légèrement inférieur (-0,12%) dans le cas de la C.C.S. Dans ce dernier cas, les revenus des ménages ne sont en effet touchés que dans une moindre mesure, la ponction fiscale se traduisant de façon partagée entre une baisse des dividendes distribués - avec des effets négatifs sur l'épargne et la consommation des ménages - et une diminution des réserves des entreprises dont les effets macroéconomiques sont modérés dans la période de projection sous revue, hormis sur l'investissement.

Il est à noter que les effets dans le temps se différencient entre les variantes touchant principalement les revenus du capital (hausse des précomptes mobiliers et C.C.S) et les variantes touchant une gamme plus large de revenus (C.S.G. et baisse de prestations sociales) : le multiplicateur de l'activité est nul ou très faible la première année d'entrée en vigueur de mesures touchant les revenus de la propriété, s'agissant de revenus pour lesquels la propension à l'épargne est très forte à court terme.

Par rapport aux variantes de financement par les taxes indirectes, le multiplicateur de l'activité et les effets sur le P.I.B. n'atteignent jamais les valeurs obtenues dans le cas d'une hausse de la T.V.A., les mesures analysées ici étant sans effets hausiers sur les prix (la très légère baisse des prix est induite du climat dépressif des simulations) ni donc sur les coûts salariaux.

### Finances publiques

En matière de finances publiques, les impacts *ex post* des différentes mesures vont dépendre du nombre d'emplois détruits (recettes de cotisations sociales et d'impôts des personnes physiques, augmentation des prestations de chômage) et du ralentissement de l'activité (recettes de taxation indirecte et impôt des sociétés)<sup>1</sup>. La distinction évoquée plus haut entre mesures portant sur les revenus de la propriété et mesures plus larges reste valable :

- en effet, dans les variantes "C.S.G." et "baisse de prestations sociales", l'amélioration *ex post* du déficit de l'ensemble des administrations publiques après 5 ans (respectivement 32 et 31.1 milliards) s'avère légèrement inférieure au rendement *ex ante* de la mesure, en raison des effets négatifs induits sur les divers postes de recettes et dépenses;
- au contraire, dans les variantes portant sur les revenus du capital, l'amélioration *ex post* du déficit public (39.9 milliards pour la variante "précomptes" et 35.6 milliards pour la variante "C.C.S." en t+4) est légèrement supérieure au produit *ex ante* de la mesure de financement : le ralentissement de l'activité et de l'emploi, plus lent dans le court terme, limite les effets négatifs durant les premières années et permet ainsi "d'économiser" de façon durable des charges d'intérêts.

En conséquence, le gain budgétaire par emploi détruit s'avère légèrement supérieur en cas de hausse de la fiscalité mobilière ou pour la C.C.S. (respectivement 9.4 et 11 millions à moyen terme) que pour la C.S.G. ou la baisse des prestations

1. Par ailleurs, les effets sur les prix étant faibles, les dépenses publiques indexées seront peu touchées.

sociales (respectivement 7.2 et 6.8 millions après 5 ans). Ces résultats sont comparables à ceux obtenus dans le cas d'une augmentation de la fiscalité sur l'énergie, et nettement plus favorables que dans le cas d'une hausse de la T.V.A. dont les effets dépressifs sont supérieurs.

**TABLEAU 8 Synthèse des résultats des autres variantes de financement (différences par rapport à la base en t et t+4) : les indicateurs relatifs à l'emploi**

	Précompte mobilier		C.C.S. affectée à la S.S.		C.S.G. affectée à la S.S.		Baisse des prestations sociales	
	t	t+4	t	t+4	t	t+4	t	t+4
Emploi total, en %	0	-0,11	-0,01	-0,08	-0,07	-0,12	-0,08	-0,12
Emploi salarié marchand, en %	0	-0,14	-0,01	-0,12	-0,09	-0,16	-0,10	-0,16
Coût salarial horaire marchand <i>ex post</i> (en %)	0	-0,09	0,01	-0,02	0	-0,05	0	-0,05
Gain budgétaire <i>ex ante</i> par emploi détruit, en millions	-0,4	8,6	78,8	10,4	10,9	8,1	9,9	7,6
Gain budgétaire <i>ex post</i> par emploi détruit, en millions	-0,5	9,4	80,1	11,0	8,9	7,2	7,8	6,8

En matière de comportement de marge, les effets sont négligeable par rapport à ceux enregistrés pour les variantes de réduction de C.S.E. ou de financement par l'impôt indirect (on n'a pas ici d'importantes variations des coûts de production ni des prix). En matière de glissement de revenus entre agents, le tableau 9 met en évidence des évolutions diverses selon les variantes.

- Dans la variante "précompte mobilier", le glissement s'effectue essentiellement entre l'Etat et les ménages. La baisse du revenu des entreprises est assez faible et uniquement due aux effets induits de la mesure (le précompte mobilier est imputable à l'impôt des sociétés). Dans la variante "C.C.S.", l'Etat bénéficie en partie importante de la perte de revenu des entreprises, mais aussi et de façon non négligeable d'une perte de revenu des ménages: la C.C.S. induit en effet une baisse des revenus de la propriété des ménages actionnaires.
- Dans la variante "C.S.G.", l'Etat bénéficie de la perte de revenu des ménages mais également des entreprises qui contribuent à cette cotisation. Le glissement en défaveur des ménages est supérieur dans la variante "baisse des prestations sociales", les entreprises ne subissant que les effets induits de la mesure.

**TABLEAU 9 Synthèse des résultats des autres variantes de financement (différences par rapport à la base en t et t+4) : les revenus**

	Précompte mobilier		C.C.S. affectée à la S.S.		C.S.G. affectée à la S.S.		Baisse des prestations sociales	
	t	t+4	t	t+4	t	t+4	t	t+4
Masse salariale en % du Revenu National (point de %)	0	0,06	0	0,01	0,08	0,05	0,09	0,05
Revenu disponible réel des ménages (en %)	-0,49	-0,76	-0,20	-0,24	-0,51	-0,49	-0,55	-0,52
<i>Comportement de marge des entreprises (hors agriculture):</i>								
Taux de marge (E.B.E. corrigé pour les indépendants en % de la valeur ajoutée au c.f.): en point de %	0	-0,07	-0,01	-0,02	-0,10	-0,06	-0,11	-0,06
Coûts de production (en %)	-0,01	-0,08	0,06	0,04	-0,02	-0,05	-0,03	-0,06
Prix de production au c.f. (en %)	0	-0,14	0,03	-0,02	-0,04	-0,12	-0,05	-0,13
<i>Glissement des revenus disponibles des agents (en point de % du P.I.B.):</i>								
Ménages	-0,38	-0,40	-0,14	-0,09	-0,25	-0,23	-0,26	-0,25
Entreprises	-0,02	-0,06	-0,25	-0,30	-0,09	-0,14	-0,07	-0,11
Etat	0,40	0,44	0,38	0,38	0,33	0,35	0,33	0,34
Reste du monde	0	0,02	0	0,01	0	0,02	0,01	0,02
<i>Glissement en % du gain de l'Etat</i>								
Ménages	96	91	36	23	75	66	80	72
Entreprises	4	13	64	78	27	39	22	32



## 4

**Résultats détaillés****A. Réduction des cotisations sociales employeurs****1. RÉDUCTION LINÉAIRE DES COTISATIONS SOCIALES**

Selon cette première modalité, les différents secteurs bénéficient d'une réduction de cotisation sociale identique (en terme de % de la masse salariale brute du secteur). En l'occurrence, celle-ci atteint 1,30 point de pourcent, réduction qui correspond à une baisse de 30 milliards la première année. Une réduction de cette ampleur permet de baisser, ex ante, le coût salarial des entreprises de 0,94 %.

Les principaux résultats obtenus en injectant cette mesure dans notre simulation de base sont présentés ci-dessous, en écart par rapport à la simulation de base<sup>1</sup>.

*Croissance et emploi*

La réduction des coûts du travail qu'implique la mesure favorise un mouvement de substitution en faveur de l'emploi et induit une certaine relance de l'activité, cette dernière permettant de renforcer encore le mouvement positif en faveur du facteur travail.

La baisse de 30 milliards de cotisations patronales permet de réduire le coût par unité produite de près de 1 %. Il en résulte une réduction du rythme d'inflation (le niveau des prix recule de 0,12 % dès la première année) et une certaine accélération des créations d'emploi : l'emploi progresse de 5.300 unités la première année d'introduction de la mesure et de 11.200 unités en fin de période.

Les emplois créés se répartissent de manière relativement proportionnelle à l'importance relative de chaque secteur: plus de la moitié des nouveaux emplois sont créés dans le secteur des services (7.200 sur un total de 11.960), alors que les créations d'emplois des industries manufacturières ne concernent que 2.500 emplois. En fin de période, l'emploi des différents secteurs est accru de 0,34 à 0,45 % (à l'exception de l'énergie et de l'agriculture, où la croissance est nettement moins forte). Au total, on notera que le coût budgétaire de la mesure, par emploi créé s'élève, ex ante, à 3,3 millions de francs après 5 ans. Ex post, compte tenu des effets induits, le coût budgétaire par emploi n'est plus que de 2,1 millions.

1. Les résultats sont donnés pour la période 1995-1999 (année t à t+4) et sont exprimés en différences procentuelles entre la valeur calculée dans la simulation de base et la valeur obtenue dans la variante.

La croissance de l'emploi génère un supplément de revenu qui permet de stimuler la consommation privée. Cette dernière bénéficie également du tassement du taux d'inflation. Au total, la consommation privée gagne 0,06 % la première année et 0,21 % à moyen terme.

La baisse du coût salarial et le développement plus rapide de la consommation induisent par ailleurs une certaine accélération des investissements des entreprises, ceux-ci gagnant 0,40 % en volume après 5 ans. On note également un gain pour les investissements en logements, découlant de la progression plus rapide du revenu disponible.

Au total, le redressement de la demande intérieure, combiné à une certaine accélération de l'expansion des exportations (compensé toutefois, par une hausse parallèle des importations) permet au P.I.B. de gagner 0,13 % en début de période et 0,21 % après 5 ans.

La hausse de l'activité concerne tous les secteurs marchands, mais l'accélération est relativement plus forte pour le secteur des biens d'équipement et la construction, qui bénéficient de la hausse des investissements. La progression de l'activité est, par contre, moins nette pour l'énergie, les biens intermédiaires et les transports.

En dépit des gains observés sur les exportations (qui gagnent 0,16 % en fin de période), on enregistre une légère détérioration, en valeur, de la balance extérieure courante, s'expliquant par la montée parallèle des importations et par une certaine baisse des prix des exportations. Dès la première année, la balance extérieure se détériore de 4,8 milliards et la perte s'élève à plus de 10 milliards après 5 ans. La balance extérieure en volume n'est par contre quasiment pas affectée.

### *Finances publiques*

Si la baisse des cotisations de sécurité sociale qui est simulée représente un manque à gagner pour la Sécurité sociale, les effets induits qui en résultent permettent heureusement de réduire cette moins-value. Au total, le déficit de l'ensemble des administrations publiques ne se serait aggravé que de 23,4 milliards à moyen terme.

Ce résultat découle de mouvements en sens divers, affectant aussi bien les recettes que les dépenses publiques.

Les recettes de l'ensemble des administrations publiques baissent de 26,5 milliards la première année et de 25,5 milliards à moyen terme. Cette baisse est évidemment due aux réductions de cotisations sociales qui sont introduites dans le modèle<sup>2</sup>, baisses compensées en (petite) partie par la hausse du rendement de l'imposition directe et indirecte (elle-même liée à la hausse de l'activité et des revenus).

---

2. On note que les cotisations sociales baissent quasiment autant ex post qu'ex ante, et cela malgré la hausse de l'emploi. Un autre facteur intervient en effet: la baisse des prix, qui contribue à freiner la progression de la masse salariale.

Les dépenses courantes de l'ensemble des administrations publiques sont en recul tout au long de la période de simulation, mais ce mouvement de baisse tend à décroître en fin de période, en raison de la hausse progressive de la charge supplémentaire d'intérêts. Le recul des prix permet de réduire la consommation publique : celle-ci diminue de 1,7 milliards la première année et de 2 milliards à moyen terme. Le même phénomène est observé pour les prestations sociales, mais la baisse de celles-ci est renforcée par la décruée du chômage. Au total, les dépenses courantes publiques, hors charges d'intérêt baissent de 5 milliards la première année et de 7,5 milliards après 5 ans. Ce recul est toutefois compensé par le gonflement des paiements d'intérêt (dû à la hausse du déficit) : faible en début de simulation, la hausse des charges d'intérêt va graduellement s'accroître pour atteindre 6,2 milliards après 5 ans. Il s'ensuit que le recul des dépenses totales, intérêts compris, atteint 3,9 milliards la première année, mais ne vaut plus que 1,5 milliards après 5 ans.

On notera enfin que la hausse du déficit ne concerne que la sécurité sociale, affectée directement par la baisse de ses recettes. La situation est toute autre en ce qui concerne le Pouvoir Central (Etat fédéral plus Régions et Communautés). Ce dernier bénéficie en effet de l'accroissement de ressources résultant de l'effet de relance. On enregistre dès lors une baisse du déficit pour ce niveau de pouvoir, baisse s'élevant à 5,1 milliards la première année et à 15,5 milliards à moyen terme. A contrario, la capacité de financement de la sécurité sociale se réduit de 27,8 milliards la première année et de près de 40 milliards à moyen terme.

**TABEAU 10 Effets macroéconomiques des réductions linéaires de C.S.E.**  
(différences, en %, par rapport à la simulation de base)

	t	t+1	t+2	t+3	t+4
<i>Demande et production</i>					
Consommation privée	0,06	0,17	0,22	0,20	0,21
Investissements	0,20	0,28	0,38	0,38	0,40
Entreprises	0,25	0,40	0,44	0,40	0,40
Logements	0,11	0,01	0,31	0,43	0,58
Demande intérieure totale	0,10	0,19	0,23	0,21	0,22
Exportations	0,05	0,14	0,16	0,17	0,16
Importations	0,02	0,12	0,16	0,16	0,17
P.I.B.	0,13	0,20	0,23	0,22	0,21
<i>Prix et coûts</i>					
Consommation privée	-0,12	-0,16	-0,16	-0,15	-0,13
Investissements	-0,23	-0,33	-0,38	-0,40	-0,39
Exportations	-0,11	-0,13	-0,14	-0,14	-0,13
Importations	0	0	0	0	0
Termes d'échange	-0,11	-0,13	-0,14	-0,14	-0,13
Déflateur du P.I.B.	-0,21	-0,27	-0,29	-0,31	-0,28
<i>Emploi</i>					
Emploi en milliers	5,3	8,0	9,5	10,2	11,2
en %	0,14	0,21	0,25	0,27	0,29
Taux de chômage	-0,12	-0,18	-0,22	-0,23	-0,25
Productivité horaire	-0,03	-0,03	-0,05	-0,09	-0,12
<i>Revenus</i>					
Salaire horaire réel	0,04	0,02	0,01	0	-0,02
Revenu disponible réel	0,19	0,22	0,23	0,16	0,18
Coût salarial unitaire	-0,99	-1,05	-1,04	-1,00	-0,96
Taux d'épargne des ménages	0,10	0,03	0,01	-0,03	-0,02
Taux d'excédent d'exploitation corrigé des entreprises	0,57	0,56	0,53	0,49	0,48
<i>Balance extérieure</i>					
milliards de francs	-4,8	-6,7	-8,8	-9,5	-10,8
% du P.I.B.	-0,06	-0,08	-0,10	-0,10	-0,11
<i>Finances publiques</i>					
Capacité (+) ou besoin (-) de financement des administrations publiques					
milliards	-22,3	-20,2	-20,4	-19,4	-23,4
% du P.I.B.	-0,28	-0,24	-0,23	-0,21	-0,24
<i>Glissement du revenu disponible entre agent (en % du P.I.B.)</i>					
Ménages	0,12	0,09	0,10	0,08	0,09
Entreprises	0,17	0,17	0,15	0,16	0,17
Etat	-0,29	-0,26	-0,25	-0,24	-0,26
Reste du Monde	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00

**TABLEAU 11 Résultats sectoriels (différences, en %, par rapport à la simulation de base)**

	t	t+1	t+2	t+3	t+4
<i>Résultats sectoriels</i>					
<i>Valeurs ajoutées</i>					
Energie	0,05	0,10	0,11	0,08	0,10
Industries manufacturières	0,17	0,29	0,31	0,29	0,28
Construction	0,18	0,22	0,33	0,34	0,38
Transports et communications	0,09	0,15	0,16	0,15	0,16
Autres services marchands	0,17	0,27	0,30	0,27	0,26
Total secteurs marchands	0,15	0,25	0,28	0,26	0,26
<i>Emploi</i>					
Energie	0,01	0,03	0,04	0,05	0,07
Industries manufacturières	0,07	0,13	0,18	0,24	0,31
Construction	0,15	0,19	0,25	0,27	0,30
Transports et communications	0,18	0,28	0,34	0,38	0,42
Autres services marchands	0,23	0,34	0,38	0,39	0,39
Total secteurs marchands	0,17	0,26	0,31	0,33	0,36
<i>Prix de revient</i>					
Energie	-0,36	-0,40	-0,42	-0,42	-0,39
Industries manufacturières	-0,38	-0,44	-0,45	-0,43	-0,39
Construction	-0,46	-0,50	-0,49	-0,51	-0,48
Transports et communications	-0,65	-0,65	-0,65	-0,63	-0,60
Autres services marchands	-0,84	-0,85	-0,87	-0,86	-0,83
Total secteurs marchands	-0,60	-0,63	-0,63	-0,62	-0,59
<i>Prix de production</i>					
Energie	-0,28	-0,31	-0,34	-0,34	-0,33
Industries manufacturières	-0,26	-0,31	-0,33	-0,32	-0,30
Construction	-0,35	-0,45	-0,48	-0,50	-0,49
Transports et communications	-0,28	-0,38	-0,43	-0,45	-0,44
Autres services marchands	-0,31	-0,28	-0,24	-0,20	-0,15
Total secteurs marchands	-0,29	-0,32	-0,32	-0,31	-0,28

**TABLEAU 12 Effets de la variante sur les finances publiques  
(différences, en milliards, par rapport à la simulation de base)**

	t	t+1	t+2	t+3	t+4
<i>Recettes courantes</i>	-26,5	-24,9	-24,5	-26,6	-25,5
Taxes directes	3,6	5,5	6,6	6,4	7,7
I.P.P.	0,2	1,4	2,2	1,9	3,2
I.Soc.	3,4	4,1	4,5	4,4	4,5
Taxes indirectes	-0,4	0,3	0,7	0,6	0,9
Cotisations de sécurité sociale	-29,7	-30,5	-31,5	-33,3	-33,9
<i>Dépenses courantes</i>	-3,9	-4,2	-3,5	-6,6	-1,5
Consommation publique	-1,7	-1,9	-1,9	-3,7	-2,0
Prestations sociales	-3,2	-4,3	-4,9	-7,6	-5,5
Paiements d'intérêts	1,2	2,2	3,6	4,9	6,2
<i>Capacité (+) ou besoin (-) net de finance- ment de :</i>					
Pouvoir central	5,1	9,3	12,0	14,0	15,5
Sécurité sociale	-27,8	-30,0	-33,0	-34,5	-39,8

## 2. RÉDUCTION DES COTISATIONS SOCIALES CIBLÉE SUR LES SERVICES

Cette deuxième modalité concentre la réduction de cotisations sociales employeurs sur les seules branches de services marchands. Ces dernières bénéficient d'une réduction de taux de cotisation s'élevant à 2,5 points de pourcent. Il en résulte une baisse ex ante du coût salarial pour ces branches de près de 2 %.

Les principaux résultats de cette mesure sont commentés ci-dessous.

### *Croissance et emploi*

Comme dans la première simulation, les principaux effets de la mesure se développent via la réduction du coût du travail qui, par le jeu des élasticités-prix, permet de favoriser les substitutions en faveur de l'emploi; les effets induits sur les revenus entraînent ensuite un accroissement de l'activité.

Comme on peut le voir à la lecture des résultats, l'impulsion donnée à l'emploi grâce à la concentration des réductions de C.S.E. sur les services est nettement plus importante que dans le cas d'une réduction linéaire, du moins à court terme. Dès la première année, en effet, cette mesure permet de créer 7.600 emplois contre seulement 5.300 avec la réduction linéaire. Ce meilleur résultat s'explique par la diffusion plus rapide des substitutions en faveur du facteur travail dans les services (ceux-ci adaptent plus rapidement leur technologie que les industries) et par la hauteur des élasticités-prix (plus importantes dans les services que dans les industries). A moyen terme, les effets induits redevenant prépondérants, les différences dans les créations d'emploi s'estompent en partie et, après 5 ans, le ciblage des réductions de C.S.E. permet de créer quelques 12.300 emplois, contre 11.200 dans le cas de la réduction linéaire.

Les créations d'emplois se concentrent assez logiquement dans le secteur des services. On relève, pour ce dernier, pas moins de 11.100 emplois créés à moyen terme grâce à la mesure de réduction ciblée. Le reste des créations d'emplois se partage entre les différents secteurs, de manière relativement proportionnelle à leur importance relative.

Au total, le coût budgétaire de ce type de mesure par emploi créé revient, ex ante, à 3,9 millions la première année et à 3,1 millions à moyen terme. Ex post, le coût

budgétaire par emploi créé est ramené à 2,8 millions à court terme et à moins de 2 millions à moyen terme.

La hausse initiale de l'emploi et la baisse des prix qu'induit la mesure entraînent une hausse de la demande globale. Il s'ensuit une certaine accélération du rythme de croissance de l'activité (le P.I.B. gagne 0,14 % après 5 ans), mais aussi une légère détérioration de la balance extérieure courante (de 9,4 milliards de francs à moyen terme), l'impulsion donnée à l'activité transitant surtout par la hausse de la demande intérieure (les exportations bénéficient moins de cette modalité de réduction des C.S.E.).

La hausse de l'activité concerne surtout les services marchands et la construction (ce dernier secteur bénéficiant de la hausse des investissements et, en particulier, des investissements en logements). L'activité des autres secteurs n'est que légèrement accrue.

### *Finances publiques*

Tout comme dans la première simulation, les effets macroéconomiques de la mesure permettent de réduire l'impact de la baisse de recettes de cotisation sur les finances publiques. Au total, le déficit ne s'accroît que de 21,2 milliards la première année (pour une baisse de cotisation de 30 milliards) et de 24,1 milliards après 5 ans (pour une baisse de cotisation de 38 milliards). Les effets positifs de la mesure permettent donc de réduire l'impact négatif sur les finances publiques de près de 40 %.

Ce résultat découle à nouveau d'une combinaison de mouvements en sens divers, affectant aussi bien les recettes que les dépenses. La baisse des recettes n'atteint que 26 milliards après 5 ans, la perte découlant de la réduction de C.S.E. étant en partie compensée par une hausse des rentrées fiscales, directes et indirectes. De leur côté, les dépenses publiques se réduisent, grâce au ralentissement de l'inflation et à la baisse du chômage, mais la hausse parallèle des charges d'intérêt tend à compenser graduellement la baisse des autres dépenses et, en fin de période, le recul de l'ensemble des dépenses courantes n'atteint plus que 2 milliards.

Enfin, tout comme dans le cas précédent, on note que la mesure n'est coûteuse que pour la Sécurité sociale, le Pouvoir central bénéficiant par contre d'un supplément de rentrées fiscales et d'une baisse de dépenses.

**TABLEAU 13 Effets macroéconomiques des réductions de C.S.E. concentrées sur les services  
(Différences, en %, par rapport à la simulation de base)**

	t	t+1	t+2	t+3	t+4
<i>Demande et production</i>					
Consommation privée	0,09	0,21	0,23	0,20	0,19
Investissements	0,23	0,21	0,27	0,22	0,21
Entreprises	0,30	0,36	0,33	0,25	0,21
Logements	0,13	-0,16	0,17	0,21	0,29
Demande intérieure totale	0,13	0,19	0,21	0,17	0,17
Exportations	0,06	0,09	0,10	0,10	0,09
Importations	0,06	0,11	0,13	0,12	0,12
P.I.B.	0,13	0,17	0,18	0,15	0,14
<i>Prix et coûts</i>					
Consommation privée	-0,16	-0,18	-0,16	-0,13	-0,09
Investissements	-0,04	-0,08	-0,08	-0,07	-0,05
Exportations	-0,07	-0,09	-0,09	-0,09	-0,08
Importations	0	0	0	0	0
Termes d'échange	-0,08	-0,09	-0,10	-0,10	-0,09
Déflateur du P.I.B.	-0,17	-0,21	-0,20	-0,20	-0,15
<i>Emploi</i>					
Emploi en milliers	7,6	10,4	11,7	11,9	12,3
en %	0,21	0,28	0,31	0,32	0,32
Taux de chômage	-0,17	-0,24	-0,27	-0,27	-0,28
Productivité horaire	-0,10	-0,15	-0,18	-0,22	-0,24
<i>Revenus</i>					
Salaire horaire réel	0,05	0,03	0	-0,01	-0,01
Revenu disponible réel	0,24	0,24	0,24	0,16	0,17
Coût salarial unitaire	-0,96	-0,98	-0,96	-0,90	-0,85
Taux d'épargne des ménages	0,11	0,02	0,01	-0,04	-0,02
Taux d'excédent d'exploitation corrigé des entreprises	0,69	0,65	0,65	0,62	0,61
<i>Balance extérieure</i>					
milliards de francs	-4,5	-7,0	-8,5	-8,7	-9,4
% du P.I.B.	-0,05	-0,08	-0,10	-0,09	-0,10
<i>Finances publiques</i>					
Capacité (+) ou besoin (-) de financement des administrations publiques					
milliards	-21,2	-19,4	-20,3	-19,7	-24,1
% du P.I.B.	-0,27	-0,23	-0,23	-0,21	-0,25
<i>Glissement du revenu disponible entre agent (en % du P.I.B.)</i>					
Ménages	0,09	0,07	0,08	0,06	0,07
Entreprises	0,18	0,17	0,16	0,18	0,19
Etat	-0,28	-0,25	-0,25	-0,25	-0,27
Reste du Monde	0,02	0,01	0,01	0,01	0,01

**TABEAU 14 Effets sectoriels des réductions de C.S.E. concentrées sur les services  
(différences, en %, par rapport à la simulation de base)**

	t	t+1	t+2	t+3	t+4
<i>Résultats sectoriels</i>					
<i>Valeurs ajoutées</i>					
Energie	0,09	0,09	0,10	0,07	0,07
Industries manufacturières	0,09	0,11	0,11	0,07	0,05
Construction	0,22	0,16	0,25	0,21	0,21
Transports et communications	0,06	0,08	0,08	0,07	0,06
Autres services marchands	0,27	0,36	0,37	0,33	0,31
Total secteurs marchands	0,17	0,21	0,22	0,18	0,17
<i>Emploi</i>					
Energie	0,02	0,03	0,04	0,04	0,05
Industries manufacturières	0,03	0,05	0,05	0,06	0,06
Construction	0,12	0,11	0,16	0,15	0,16
Transports et communications	0,03	0,06	0,09	0,10	0,11
Autres services marchands	0,42	0,57	0,62	0,62	0,63
Total secteurs marchands	0,25	0,34	0,38	0,39	0,39
<i>Prix de revient</i>					
Energie	-0,07	-0,10	-0,09	-0,08	-0,05
Industries manufacturières	-0,07	-0,10	-0,08	-0,05	-0,02
Construction	-0,09	-0,15	-0,11	-0,10	-0,06
Transports et communications	-0,12	-0,15	-0,15	-0,13	-0,09
Autres services marchands	-1,54	-1,47	-1,44	-1,40	-1,34
Total secteurs marchands	-0,69	-0,68	-0,66	-0,63	-0,59
<i>Prix de production</i>					
Energie	-0,05	-0,08	-0,07	-0,07	-0,04
Industries manufacturières	-0,04	-0,06	-0,05	-0,04	-0,01
Construction	-0,07	-0,13	-0,11	-0,10	-0,06
Transports et communications	-0,04	-0,07	-0,08	-0,08	-0,06
Autres services marchands	-0,58	-0,50	-0,43	-0,37	-0,40
Total secteurs marchands	-0,21	-0,20	-0,17	-0,14	-0,10

**TABLEAU 15 Effets de la variante sur les finances publiques  
(différences, en milliards, par rapport à la simulation de base)**

	t	t+1	t+2	t+3	t+4
<i>Recettes courantes</i>	-26,1	-25,0	-24,9	-27,1	-26,0
Taxes directes	4,1	5,9	7,1	7,0	8,5
I.P.P.	0,6	1,9	2,5	2,3	3,6
I.Soc.	3,5	4,0	4,6	4,7	4,9
Taxes indirectes	-0,3	0,3	0,7	0,6	1,0
Cotisations de sécurité sociale	-29,7	-31,0	-32,4	-34,4	-35,3
<i>Dépenses courantes</i>	-4,7	-5,4	-4,3	-7,1	-1,8
Consommation publique	-1,8	-1,9	-2,0	-3,7	-1,9
Prestations sociales	-3,8	-5,0	-5,4	-7,9	-5,5
Paiements d'intérêts	1,0	1,7	3,2	4,6	5,8
<i>Capacité (+) ou besoin (-) net de financement de :</i>					
Pouvoir central	5,9	10,1	12,4	14,3	15,8
Sécurité sociale	-27,3	-29,6	-33,1	-34,8	-40,6

### 3. RÉDUCTION DES COTISATIONS SOCIALES CONCENTRÉE SUR L'INDUSTRIE

Cette troisième simulation concerne un éventuel ciblage des réductions de cotisations sociales employeurs sur les seuls secteurs industriels, c'est-à-dire les secteurs exposés à la concurrence internationale. La réduction de 30 milliards qui est introduite la première année correspond dans ce cas à une baisse de taux atteignant 4,13 points. Cette baisse entraîne, pour les secteurs qui en bénéficient, une réduction d'environ 2,8 % du coût salarial.

Les principaux résultats de cette mesure sont repris dans les tableaux ci-dessous.

#### *Croissance et emploi*

Une réduction de C.S.E. concentrée sur les branches industrielles n'a que peu d'effets sur l'emploi à court terme. A moyen terme, les créations d'emploi deviennent plus conséquentes grâce à des effets induits de relance de l'activité, liés aux gains de compétitivité et de rentabilité des entreprises.

Les créations d'emploi restent au départ très limitées : un peu plus de 2.000 emplois la première année contre plus de 5.000 lorsque les réductions de C.S.E. sont réparties linéairement. Cet impact très faible à court terme s'explique par des élasticité-prix plus limitées et un processus de substitution capital-travail nettement plus lent que dans les services.

A moyen terme, les créations d'emploi deviennent nettement plus importantes, tout en restant inférieures au cas linéaire : 10.200 emplois sont créés après 5 ans contre 11.200 dans le cas linéaire. Cette hausse de l'emploi est étroitement liée à l'accroissement du niveau de l'activité, lui-même expliqué par les gains de compétitivité et de rentabilité dont bénéficient les entreprises exportatrices. Ces gains se traduisent à moyen terme par un accroissement non négligeable des exportations et des investissements (+0,31 et + 0,56% respectivement), ainsi que par une certaine poussée de la consommation des ménages.

Compte tenu de l'importance des effets induits, on observe sans surprise une dispersion assez forte des créations d'emplois entre les secteurs. Certes, ces dernières sont proportionnellement plus importantes pour l'industrie, mais les services bénéficient également d'une hausse de l'emploi non négligeable.

Globalement, le coût budgétaire de la mesure par emploi créé s'établit ex ante à 14 millions la première année. A moyen terme, les effets induits permettent de réduire sensiblement ce montant, qui est ramené à 3,4 millions après 5 ans. Ex post, la mesure ne coûte plus, par nouvel emploi, que 2,1 millions.

La demande intérieure gagne près de 0,30 % à moyen terme. Il en va de même pour les utilisations finales (demande intérieure+ exportations).

Au total, la mesure permet de relever le P.I.B. de 0,32 % après 5 ans. Malgré la hausse des exportations, on note une certaine détérioration de la balance extérieure, due entièrement à la baisse du prix des exportations (en volume, par contre, on enregistre plutôt une hausse de la balance extérieure).

La hausse de l'activité est particulièrement sensible pour les industries manufacturières, qui bénéficient à la fois de l'accroissement des exportations et du marché intérieur. On observe en particulier un gain de plus de 1 % pour le secteur des biens d'équipement. Les gains de valeur ajoutée sont moins importants, mais toujours significatifs, pour les secteurs de services, ainsi que la construction

#### *Finances publiques*

La réduction de C.S.E. entraîne une hausse du déficit public, mais ce dernier, grâce aux effets macroéconomiques positifs de la mesure, ne se creuse que de 22 milliards à moyen terme, soit largement moins que les baisses de C.S.E. consenties (35 milliards après 5 ans).

Ce résultat s'explique à nouveau par différents mouvements affectant les recettes et dépenses courantes: les recettes se réduisent de 26,9 milliards la première année et de 24,3 milliards en fin de période, une hausse graduelle des recettes fiscales compensant la perte de C.S.E. Les dépenses hors charges d'intérêt sont également en baisse, en raison de la baisse du prix de la consommation privée et du recul du chômage, mais, tout comme dans les cas précédents, la hausse des charges d'intérêt vient compenser ce premier mouvement et, globalement, les dépenses ne baissent que de 2 milliards à moyen terme.

**TABLEAU 16 Effets macroéconomiques des réductions de C.S.E. concentrées sur l'industrie (différences, en %, par rapport à la simulation de base)**

	t	t+1	t+2	t+3	t+4
<i>Demande et production</i>					
Consommation privée	0,04	0,17	0,24	0,24	0,25
Investissements	0,22	0,40	0,51	0,53	0,56
Entreprises	0,29	0,56	0,68	0,69	0,71
Logements	0,09	0,03	0,17	0,21	0,31
Demande intérieure totale	0,09	0,23	0,28	0,27	0,29
Exportations	0,04	0,26	0,29	0,31	0,31
Importations	-0,03	0,18	0,23	0,25	0,27
P.I.B.	0,15	0,30	0,33	0,33	0,32
<i>Prix et coûts</i>					
Consommation privée	-0,09	-0,15	-0,18	-0,19	-0,19
Investissements	-0,27	-0,45	-0,55	-0,60	-0,60
Exportations	-0,18	-0,22	-0,23	-0,23	-0,22
Importations	-0,01	-0,02	-0,02	-0,02	-0,02
Termes d'échange	-0,17	-0,20	-0,21	-0,21	-0,21
Déflateur du P.I.B.	-0,25	-0,34	-0,40	-0,44	-0,42
<i>Emploi</i>					
Emploi en milliers	2,1	5,0	6,8	8,3	10,2
en %	0,06	0,13	0,18	0,22	0,27
Taux de chômage	-0,05	-0,11	-0,16	-0,19	-0,23
Productivité horaire	0,11	0,18	0,15	0,10	0,04
<i>Revenus</i>					
Salaire horaire réel	0,03	0,03	0,04	0	-0,04
Revenu disponible réel	0,17	0,23	0,26	0,20	0,21
Coût salarial unitaire	-1,10	-1,21	-1,19	-1,17	-1,13
Taux d'épargne des ménages	0,10	0,05	0,01	-0,04	-0,03
Taux d'excédent d'exploitation corrigé des entreprises	0,49	0,50	0,43	0,39	0,37
<i>Balance extérieure</i>					
milliards de francs	-5,9	-6,8	-9,5	-10,6	-12,3
% du P.I.B.	-0,07	-0,08	-0,11	-0,11	-0,12
<i>Finances publiques</i>					
Capacité (+) ou besoin (-) de financement des administrations publiques					
milliards	-23,8	-20,4	-19,6	-18,2	-21,8
% du P.I.B.	-0,30	-0,24	-0,22	-0,20	-0,22
<i>Glissement du revenu disponible entre agent (en % du P.I.B.)</i>					
Ménages	0,14	0,09	0,10	0,09	0,09
Entreprises	0,18	0,19	0,16	0,15	0,16
Etat	-0,31	-0,26	-0,24	-0,22	-0,24
Reste du Monde	-0,01	-0,01	-0,02	-0,02	-0,02

**TABEAU 17 Effets sectoriels des réductions de C.S.E. concentrées sur l'industrie**  
(différences, en %, par rapport à la simulation de base)

	t	t+1	t+2	t+3	t+4
<i>Résultats sectoriels</i>					
<i>Valeurs ajoutées</i>					
Energie	0,09	0,26	0,25	0,22	0,23
Industries manufacturières	0,35	0,65	0,69	0,69	0,69
Construction	0,16	0,26	0,35	0,35	0,38
Transports et communications	0,08	0,15	0,16	0,15	0,15
Autres services marchands	0,10	0,23	0,27	0,25	0,23
Total secteurs marchands	0,19	0,37	0,40	0,39	0,39
<i>Emploi</i>					
Energie	0,02	0,06	0,09	0,12	0,15
Industries manufacturières	0,16	0,32	0,46	0,63	0,83
Construction	0,07	0,14	0,21	0,25	0,30
Transports et communications	0	0,05	0,08	0,10	0,12
Autres services marchands	0,05	0,13	0,16	0,17	0,18
Total secteurs marchands	0,07	0,16	0,22	0,27	0,33
<i>Prix de revient</i>					
Energie	-1,01	-1,06	-1,13	-1,13	-1,11
Industries manufacturières	-1,03	-1,13	-1,16	-1,14	-1,09
Construction	-0,15	-0,24	-0,26	-0,28	-0,27
Transports et communications	-0,07	-0,18	-0,23	-0,26	-0,26
Autres services marchands	-0,10	-0,20	-0,27	-0,31	-0,31
Total secteurs marchands	-0,44	-0,54	-0,58	-0,59	-0,56
<i>Prix de production</i>					
Energie	-0,78	-0,84	-0,92	-0,93	-0,92
Industries manufacturières	-0,71	-0,81	-0,87	-0,87	-0,85
Construction	-0,11	-0,20	-0,24	-0,27	-0,27
Transports et communications	-0,05	-0,05	-0,09	-0,12	-0,14
Autres services marchands	-0,03	-0,03	-0,02	0,00	0,00
Total secteurs marchands	-0,36	-0,43	-0,46	-0,46	-0,44

**TABEAU 18 Effets de la variante sur les finances publiques  
(différences, en milliards, par rapport à la simulation de base)**

	t	t+1	t+2	t+3	t+4
<i>Recettes courantes</i>	-26,9	-23,9	-23,0	-25,3	-24,3
Taxes directes	3,5	6,0	7,0	6,5	7,4
I.P.P.	-0,2	1,1	2,1	1,7	2,8
I.Soc.	3,7	4,9	4,9	4,7	4,6
Taxes indirectes	-0,2	0,5	0,9	0,8	0,9
Cotisations de sécurité sociale	-30,1	-30,3	-30,8	-32,3	-32,5
<i>Dépenses courantes</i>	-2,9	-3,1	-3,0	-6,6	-2,0
Consommation publique	-1,7	-1,8	-2,0	-3,8	-2,1
Prestations sociales	-2,5	-3,6	-4,4	-7,4	-5,6
Paiements d'intérêts	1,3	2,5	3,6	4,9	6,1
<i>Capacité (+) ou besoin (-) net de finance- ment de :</i>					
Pouvoir central	4,9	9,9	13,1	15,1	16,5
Sécurité sociale	-29,1	-30,7	-33,1	-34,2	-38,8

#### 4. RÉDUCTION DE COTISATIONS SOCIALES EMPLOYEURS CIBLÉE SUR LES BAS SALAIRES

Cette dernière modalité de réduction des C.S.E. est simulée en faisant appel à une méthodologie un peu plus complexe que dans les cas précédents. En effet, ce type de ciblage nécessite le recours à un module spécial permettant de réaliser la réduction de C.S.E. sur les bas salaires seuls. Ce module "bas salaires" fonctionne grosso-modo comme suit :

- dans une première étape, on répartit l'emploi sectoriel par tranche de salaire brut mensuel. On calcule sur cette base les cotisations sociales payées par chaque tranche sectorielle;
- dans une deuxième étape, on réalise une distinction entre les élasticités-prix de l'emploi bas salaires et les élasticités-prix moyennes;
- dans une troisième étape, on calcule la réduction de coût salarial unitaire induite par les réductions ciblées de cotisations et on en déduit directement les créations ex ante d'emploi que ces réductions impliquent (compte tenu de la distinction entre élasticités prix bas salaires et élasticités-prix normales);
- la quatrième et dernière étape réalise le bouclage macroéconomique du module bas salaires afin de prendre en compte les effets induits par les créations d'emplois bas salaires.<sup>3</sup>

Le tableau suivant permet de voir comment se répartissent les réductions de C.S.E. entre les secteurs. Comme on peut le lire, les réductions les plus sensibles (+ de 2,5 points de cotisation au maximum) concernent le secteur des biens de consommation, suivi par l'agriculture, les transports et les services marchands. A l'opposé, les secteurs de l'énergie, des biens intermédiaires et des biens d'équipement ne bénéficient que de réductions relativement faibles.

3. Ces différentes étapes sont présentées et commentées dans la note: *Ciblage des réductions des cotisations sociales employeurs sur certaines catégories de salariés. Description technique d'une méthodologie*, Bureau du Plan, direction générale, réf:(94)cs/5355/6993 de juillet 1994.

**TABEAU 19 Répartition sectorielle des réductions de C.S.E. ciblées sur les bas salaires**

Secteurs	Réduction en point de cotisation	Réduction en milliards
	1995	
Agriculture	1,84	0,19
Energie	0,06	0,04
Biens intermédiaires	0,17	0,32
Biens d'équipement	0,38	0,93
Biens de consommation	2,57	6,00
Construction	0,99	1,53
Transports	1,50	3,48
Autres services marchands	1,52	18,08
<i>Total</i>	1,33	30,60

*Croissance et emploi*

Les principaux résultats macroéconomiques et sectoriels de la variante sont donnés dans les tableaux ci-dessous.

Cette variante induit des effets très positifs pour l'emploi, qui s'accroît de près de 27.000 unités par rapport à la simulation de base, en fin de période. Il en découle des effets positifs pour les revenus et l'activité dans son ensemble.

## Calcul des élasticités "bas salaires"

L'évaluation d'une politique de réduction de C.S.E. ciblée sur certaines catégories de salariés et notamment sur les bas salaires soulève des questions théoriques spécifiques et requiert une approche particulière de la modélisation. En effet, si la segmentation du marché du travail fait bien l'objet de recherches, son incorporation dans des modèles économétriques pose encore de nombreuses difficultés d'ordre statistique, théorique, pratique, etc...

A partir du modèle macro-sectoriel HERMES au sein duquel le travail est un facteur de production homogène (à l'instar des autres modèles macroéconomiques usuels), une méthodologie a été élaborée pour évaluer d'une part, les créations d'emplois sur les catégories de travailleurs retenues et d'autre part, les répercussions de la mesure en termes macroéconomiques. Néanmoins, un certain nombre d'incertitudes et d'imperfections subsiste, qu'il ne faut pas perdre de vue lors de l'interprétation des résultats d'une simulation variantielle de réduction de C.S.E. ciblée sur des catégories de travailleurs.

Cette méthodologie repose sur trois volets: la mise au point d'une banque de données qui décompose l'emploi salarié par tranches de salaire brut à un niveau détaillé de désagrégation sectorielle, l'élaboration d'un cadre analytique simple permettant de déterminer, *ex ante* et sur base d'hypothèses, l'élasticité 'bas salaires' et les créations directes d'emplois de la catégorie correspondante et la mise en oeuvre du bouclage macroéconomique. (Pour une présentation détaillée de la méthodologie, voir la note DG/Hermes/ 5355, "Ciblage des réductions des cotisations sociales employeurs sur certaines catégories de salariés - Description technique d'une méthodologie", Bureau du Plan, juillet 1994 et l'article de T. Bréchet, L. Lemiale, C Streeel, P. Van Bruselen, "Les effets d'une politique de réduction du coût salarial ciblée sur les 'bas salaires'", Cahiers Economiques de Bruxelles, n° 146, 2° trimestre 1995.)

Les données utilisées dans la procédure répartissent l'emploi des 9 secteurs du modèle HERMES en 5 tranches de salaires bruts mensuels pour 1990. Sont considérées comme 'bas salaires' les deux premières tranches, à savoir celles n'excédant pas 47840 FB de 1990 (c'est-à-dire 1,25 fois le revenu minimum).

Le cadre analytique élaboré part du principe que les élasticités-coût des demandes d'emploi estimées sectoriellement sont des moyennes pondérées des élasticités-coût sectorielles pour chaque catégorie de salariés. Si l'on admet que l'élasticité pour la catégorie 'bas salaires' est supérieure à celle des autres salariés, on peut poser que:  $e_{bs} = \delta e_{as}$ , le paramètre  $\delta$  étant inconnu. Il peut varier suivant le secteur considéré. L'élasticité 'bas salaires' ( $e_{bs}$ ) peut donc être exprimée en fonction de l'élasticité moyenne estimée du secteur ( $e$ ), de la part des 'bas salaires' dans l'emploi du secteur ( $\alpha$ ) et du paramètre exogène  $\delta$ , qui dit de combien les emplois 'bas salaires' sont plus sensibles au coût salarial que les autres salaires ( $as$ ). A titre d'exemple, le tableau suivant présente les valeurs calculées pour tous les paramètres du système, avec  $\delta=2$  et invariant sur les différents secteurs

#### Calcul des élasticités-coût *ex ante* de chaque catégorie en t+4

	$\alpha$ part de l'emploi 'bas salaires' dans l'emploi du secteur	$e$ élasticité- coût <i>ex ante</i> moyenne du secteur	$\delta$	$e_{bs}$ élasticité- coût <i>ex ante</i> 'bas salaires' du secteur	$e_{as}$ élasticité- coût <i>ex ante</i> 'autres salai- res' du sec- teur
Biens intermédiaires	3%	-0,14	2	-0,28	-0,13
Biens d'équipement	7%	-0,07	2	-0,13	-0,06
Biens de consommation	28%	-0,21	2	-0,32	-0,16
Construction	10%	-0,10	2	-0,19	-0,09
Transports et communications	20%	-0,35	2	-0,59	-0,29
Autres services marchands	29%	-0,40	2	-0,61	-0,31

Le paramètre  $\delta$  étant inconnu, la méthodologie permet d'effectuer un balayage sur différentes valeurs de cette sensibilité relative. Avec différentes valeurs de  $\delta$  (invariant sur les différents secteurs), on obtient des élasticités-coût 'bas salaires' plus ou moins fortes.

#### Elasticités-coût *ex ante* de l'emploi 'bas salaires' pour l'ensemble des secteurs, en fonction du paramètre $\delta$ (en t+4)

$\delta$	1,2	1,4	1,6	1,8	2,0	2,2	2,4	2,6	2,8	3,0
$e_{bs}$	-0,33	-0,37	-0,41	-0,44	-0,48	-0,51	-0,53	-0,56	-0,59	-0,61

L'évaluation *ex ante* des créations d'emplois 'bas salaires' résultant directement de la mesure est ensuite complétée par un bouclage macroéconomique du modèle HERMES afin de prendre en compte les effets induits. Les résultats des calculs hors modèle relatifs aux créations d'emploi 'bas salaires' sont donc incorporés au modèle sous forme de correction exogène ainsi que la baisse des taux sectoriels moyens de cotisations patronales (induite par les baisses ciblées de cotisations), de manière à pouvoir prendre en compte les effets revenus et prix qui en découlent.

Une telle endogénéisation des mécanismes économiques ne permet toutefois pas de prendre en compte les comportements spécifiques à la catégorie de travailleurs 'bas salaires', comme les substitutions avec les autres facteurs de production ou les autres catégories de travailleurs, l'évolution salariale spécifique, la propension à consommer spécifique des ménages à 'bas salaires', ... En effet, le modèle HERMES n'incorpore pas de segmentation du facteur travail dans les fonctions de production et les ménages y sont un agent homogène. Toutefois, la méthode qui consiste à incorporer les créations d'emplois de manière exogène dans le modèle induit un certain nombre de comportements qui, implicitement, corrigent (au moins partiellement) quelques uns de ces biais. Ainsi, par exemple, les emplois 'bas salaires' incorporés de manière exogène font baisser les productivités sectorielles. L'évolution des salaires bruts sectoriels s'en ressent, ce qui peut refléter une augmentation du poids des 'bas salaires' dans l'emploi total.

Au total, bien qu'il subsiste des incertitudes autour des résultats d'un tel exercice variantiel de baisse ciblée de C.S.E., la méthodologie élaborée pour procéder aux évaluations des effets d'une telle politique sur les performances de l'économie permet de donner une idée assez juste de l'ampleur des effets qu'elle peut avoir comparativement à d'autres politiques.

Les créations d'emploi atteignent 16.200 unités dès la première année et gonflent jusqu'à 26.900 unités après 5 ans, chiffre bien supérieur à ce qui a été obtenu dans les modalités précédentes (mais dont l'ampleur s'explique en grande partie par les hypothèses de fonctionnement du module bas salaires). Ces créations se concentrent principalement dans les autres services marchands (qui bénéficient de la plus grosse partie des réductions de C.S.E.), mais sont également observées dans les transports, la construction et les biens de consommation. Les gains sont par contre très faibles dans les autres industries.

L'ampleur des créations d'emploi telle qu'elles sont générées par le module bas salaires permet bien entendu de limiter le coût de la mesure. Le coût budgétaire par emploi créé ne serait en effet que de 1,4 million ex ante et 440.000 francs ex post, et cela après 5 ans.

La croissance de l'emploi génère un supplément de revenu qui permet de stimuler la consommation privée. Cette dernière bénéficie également du tassement du taux d'inflation. Au total, la consommation privée gagne 0,2 %, alors que le taux d'inflation est raboté de 0,1 %.

La baisse du coût salarial et le développement plus rapide de la consommation induisent par ailleurs une certaine accélération des investissements des entreprises, ceux-ci gagnant 0,15 % en volume. On note également un gain pour les investissements en logements, découlant de la progression plus rapide du revenu disponible.

Au total, le P.I.B. se redresse de 0,18 % la première année et conserve à peu près ce gain tout au long de la période de simulation. On observe en outre une légère détérioration du solde extérieur courant, le boni baissant de 6,4 milliards.

### *Finances publiques*

Si la baisse des cotisations de sécurité sociale qui est simulée représente un manque à gagner pour la sécurité sociale, les effets induits qui en résultent permettent heureusement de réduire cette moins-value. Au total, après 5 ans, le déficit de l'ensemble des administrations publiques ne serait aggravé que de 11,9 milliards par suite de l'introduction de la mesure sur les bas salaires.

On note qu'ex post, les cotisations sociales ne baissent que de 27,5 milliards la première année et de 29,6 milliards après 5 ans (contre respectivement 30,6 et 37,9 milliards ex ante), par suite principalement des effets positifs de la mesure sur l'emploi. De plus, la baisse des cotisations sociales est compensée en partie par une hausse des recettes fiscales. Les recettes directes sont en hausse, en raison de la croissance plus forte des assiettes (plus d'emploi et de revenus). Les recettes indirectes sont, quant à elles, en progression grâce à une croissance de la consommation des ménages légèrement stimulée. Au total, les recettes fiscales progressent de 9,6 milliards en fin de période. Les dépenses courantes baissent, quant à elles de 6,5 milliards en début de période et de 7,9 milliards après 5 ans. Tout comme dans les autres simulations, ce résultat est dû au repli de la consommation publique et des transferts, repli compensé graduellement par la montée des charges d'intérêt.

On notera enfin que la hausse du déficit ne concerne que la sécurité sociale, affectée directement par la baisse de ses recettes. La situation est toute autre en ce qui concerne le Pouvoir central (Etat fédéral plus Régions et Communautés). Ce dernier bénéficie en effet de l'accroissement de ressources résultant de l'effet de relance. On enregistre dès lors, à terme, une baisse du déficit de 16,3 milliards. A contrario, la capacité de financement de la Sécurité sociale se réduit de 23,1 milliards la première année et de 29,5 milliards après 5 ans.

**TABLEAU 20 Effets macroéconomiques des réductions de C.S.E. Volet bas salaires (différences, en %, par rapport à la simulation de base)**

	t	t+1	t+2	t+3	t+4
<i>Demande et production</i>					
Consommation privée	0,13	0,23	0,23	0,22	0,19
Investissements	0,27	0,24	0,29	0,25	0,22
Entreprises	0,35	0,35	0,29	0,22	0,15
Logements	0,14	0	0,39	0,46	0,55
Demande intérieure totale	0,17	0,21	0,21	0,19	0,17
Exportations	0,07	0,11	0,12	0,12	0,10
Importations	0,05	0,12	0,13	0,13	0,12
P.I.B.	0,18	0,20	0,20	0,17	0,15
<i>Prix et coûts</i>					
Consommation privée	-0,14	-0,14	-0,12	-0,10	-0,07
Investissements	-0,15	-0,21	-0,22	-0,21	-0,19
Exportations	-0,11	-0,11	-0,11	-0,10	-0,09
Importations	0	0	0	0	0
Termes d'échange	-0,11	-0,11	-0,11	-0,10	-0,09
Déflateur du P.I.B.	-0,20	-0,22	-0,22	-0,20	-0,17
<i>Emploi</i>					
Emploi en milliers	16,2	20,8	23,4	25,3	26,9
en %	0,44	0,56	0,62	0,67	0,71
Taux de chômage	-0,37	-0,48	-0,53	-0,58	-0,61
Productivité horaire	-0,34	-0,46	-0,55	-0,62	-0,69
<i>Revenus</i>					
Salaire horaire réel	0,04	0,01	-0,05	-0,09	-0,11
Revenu disponible réel	0,24	0,23	0,22	0,17	0,14
Coût salarial unitaire	-0,74	-0,67	-0,62	-0,54	-0,48
Taux d'épargne des ménages	0,08	0	-0,01	-0,04	-0,04
Taux d'excédent d'exploitation corrigé des entreprises	0,40	0,31	0,28	0,24	0,22
<i>Balance extérieure</i>					
milliards de francs	-5,8	-7,3	-8,3	-8,8	-8,8
% du P.I.B.	-0,07	-0,09	-0,09	-0,09	-0,09
<i>Finances publiques</i>					
Capacité (+) ou besoin (-) de financement des administrations publiques					
milliards	-15,3	-11,6	-11,3	-11,2	-11,9
% du P.I.B.	-0,19	-0,14	-0,13	-0,12	-0,12
<i>Glissement du revenu disponible entre agent (en % du P.I.B.)</i>					
Ménages	0,10	0,08	0,09	0,07	0,07
Entreprises	0,10	0,07	0,05	0,06	0,07
Etat	-0,21	-0,06	-0,15	-0,14	-0,14
Reste du Monde	0,02	0,01	0,01	0,00	0,01

**TABLEAU 21 Effets sectoriels des réductions de C.S.E. Volet bas salaires**  
(différences, en %, par rapport à la simulation de base)

	t	t+1	t+2	t+3	t+4
<i>Résultats sectoriels</i>					
<i>Valeurs ajoutées</i>					
Energie	0,13	0,11	0,10	0,08	0,05
Industries manufacturières	0,23	0,26	0,26	0,23	0,19
Construction	0,24	0,19	0,28	0,25	0,24
Transports et communications	0,13	0,17	0,17	0,16	0,14
Autres services marchands	0,25	0,27	0,24	0,21	0,16
Total secteurs marchands	0,22	0,25	0,24	0,21	0,17
<i>Emploi</i>					
Energie	0,02	0,04	0,04	0,05	0,06
Industries manufacturières	0,13	0,24	0,37	0,52	0,67
Construction	0,24	0,23	0,27	0,26	0,25
Transports et communications	0,46	0,61	0,72	0,80	0,85
Autres services marchands	0,81	0,99	1,05	1,07	1,07
Total secteurs marchands	0,54	0,69	0,76	0,82	0,86
<i>Prix de revient</i>					
Energie	-0,07	-0,12	-0,11	-0,09	-0,08
Industries manufacturières	-0,34	-0,38	-0,36	-0,31	-0,25
Construction	-0,37	-0,38	-0,34	-0,33	-0,30
Transports et communications	-0,75	-0,57	-0,54	-0,48	-0,45
Autres services marchands	-0,98	-0,62	-0,53	-0,47	-0,43
Total secteurs marchands	-0,64	-0,48	-0,43	-0,38	-0,34
<i>Prix de production</i>					
Energie	-0,05	-0,09	-0,08	-0,08	-0,07
Industries manufacturières	-0,23	-0,27	-0,27	-0,24	-0,20
Construction	-0,28	-0,34	-0,34	-0,33	-0,31
Transports et communications	-0,31	-0,36	-0,37	-0,36	-0,34
Autres services marchands	-0,36	-0,17	-0,10	-0,05	-0,01
Total secteurs marchands	-0,28	-0,25	-0,22	-0,19	-0,16

**TABLEAU 22 Effets de la variante sur les finances publiques  
(différences, en milliards par rapport à la simulation de base)**

	t	t+1	t+2	t+3	t+4
<i>Recettes courantes</i>	-22,1	-19,9	-19,7	-19,4	-20,2
Taxes directes	5,3	7,0	7,7	8,1	8,3
I.P.P.	4,5	5,7	6,6	7,5	8,3
I.Soc.	1,9	1,3	1,1	0,5	0
Taxes indirectes	0,3	1,0	1,2	1,3	1,3
Cotisations de Sécurité sociale	-27,5	-27,7	-28,4	-28,6	-29,6
<i>Dépenses courantes</i>	-6,5	-8,0	-8,0	-7,8	-7,9
Consommation publique	-1,8	-1,8	-1,8	-1,8	-1,9
Prestations sociales	-5,5	-7,0	-7,7	-8,2	-8,6
Paiements d'intérêts	0,9	1,0	1,7	2,3	2,7
<i>Capacité (+) ou besoin (-) net de financement de :</i>					
Pouvoir central	7,5	11,6	13,5	14,9	16,3
Sécurité sociale	-23,1	-23,6	-25,6	-27,2	-29,5

## B. Les différentes modalités de financement par la taxation indirecte

### 1. INTRODUCTION DE LA TAXE CO<sub>2</sub>/ÉNERGIE

#### *Modalités*

Cette première modalité de financement propose l'introduction d'une taxe CO<sub>2</sub>/énergie selon les modalités décrites par la directive de juin 1992 de la Commission de l'Union Européenne: taxe assise pour moitié sur le contenu énergétique des produits et pour moitié sur le contenu en carbone. La Directive propose également (mais cette modalité n'est pas reprise ici) que la taxe soit progressive, atteignant l'équivalent de 3 \$ par baril de pétrole la première année et s'accroissant de 1 \$ chaque année pour atteindre 10 \$ après 7 ans.

On notera que le financement d'une mesure de réduction des cotisations sociales de 30 milliards correspond à peu près à la taxe CO<sub>2</sub>/énergie de 3 \$. Plus précisément, la taxe s'élève à 0,21 Ecu/Gj et à 2,81 Ecus/tonne de CO<sub>2</sub>. Ex ante, l'introduction d'une telle taxe (qui rapporte exactement 32,2 milliards) accroît le prix moyen de l'énergie de 4,6 %, avec des différences assez sensibles selon le type de produit énergétique (voir tableau ci-dessous).

**TABLEAU 23** impact ex ante de la taxe CO<sub>2</sub>/énergie  
(en % par rapport au scénario de base)

Produits énergétiques	impact en %
Gaz	7,8
Electricité	2,4
Combustibles solides	15,6
Produits pétroliers	4,8
Essence	3,2
Gasoil de chauffage	7,4
Gasoil routier	4,6
Fuel résiduel	6,5
Total	4,6

### *Croissance et emploi*

Les principaux résultats macroéconomiques et sectoriels de cette première variante de financement sont donnés ci-dessous.

Dans l'ensemble, l'introduction de la taxe CO<sub>2</sub>/énergie à concurrence de 32 milliards entraîne des effets dépressifs pour l'économie. L'élévation du niveau général du prix des produits énergétiques entraîne une ponction sur le revenu national et une élévation du niveau général des prix, phénomènes qui sont à l'origine d'une baisse de l'activité économique générale.

Dès la première année, l'indice des prix de la consommation se voit relevé de 0,28 %, alors que le P.I.B. est réduit de 0,1 %. La chute du P.I.B. s'explique par la ponction opérée sur le pouvoir d'achat des ménages (dont les salaires ne sont indexés que sur l'indice santé, qui ne s'accroît que de 0,10 %) et, partant, par la baisse de la consommation privée. Face à cette contraction de la demande et en réaction à l'alourdissement des charges, l'investissement se contracte également.

A moyen terme, la chute de la demande intérieure se confirme et on observe également un repli des exportations. Toutefois, la baisse parallèle des importations (liée à la réduction de la demande, mais aussi à la réduction des importations d'énergie) permet de limiter assez nettement l'impact négatif de la taxe sur le P.I.B. Ce dernier ne baisse que de 0,14 % après 5 ans.

La facture énergétique vis-à-vis de l'extérieur est ainsi réduite de 2,3 milliards de francs dès la première année, montant qui atteint 4,7 milliards la dernière année.

La réduction de l'activité concerne l'ensemble des secteurs marchands, mais le secteur énergétique est particulièrement touché par la mesure (ainsi que la construction, dont la croissance pâtit de la réduction des investissements).

Cette baisse de l'activité est responsable des pertes d'emploi, qui culminent, en fin de période, à 3.900. Le salaire réel se réduit de 0,16 % après 5 ans, en raison du mécanisme d'indexation partielle et d'une légère chute des productivités.

Ces résultats permettent de mettre en lumière deux mécanismes-clé :

1. les substitutions factorielles jouent un rôle très important, puisque la complémentarité entre le capital et l'énergie implique que la taxe déprime davantage l'investissement des entreprises, tandis que l'emploi est, en termes relatifs, favorisé. Ceci explique les pertes de productivité et modère quelque peu les effets négatifs pour les ménages;
2. la réduction de la consommation d'énergie induite par la taxe est significative et joue un rôle crucial dans la résorption du choc; la réduction de la consommation finale énergétique, proche de 1,8 % la première année, atteint ainsi 2,3 % à moyen terme.

### *Finances publiques*

Cette variante de financement se révèle particulièrement avantageuse pour les finances publiques, dont le déficit est comprimé, en fin de période, d'un montant supérieur à celui de la recette ex ante de la taxe. Ce bon résultat s'explique essentiellement par deux phénomènes :

- la taxe étant, dans ce cas-ci affectée au désendettement, une économie substantielle est réalisée sur les paiements d'intérêt (16,4 milliards à moyen terme);
- l'indexation générale des salaires et pensions, ainsi que des prestations sociales, sur base de l'indice santé permet de ralentir sensiblement la croissance nominale des dépenses publiques hors charge d'intérêt. Au total, la consommation publique ne s'accroît que de 0,4 milliard et les prestations sociales ne sont majorées que de 2 milliards.

Au total, le solde des opérations courantes et en capital de l'ensemble des administrations publiques s'améliore de 0,4 % du P.I.B., soit 40,4 milliards, pour une recette qui s'élevait ex ante à 35,9 milliards.

On notera cependant que l'amélioration ne concerne que le Pouvoir central. En l'absence d'une affectation du produit de la recette supplémentaire à la Sécurité sociale, cette dernière voit au contraire sa capacité de financement se réduire légèrement, en raison d'une légère baisse de ses recettes de cotisations (liée aux pertes d'emploi) et d'une hausse de ses dépenses (due à la hausse des prix et à celle du chômage).

Enfin, pour être complet, on peut relever que le gain budgétaire par emploi détruit s'élève à un peu plus de 10 millions ex post, contre 9,2 millions ex ante, ces chiffres étant calculés à moyen terme.

**TABLEAU 24 Effets macroéconomiques d'un financement via une taxe CO<sub>2</sub>/ énergie (différences, en %, par rapport à la simulation de base)**

	t	t+1	t+2	t+3	t+4
<i>Demande et production</i>					
Consommation privée	-0,12	-0,27	-0,33	-0,33	-0,34
Investissements	-0,17	-0,40	-0,49	-0,55	-0,58
Entreprises	-0,25	-0,57	-0,68	-0,75	-0,78
Logements	0	-0,02	-0,06	-0,11	-0,14
Demande intérieure totale	-0,13	-0,28	-0,32	-0,33	-0,35
Exportations	-0,03	-0,15	-0,15	-0,14	-0,12
Importations	-0,11	-0,27	-0,31	-0,32	-0,32
P.I.B.	-0,07	-0,17	-0,17	-0,16	-0,14
<i>Prix et coûts</i>					
Consommation privée	0,28	0,30	0,29	0,27	0,24
Investissements	0,05	0,08	0,10	0,10	0,08
Exportations	0,10	0,13	0,13	0,13	0,11
Importations	0,04	0,04	0,04	0,04	0,04
Termes d'échange	0,07	0,09	0,09	0,09	0,08
P.I.B.	0,21	0,23	0,24	0,22	0,20
<i>Emploi</i>					
Emploi en milliers	-0,8	-2,7	-3,3	-3,6	-3,9
en %	-0,02	-0,07	-0,09	-0,09	-0,10
Taux de chômage	0,02	0,06	0,08	0,08	0,09
Productivité horaire	-0,05	-0,10	-0,09	-0,06	-0,02
<i>Revenus</i>					
Salaire horaire réel	-0,22	-0,21	-0,20	-0,18	-0,16
Revenu disponible réel	-0,29	-0,36	-0,37	-0,40	-0,42
Coût salarial unitaire	0,11	0,20	0,17	0,14	0,11
Taux d'épargne des ménages	-0,13	-0,07	-0,03	-0,05	-0,06
Taux d'excédent d'exploitation corrigé des entreprises	-0,08	-0,12	-0,09	-0,08	-0,07
<i>Balance extérieure</i>					
milliards de francs	7,6	11,9	15,3	17,7	20,5
% du P.I.B.	0,09	0,14	0,17	0,19	0,21
<i>Finances publiques</i>					
Capacité (+) ou besoin (-) de financement des administrations publiques					
milliards	28,6	29,2	32,3	36,4	40,4
% du P.I.B.	0,36	0,35	0,38	0,39	0,41
<i>Glissement du revenu disponible entre agents (en % du P.I.B.)</i>					
Ménages	-0,11	-0,10	-0,10	-0,14	-0,18
Entreprises	-0,06	-0,08	-0,11	-0,10	-0,09
Etat	0,35	0,35	0,37	0,39	0,41
Reste du Monde	-0,17	-0,17	-0,16	-0,15	-0,15

**TABLEAU 25 Effets sectoriels d'un financement via une taxe CO<sub>2</sub>/ énergie (différences, en %, par rapport à la simulation de base)**

	t	t+1	t+2	t+3	t+4
<i>Résultats sectoriels</i>					
<i>Valeurs ajoutées</i>					
Energie	-0,28	-0,54	-0,58	-0,61	-0,66
Industries manufacturières	-0,11	-0,23	-0,19	-0,13	-0,06
Construction	-0,13	0,031	0,036	-0,39	-0,40
Transports et communications	-0,03	-0,10	-0,12	-0,12	-0,12
Autres services marchands	-0,02	-0,13	-0,16	-0,14	-0,13
Total secteurs marchands	-0,08	-0,20	-0,21	-0,18	-0,16
<i>Emploi</i>					
Energie	-0,06	-0,18	-0,29	-0,41	-0,56
Industries manufacturières	-0,04	-0,07	-0,07	-0,07	-0,07
Construction	-0,06	-0,16	-0,20	-0,22	-0,24
Transports et communications	-0,02	-0,07	-0,11	-0,13	-0,15
Autres services marchands	-0,02	-0,09	-0,11	-0,12	-0,12
Total secteurs marchands	-0,03	-0,09	-0,11	-0,12	-0,12

**TABLEAU 26 Effet de la variante sur les finances publiques (différences, en milliards, par rapport à la simulation de base)**

	t	t+1	t+2	t+3	t+4
<i>Recettes courantes</i>	31,2	28,5	27,4	27,2	26,8
Taxes directes	-0,4	-2,6	-3,2	-3,4	-3,6
I.P.P.	1,0	-0,5	-1,1	-1,2	-1,3
I.Soc.	-1,4	-2,1	-2,1	-2,2	-2,3
Taxes indirectes	31,1	31,1	31,2	31,2	31,9
Cotisations de Sécurité sociale	0,5	0,1	-0,3	-0,5	-0,9
<i>Dépenses courantes</i>	2,4	-0,9	-5,9	-9,6	-13,9
Consommation publique	0,4	0,5	0,5	0,4	0,4
Prestations sociales	0,5	1,8	2,0	2,0	2,0
Paiements d'intérêts	1,3	-3,3	-8,5	-12,2	-16,4
<i>Capacité (+) ou besoin (-) net de financement de :</i>					
Pouvoir central	26,7	28,8	33,2	37,2	41,7
Sécurité sociale	0,3	-1,6	-2,5	-3,2	-3,9

## 2. ACCROISSEMENT DE LA COTISATION ÉNERGIE

Cette deuxième variante de financement sélectionne une hausse de la cotisation énergie. Rappelons que cette cotisation<sup>4</sup> a été introduite en août 1993 et était destinée à financer des réductions de cotisations sociales. La cotisation énergie prend la forme d'une accise supplémentaire, levée sur les produits suivants: essence, pétrole lampant, gasoil de chauffage, électricité basse tension, gaz naturel, butane et propane. Cette taxe, qui n'est supportée que par les ménages et une petite partie des services, a rapporté un peu moins de 9 milliards en 1994. Un rendement dépassant de 30 milliards ce dernier montant implique que le taux moyen de la taxe énergie soit un peu plus que quadruplé.

Ex ante, un tel niveau de taxation implique que le prix moyen de l'énergie, tous secteurs confondus, soit relevé, tout comme dans le cas de la taxe CO<sub>2</sub>/énergie, de 4,5 % environ. Pour les ménages, la majoration de tarif est évidemment nettement plus lourde : près de 9 % l'année d'introduction de la mesure.

### Résultats

La majoration de la cotisation énergie a pour effet d'augmenter le niveau général des prix (+0,68 % la première année) et, par le biais de l'indexation, les coûts salariaux par tête. Notons cependant que les salaires réels baissent d'emblée de 0,57 %, dans la mesure où les salaires nominaux sont indexés sur base de l'indicesanté (qui ne s'accroît que de 0,17 %). Il en résulte un tassement non négligeable du revenu réel et, partant, de la consommation privée (qui baisse de 0,36 % la première année et de 0,58 % à moyen terme). Le tassement de la demande intérieure et le relèvement des coûts intérieurs provoquent une baisse des investissements des entreprises, moins importante toutefois que dans le cas de la taxe CO<sub>2</sub>/énergie. On note également un certain recul pour les exportations, mais à nouveau, la baisse est moins importante que dans le cas de la taxe CO<sub>2</sub>/énergie.

A moyen terme, la demande intérieure baisse de 0,34 %, mais la baisse parallèle des importations (due entre autres à une consommation d'énergie en réduction) permet de limiter la perte de P.I.B. à 0,13 %.

La réduction de l'activité économique entraîne des pertes d'emploi: ces dernières ne s'élèvent toutefois qu'à 3.270 unités, soit 0,09 %, la baisse du salaire réel permettant de freiner ce phénomène.

Enfin, la balance extérieure bénéficie du tassement des importations et, malgré un léger repli des exportations en volume, gagne 8,6 milliards la première année et 14,1 milliards à moyen terme.

---

4. Appelée cotisation sur l'énergie en vue de sauvegarder la compétitivité et l'emploi.

*Finances publiques*

La majoration de la cotisation énergie permet, tout comme la taxe CO<sub>2</sub>/énergie, de réduire le déficit de l'ensemble des administrations publiques de manière non négligeable, mais on notera que le rendement de l'opération (mesuré par le rapport entre la recette nouvelle calculée ex ante et la baisse du déficit ex post) n'atteint pas celui de la taxe CO<sub>2</sub>/énergie, en raison d'un recul moindre des dépenses (s'expliquant lui-même par l'impact plus important de la cotisation énergie sur les prix).

Au total, le déficit de l'ensemble des administrations publiques baisse de 22,8 milliards la première année et de 27,3 milliards à moyen terme. Le rendement budgétaire de ce type de financement est donc de 86,4 % (baisse de 27,3 milliards du déficit ex post, comparé à une recette ex ante de 31,6 milliards). De plus, le gain budgétaire par emploi détruit s'élève, ex post, à 9,8 millions à moyen terme.

Le résultat en matière de finances publiques s'explique par la combinaison de mouvements affectant les différents postes de recettes et dépenses publiques en sens divers.

Les recettes s'accroissent au total de 27,9 milliards la première année et de 25,3 milliards après 5 ans. Cette hausse découle bien entendu de la mesure elle-même (hausse de la taxation indirecte), mais s'explique aussi par un léger accroissement des recettes de cotisations sociales. Par contre, on observe une baisse du rendement de la taxation directe, due au recul de l'I.Soc. (en raison de la baisse de l'activité). Les recettes d'I.P.P. ne sont pour leur part que marginalement affectées.

Les dépenses courantes sont en hausse en début de période, mais se réduisent à moyen terme. A court terme, la hausse des prix et la montée du chômage alourdissent les dépenses de consommation publique et de prestation sociale. La baisse du déficit permet toutefois d'alléger les paiements d'intérêts : la baisse de ces derniers est graduelle et ce n'est qu'en fin de période qu'ils permettent de compenser la hausse des autres dépenses.

Compte tenu de l'affectation de la recette supplémentaire à la réduction du déficit, la mesure est particulièrement intéressante pour le Pouvoir central : le déficit de ce dernier baisse en effet de plus de 30 milliards à moyen terme. Par contre, l'opération est globalement négative pour la Sécurité sociale, qui voit sa capacité de financement baisser de 5,9 milliards de francs en raison de la hausse de ses dépenses.

**TABLEAU 27 Effets macroéconomiques d'un financement via une majoration de la cotisation énergie (différences, en %, par rapport à la simulation de base)**

	t	t+1	t+2	t+3	t+4
<i>Demande et production</i>					
Consommation privée	-0,36	-0,60	-0,62	-0,61	-0,58
Investissements	-0,19	0,32	-0,04	0,04	0,13
Entreprises	-0,19	-0,24	-0,28	-0,18	-0,10
Logements	-0,37	2,17	0,70	0,80	0,93
Demande intérieure totale	-0,32	-0,32	-0,42	-0,38	-0,34
Exportations	-0,04	-0,09	-0,11	-0,11	-0,11
Importations	-0,24	-0,30	-0,35	-0,34	-0,32
P.I.B.	-0,14	-0,12	-0,19	-0,16	-0,13
<i>Prix et coûts</i>					
Consommation privée	0,66	0,66	0,63	0,60	0,56
Investissements	0,03	0,09	0	0,02	0,01
Exportations	0,04	0,06	0,07	0,07	0,06
Importations	0,08	0,08	0,08	0,08	0,08
Termes d'échange	-0,04	-0,02	-0,02	-0,01	-0,01
P.I.B.	0,34	0,37	0,33	0,33	0,31
<i>Emploi</i>					
Emploi en milliers	-1,3	-1,9	-3,3	-3,3	-3,3
en %	-0,04	-0,05	-0,09	-0,09	-0,09
Taux de chômage	0,03	0,04	0,08	0,08	0,07
Productivité horaire	-0,12	-0,08	-0,11	-0,07	-0,04
<i>Revenus</i>					
Salaire horaire réel	-0,56	-0,53	-0,51	-0,49	-0,46
Revenu disponible réel	-0,65	-0,63	-0,69	-0,61	-0,63
Coût salarial unitaire	0,22	0,22	0,24	0,18	0,15
Taux d'épargne des ménages	-0,23	-0,02	-0,05	0	-0,03
Taux d'excédent d'exploitation corrigé des entreprises	-0,21	-0,17	-0,22	-0,17	-0,16
<i>Balance extérieure</i>					
milliards de francs	8,6	10,8	14,0	14,4	14,1
% du P.I.B.	0,10	0,12	0,15	0,15	0,14
<i>Finances publiques</i>					
Capacité (+) ou besoin (-) de financement des administrations publiques					
milliards	22,8	21,6	23,7	23,5	27,3
% du P.I.B.	0,29	0,27	0,27	0,26	0,28
<i>Glissement du revenu disponible entre agents (en % du P.I.B.)</i>					
Ménages	-0,14	-0,16	-0,14	-0,14	-0,18
Entreprises	-0,14	-0,10	-0,14	-0,14	-0,12
Etat	0,28	0,24	0,26	0,26	0,28
Reste du Monde	0,01	0,02	0,02	0,02	0,02

**TABLEAU 28 Effets sectoriels d'un financement via une majoration de la cotisation énergie (différences, en %, par rapport à la simulation de base)**

	t	t+1	t+2	t+3	t+4
<i>Résultats sectoriels</i>					
<i>Valeurs ajoutées</i>					
Energie	-1,41	-1,31	-1,33	-1,19	-1,09
Industries manufacturières	-0,10	-0,11	-0,14	-0,10	-0,07
Construction	-0,23	0,54	0,02	0,09	0,17
Transports et communications	-0,08	-0,12	-0,16	-0,15	-0,14
Autres services marchands	-0,04	-0,16	-0,20	-0,17	-0,14
Total secteurs marchands	-0,17	-0,15	-0,23	-0,18	-0,15
<i>Emploi</i>					
Energie	-0,27	-0,44	-0,55	-0,67	-0,76
Industries manufacturières	-0,04	-0,05	-0,07	-0,07	-0,08
Construction	-0,12	0,25	0,02	0,05	0,09
Transports et communication	-0,04	-0,09	-0,13	-0,15	-0,16
Autres services marchands	-0,03	-0,10	-0,13	-0,13	-0,12
Total secteurs marchands	-0,04	-0,06	-0,11	-0,11	-0,10

**TABLEAU 29 Effet de la variante sur les finances publiques (différences, en milliards, par rapport à la simulation de base)**

	t	t+1	t+2	t+3	t+4
<i>Recettes courantes</i>	27,9	26,4	23,3	24,5	25,1
Taxes directes	-0,8	-2,6	-4,2	-3,4	-3,1
I.P.P.	1,9	-0,3	-0,8	-0,2	0,3
I.Soc.	-2,8	-2,3	-3,4	-3,3	-3,4
Taxes indirectes	27,5	27,3	26,7	27,1	27,7
Cotisations de Sécurité sociale	1,0	1,4	0,7	0,8	0,7
<i>Dépenses courantes</i>	4,6	4,3	-0,8	0,5	-2,7
Consommation publique	1,0	1,0	1,0	2,7	2,7
Prestations sociales	1,0	2,0	3,3	5,7	5,7
Paievements d'intérêts	2,3	-0,2	-5,5	-8,3	-11,4
<i>Capacité (+) ou besoin (-) net de financement de :</i>					
Pouvoir central	20,1	20,3	23,3	26,1	30,3
Sécurité sociale	0,9	-1,1	-2,5	-5,2	-5,9

### 3. ACCROISSEMENT DU TAUX DE TVA

Dans cette variante, le taux de T.V.A. normal est majoré de 1,5 point, l'amenant ainsi à 22 % pour toute la période de simulation. Le taux réduit est inchangé. Cette mesure permet de gonfler les recettes de T.V.A. d'un peu plus de 30 milliards de francs la première année d'introduction de la mesure.

Rappelons que le modèle ne traite pas explicitement des possibilités de détournement de trafic entraîné par une hausse unilatérale du taux de T.V.A. en Belgique. Ce problème est discuté dans un encadré ci-dessous.

#### **La faisabilité d'une hausse de la T.V.A. au regard du risque de délocalisation de la consommation privée**

##### *Formulation du problème*

La formation de l'U.E.M. accroît la mobilité des biens, des services et du capital. L'impact des disparités fiscales entre Etats-membres sur l'allocation des ressources pourrait par conséquent s'accroître et, du même coup, accroître la pression exercée par le marché vers une harmonisation fiscale.

Afin d'évaluer la marge de manoeuvre fiscale qu'un tel contexte laisse à un Etat-membre (en l'occurrence par rapport à l'option d'un relèvement de la T.V.A.), il est intéressant d'examiner la situation en la matière d'autres unions monétaires, comme les Etats-Unis. Les Etats américains disposent en effet d'une large souveraineté dans le domaine fiscal. D'après une étude de Van Hoek et Groot (ESB, 17 mars 1991), il apparaît que la fiscalité sur le chiffre d'affaires présente une grande diversité même entre les Etats très peuplés de l'Est américain : les différences de taux peuvent atteindre jusqu'à 7 % (1985). Par contre, les écarts entre Etats américains en matière d'accises sur l'essence sont insignifiants.

Il semble que ce constat apparemment contradictoire puisse être mis en rapport avec le type de bien taxé. L'essence constitue un bien à caractère homogène, alors que les biens de consommation durables se caractérisent par une forte différenciation de telle sorte que d'autres facteurs que les prix - tels les services connexes - jouent un rôle dans la formation de la demande.

La densité de population relativement élevée de l'Union européenne réduit l'ampleur des écarts possibles entre les taux appliqués dans les différents Etats-membres. Cependant, l'exemple est-américain suggère de relativiser l'importance de cet argument. On observe d'ailleurs, en ce qui concerne la Belgique et les Etats voisins, que les différences de taux sont loin d'être négligeables (Belgique : 20,5 % ; Allemagne et Luxembourg : 15 % ; Pays-Bas : 17,5 % et France : 18,6 % - situation d'avril 1994).

Il semble donc probable que des écarts raisonnables de taux de T.V.A. pourront subsister au sein de l'Union monétaire européenne, en tout cas pour les biens de consommation qui présentent un degré de différenciation suffisant.

##### *Indicateurs de délocalisation de la consommation*

D'après la F.E.D.I.S. (Fédération des Entreprises de la Distribution), la part du revenu des ménages dépensée à l'étranger serait passée de 5 % à 9 % entre 1970 et 1990. Ces estimations sont basées sur des données de l'I.N.S. et de la Banque Nationale de Belgique. A ce niveau, il est cependant difficile - voire impossible - de faire la part entre l'internationalisation croissante (tourisme) et les comportements induits par les différences fiscales susceptibles d'encourager la consommation transfrontalière de biens imposés plus faiblement. On dispose de peu d'informations à cet égard, en-dehors de données partielles en provenance d'enquêtes locales menées auprès du commerce de détail dans les régions frontalières et qui confirment une "évasion fiscale" d'ampleur limitée dans le chef du consommateur belge. Aucune étude globale relative à la consommation transfrontalière et à l'impact sur celle-ci d'une modification de la fiscalité indirecte n'est actuellement disponible.

Dans le cadre de la présente étude, deux approches extrêmement globales ont été tentées afin de confirmer ou d'infirmer l'existence d'une délocalisation significative de la consommation.

Dans une première approche, on a cherché à mettre en évidence la simple existence du problème en analysant l'évolution des recettes d'impôts indirects du Grand-Duché de Luxembourg. Cet Etat, par sa petitesse et l'accès facile qu'il offre aux régions frontalières des Etats voisins, est par nature susceptible de générer des délocalisations de consommation théoriquement importantes. Il était donc tentant d'estimer l'impact des mouvements de taux de T.V.A. en Belgique, en Allemagne et en France sur les recettes d'impôt indirect du Grand-Duché, via l'effet sur la consommation privée sur son territoire.

La simultanéité des mouvements de taux dans différents Etats concernés rend une telle estimation malheureusement très malaisée (sans parler des complications qu'entraînent les adaptations de droits d'accises).

En 1983 par exemple, le Grand-Duché n'a enregistré qu'une croissance modérée de la consommation privée en volume alors que le taux normal de T.V.A. passait en Belgique de 17 à 19 % et en Allemagne de 13 à 14 %. Il est vrai que le taux normal au Grand-Duché avait été relevé simultanément de 10 à 12 %. La période 1992-1993 a également été marquée par plusieurs modifications de taux susceptibles d'entraîner des effets contradictoires : alors le taux normal de T.V.A. passait de 19 à 19,5 % en Belgique et de 14 à 15 % en Allemagne, le taux grand-ducal était relevé de 12 à 15 % et le taux français maximum de 22 % supprimé.

Il est par conséquent hasardeux de baser des conclusions quant à l'importance de la délocalisation de la consommation sur les variations de la croissance de la consommation privée.

La seconde approche, économétrique cette fois, est axée sur un indicateur de pression fiscale indirecte globale belge d'une part, étrangère d'autre part. L'indicateur de pression fiscale indirecte étrangère a été construit sur base d'une moyenne pondérée des taux implicites néerlandais, français et allemands. La corrélation entre la consommation privée belge et le différentiel entre ces deux indicateurs a été testée. Les résultats des estimations se sont cependant avérées extrêmement dépendantes des spécifications retenues.

Il faut également souligner que la modélisation du comportement de consommation n'est pas évidente. En cas de hausse de la T.V.A. belge par exemple, deux effets contradictoires se développent : d'une part, un effet direct de réduction du pouvoir d'achat qui entraîne une baisse de la consommation tant sur le territoire national qu'à l'étranger (effet-revenu); d'autre part, un effet indirect de réallocation de la consommation, par lequel les achats de biens plus faiblement taxés augmentent (effet de substitution), ce qui peut éventuellement se traduire par un accroissement des achats transfrontaliers.

Il n'est donc pas envisageable dans un délai rapproché de parvenir à appréhender correctement (et encore moins de chiffrer) les effets de réallocation d'une adaptation des taux de T.V.A. L'analyse est en effet tributaire, non seulement de la mise au point d'un modèle correct, mais encore de la fiabilité des données disponibles. Les recherches seront poursuivies à cet égard.

### *Conclusion*

Il semble bien que subsistera au sein d'une Union Economique et Monétaire une certaine marge de manoeuvre pour des taux de T.V.A. différenciés entre Etats (et donc pour d'éventuelles hausses de taux). Cela se vérifiera d'autant plus que les Etats recourront à la fiscalité indirecte comme source de financement alternatif dans le cadre des politiques d'emploi. Mentionnons à ce propos la hausse du taux normal de T.V.A. en France qui a été portée en août 1995 de 18,6 % à 20,6 %, en vue notamment de financer une réduction de 10 % des cotisations sociales sur les "bas-salaires" (cfr. le "Financieel Economische Tijd, 23 juin 1995).

Il est sans doute indiqué, en cette matière, de concentrer les hausses de fiscalité indirecte sur les biens non homogènes soumis au taux normal de T.V.A., ce afin de limiter les délocalisations d'achats.

*Croissance et emploi*

La majoration du taux de T.V.A. se répercute directement dans les prix de la consommation et se diffuse ensuite dans les coûts (via principalement l'indexation des salaires). Il s'ensuit une baisse de l'activité et une hausse du chômage.

Dès la première année de la simulation, les prix de la consommation privée ainsi que le prix des investissements en logements et publics, subissent une augmentation non négligeable : + 0,39 % pour les prix de la consommation privée; +1,10 % pour les prix des investissements en logements. Il s'ensuit une baisse du revenu disponible réel et un tassement de la consommation privée. La baisse de la demande et la diffusion graduelle de la hausse initiale des prix dans l'ensemble de l'économie entraînent un repli des investissements des entreprises. A moyen terme, ces différents mouvements tendent à se nourrir mutuellement et à s'amplifier. Après 5 ans, la consommation privée perd 0,55 % et les investissements des entreprises reculent de 0,31 %. On note également un repli pour les exportations, s'expliquant par la baisse de la compétitivité.

La baisse de l'activité provoque un accroissement du chômage : celui-ci progresse de 2.400 unités la première année et de 9.300 unités à moyen terme. L'essentiel des pertes d'emploi concerne le secteur des services marchands (près de 6.000 emplois perdus à moyen terme), mais l'emploi baisse aussi de manière significative dans la construction (plus de 1.000 pertes d'emploi). Le coût salarial unitaire nominal s'accroît de 0,26 % la première année et de 0,53 % après 5 ans. On observe par contre une baisse du salaire horaire réel la première année, s'expliquant par les facteurs suivants :

- léger recul de la productivité;
- montée du chômage;
- index santé en hausse plus lente que le déflateur des prix de la consommation privée.

Au total, la demande intérieure baisse de 0,42 % après 5 ans, mais le P.I.B. ne perd que 0,23 %, en raison de la baisse parallèle des importations.

Le recul du volume des importations et la hausse du prix des exportations (en volume, les exportations sont par contre en léger recul) entraînent un gonflement du surplus extérieur : la balance extérieure courante gagne 4,3 milliards de francs la première année et 18,9 milliards à moyen terme.

*Finances publiques*

Globalement et malgré le recul de l'activité économique, la majoration du taux normal de T.V.A. constitue une opération intéressante pour les finances publiques. La baisse du déficit de l'ensemble des administrations publiques atteint 24,5 milliards la première année et 32,1 milliards à moyen terme. Compte tenu de la recette supplémentaire calculée ex ante, le rendement ex post de ce type de mesure est tout à fait comparable à celui de la cotisation énergie, soit environ 86 %.

La baisse du déficit s'explique par :

- la hausse des recettes qui, dans l'ensemble, s'accroissent de plus de 38 milliards à moyen terme (mais on note un tassement des recettes directes d'I.Soc., dû à la baisse de l'activité économique);
- la baisse des paiements d'intérêt, résultant de l'affectation des nouvelles recettes de T.V.A. au désendettement public. On note cependant que globalement, les dépenses sont en hausse en raison de la poussée inflationniste engendrée par la mesure (et, donc, l'indexation des traitements, pensions et prestations sociales) et de la hausse du chômage.

Compte tenu des pertes d'emploi générées par la mesure, on peut noter que celle-ci implique, ex post, un gain budgétaire de 4 millions par emploi détruit, soit sensiblement moins que dans le cas de la taxe CO<sub>2</sub>/énergie ou de la cotisation énergie.

C'est à nouveau le Pouvoir central qui, compte tenu de l'affectation de la nouvelle recette, bénéficie de l'opération : à moyen terme, le déficit du Pouvoir central baisse de 35,6 milliards. On note par contre un déficit en hausse pour la Sécurité sociale.

**TABLEAU 30 Effets macroéconomiques d'un financement via une majoration du taux normal de T.V.A. (différences, en %, par rapport à la simulation de base)**

	t	t+1	t+2	t+3	t+4
<i>Demande et production</i>					
Consommation privée	-0,14	-0,35	-0,49	-0,51	-0,55
Investissements	-0,20	0	-0,27	-0,29	-0,30
Entreprises	-0,20	-0,32	-0,43	-0,35	-0,31
Logements	-0,22	1,04	0,19	-0,16	-0,32
Demande intérieure totale	-0,15	-0,23	-0,39	-0,39	-0,42
Exportations	-0,01	-0,04	-0,06	-0,07	-0,08
Importations	-0,07	-0,13	-0,23	-0,24	-0,27
P.I.B.	-0,10	-0,14	-0,24	-0,23	-0,23
<i>Prix et coûts</i>					
Consommation privée	0,39	0,53	0,60	0,62	0,62
Investissements	0,43	0,49	0,47	0,49	0,49
Exportations	0,02	0,04	0,05	0,06	0,06
Importations	0	0	-0,01	-0,01	-0,01
Termes d'échange	0,02	0,05	0,06	0,07	0,07
P.I.B.	0,34	0,47	0,48	0,56	0,53
<i>Emploi</i>					
Emploi en milliers	-2,4	-4,5	-7,1	-8,1	-9,3
en %	-0,06	-0,12	-0,19	-0,21	-0,24
Taux de chômage	0,05	0,10	0,16	0,18	0,21
Productivité horaire	-0,04	-0,02	-0,04	0,01	0,04
<i>Revenus</i>					
Salaire horaire réel	-0,17	-0,13	-0,10	-0,08	-0,05
Revenu disponible réel	-0,40	-0,45	-0,58	-0,54	-0,63
Coût salarial unitaire	0,26	0,43	0,54	0,53	0,53
Taux d'épargne des ménages	-0,20	-0,07	-0,07	-0,02	-0,06
Taux d'excédent d'exploitation corrigé des entreprises	-0,40	-0,41	-0,46	-0,42	-0,42
<i>Balance extérieure</i>					
milliards de francs	4,3	8,5	14,2	16,2	18,9
% du P.I.B.	0,04	0,09	0,15	0,16	0,18
<i>Finances publiques</i>					
Capacité (+) ou besoin (-) de financement des administrations publiques					
milliards	24,5	23,9	27,8	25,9	32,1
% du P.I.B.	0,31	0,30	0,32	0,29	0,33
<i>Glissement du revenu disponible entre agents (en % du P.I.B.)</i>					
Ménages	-0,19	-0,19	-0,17	-0,18	-0,23
Entreprises	-0,20	-0,20	-0,24	-0,21	-0,20
Etat	0,33	0,32	0,34	0,33	0,36
Reste du Monde	0,07	0,07	0,07	0,07	0,07

**TABLEAU 31 Effets sectoriels d'un financement via une majoration du taux normal de T.V.A. (différences, en %, par rapport à la simulation de base)**

	t	t+1	t+2	t+3	t+4
<i>Résultats sectoriels</i>					
<i>Valeurs ajoutées</i>					
Energie	-0,36	-0,35	-0,47	-0,41	-0,42
Industries manufacturières	-0,08	-0,14	-0,21	-0,19	-0,19
Construction	-0,20	0,14	-0,21	-0,27	-0,30
Transports et communications	-0,04	-0,09	-0,14	-0,14	-0,15
Autres services marchands	-0,13	-0,27	-0,38	-0,35	-0,35
Total secteurs marchands	-0,12	-0,17	-0,28	-0,27	-0,27
<i>Emploi</i>					
Energie	-0,07	-0,11	-0,16	-0,19	-0,23
Industries manufacturières	-0,03	-0,06	-0,11	-0,14	-0,17
Construction	-0,15	-0,05	-0,28	-0,38	-0,46
Transports et communication	-0,06	-0,14	-0,22	-0,26	-0,31
Autres services marchands	-0,09	-0,20	-0,29	-0,31	-0,33
Total secteurs marchands	-0,08	-0,15	-0,23	-0,26	-0,30

**TABLEAU 32 Effet de la variante sur les finances publiques (différences, en milliards, par rapport à la simulation de base)**

	t	t+1	t+2	t+3	t+4
<i>Recettes courantes</i>	33,3	36,6	34,1	38,7	38,3
Taxes directes	-1,7	-1,9	-4,4	-3,0	-4,2
I.P.P.	2,8	3,4	2,4	4,1	3,5
I.Soc.	-4,4	-5,3	-6,8	-7,0	-7,8
Taxes indirectes	32,6	34,1	34,6	36,5	38,1
Cotisations de Sécurité sociale	2,2	4,2	3,8	5,1	4,5
<i>Dépenses courantes</i>	6,7	10,3	3,7	10,0	3,2
Consommation publique	2,1	4,0	2,6	6,2	4,7
Prestations sociales	3,0	7,4	6,6	12,2	10,6
Paievements d'intérêts	1,4	-1,7	-6,1	-9,3	-12,8
<i>Capacité (+) ou besoin (-) net de financement de :</i>					
Pouvoir central	21,1	24,9	27,5	30,8	35,6
Sécurité sociale	3,2	-1,3	-0,8	-5,4	-4,6

## C. Les modalités de financement par la hausse de la taxation directe et assimilés

### 1. RELÈVEMENT DE LA FISCALITÉ PORTANT SUR LES REVENUS MOBILIERS

Avec cette variante, nous abordons le cas d'une majoration du taux de précompte sur intérêt et dividendes. Afin d'assurer un accroissement de 30 milliards, ex ante, de recettes en précompte mobilier la première année, il convient de majorer le taux de précompte de 5,1 points. Additionnels compris, le nouveau taux pesant sur les revenus d'intérêt passe ainsi à 18,5 % et le taux sur dividende passe à 30,9 %.

L'exercice présenté ici est essentiellement technique et ne préjuge pas du caractère réalisable de la mise en oeuvre de cette hausse importante des précomptes mobiliers. Les simulations suivantes ne sont en effet pas accompagnées de modifications de l'assiette servant de base au calcul des précomptes, ni d'effets significatifs sur le niveau des taux d'intérêts.

La mesure de relèvement de la fiscalité mobilière envisagée ici pourrait entraîner des réajustements au niveau de l'affectation de la richesse financière des ménages, soit vers des actifs non financiers, soit par glissement entre le court et le moyen terme, soit d'une devise à l'autre, etc. Une fuite de capitaux ou un regain d'intérêt pour les placements échappant au précompte n'a pas été prise en compte.

Des répercussions sur les taux d'intérêt ne sont également pas à exclure. Les travaux que la Banque Nationale de Belgique<sup>5</sup> a consacrés aux incidences de la réduction de 25 % à 10 % du taux du précompte mobilier sur intérêts en 1989 ont d'ailleurs permis d'évaluer à 40 points de base la réduction de l'écart entre les taux à long terme en franc et en mark qui a été rendue possible par cette baisse du précompte. La mesure de relèvement envisagée ici pourrait affecter l'offre de fonds sur le marché national. Il convient cependant de noter que les principaux intervenants sur les marchés des capitaux, les investisseurs institutionnels, seraient indifférents à la mesure. L'hypothèse posée ici de taux d'intérêts inchangés doit être considérée avec réserves et pourrait être invalidée en cas de délocalisation de l'épargne des ménages ou encore si la nouvelle situation fiscale devait être à l'origine de certaines modifications de la politique monétaire dont il est difficile de préjuger a priori.

### *Croissance et emploi*

La majoration des taux de précompte mobilier entraîne une chute du revenu disponible des ménages. Il s'ensuit une baisse des dépenses de consommation privée et, partant, du P.I.B. Les coûts sont par contre peu affectés par la mesure.

L'augmentation des taux de précompte se répercute immédiatement dans l'évolution du revenu disponible des ménages : celui-ci baisse, en termes réels, de 0,49 % la première année. La consommation privée n'est toutefois pas affectée, du moins l'année d'introduction de la mesure. En effet, compte tenu de la nature du revenu écorné par la mesure (revenu du capital), il est logique que les ménages choisissent, à court terme de réduire leur épargne à due concurrence. On observe donc une chute importante du taux d'épargne la première année. A moyen terme, le taux d'épargne va graduellement converger vers sa valeur du scénario de base. Il s'ensuit une contraction non négligeable des dépenses de consommation.

5. "Incidences de la réduction du taux du précompte mobilier sur les marchés financiers et sur les finances publiques", Cahier n 9 de la Banque Nationale de Belgique.

Après 5 ans, la consommation des ménages est réduite de 0,62 %, soit légèrement moins que le revenu disponible réel (qui est réduit de 0,76 %).

La baisse de la demande des ménages vient peser sur la formation de capital fixe des entreprises. Globalement, la demande intérieure est réduite de 0,41 % à moyen terme, mais la baisse parallèle des importations permet de limiter la perte de P.I.B. à 0,16 %.

La baisse de l'activité n'est pas sans avoir un impact négatif sur l'emploi. Celui-ci recule à terme de 4.300 unités, soit 0,11 % de l'emploi intérieur total. Il s'ensuit que le gain budgétaire ex ante par emploi détruit s'élève à 8,6 millions (ex post, ce gain s'élève à 9,4 millions). Par million supplémentaire prélevé sous forme de précompte mobilier majoré, la perte en emploi est donc de 0,120. Par ailleurs, on note un léger tassement de la productivité horaire. Les salaires réels, quant à eux, ne sont quasiment pas affectés. Il en va de même pour le coût salarial par unité produite.

La baisse des importations (les exportations ne sont quasiment pas affectées) permet d'accroître le surplus extérieur : celui-ci se gonfle de 0,7 milliard à court terme et de 18 milliards après 5 ans.

### *Finances publiques*

Pour les finances publiques, cette mesure paraît particulièrement intéressante. Son rendement ex post (en terme de réduction du déficit) dépasse en effet assez largement la recette escomptée ex ante. Ce bon résultat tient à la nature de la mesure envisagée : celle-ci n'a quasiment aucun impact sur les prix et exerce des effets modérément négatifs sur l'activité économique. Par conséquent et à l'inverse d'autres mesures plus inflationnistes, la majoration du précompte mobilier permet d'enclencher très rapidement un mécanisme de baisse des dépenses courantes, par le biais de la réduction des charges d'intérêt : la baisse des paiements d'intérêt atteint plus de 18 milliards de francs à moyen terme et l'ensemble des dépenses courantes se réduit de 22,5 milliards.

Les recettes sont affectées, quant à elles, par des mouvements en sens divers : baisse des recettes indirectes, due à la réduction des dépenses de consommation, hausse - attendue - des recettes directes : ces dernières s'accroissent de 28,1 milliards de francs à moyen terme, en raison de la hausse des recettes de précompte mobilier (qui atteint ex post 36,6 milliards, soit quasiment la recette calculée ex ante), mais d'une certaine baisse de l'I.P.P. et de l'I.Soc.

Au total, le déficit de l'ensemble des administrations publiques se réduit de 31,8 milliards la première année et de 40,6 milliards à moyen terme. Comme dans les autres mesures de financement (compte tenu de l'affectation de la nouvelle recette!), le recul du déficit ne concerne que le Pouvoir central. Le Pouvoir central bénéficie directement de la hausse des précomptes mobiliers et, malgré un certain recul des autres types de recettes son déficit se réduit de 42 milliards en fin de période. La Sécurité sociale qui, dans cette simulation, est supposée ne pas bénéficier d'un accroissement de ses moyens de financement alternatif, voit son déficit se creuser légèrement, en raison d'une certaine baisse des recettes de cotisation sociale.

**TABEAU 33 Effets macroéconomiques d'un financement via une majoration du taux de précompte mobilier (différences, en %, par rapport à la simulation de base)**

	t	t+1	t+2	t+3	t+4
<i>Demande et production</i>					
Consommation privée	0,00	-0,26	-0,44	-0,52	-0,62
Investissements	-0,03	0,04	-0,10	-0,10	-0,09
Entreprises	0	-0,12	-0,22	-0,18	-0,16
Logements	-0,28	0,54	0,25	0,10	0,08
Demande intérieure totale	-0,01	-0,17	-0,32	-0,36	-0,41
Exportations	0	0	0	0,01	0,01
Importations	-0,01	-0,10	-0,17	-0,20	-0,23
P.I.B.	0	-0,08	-0,15	-0,15	-0,16
<i>Prix et coûts</i>					
Consommation privée	-0,01	-0,01	-0,02	-0,04	-0,07
Investissements	-0,01	-0,01	-0,06	-0,07	-0,10
Exportations	0	-0,01	-0,01	-0,01	-0,01
Importations	0	0	-0,01	-0,01	-0,01
Termes d'échange	0	0	0	0	0
P.I.B.	-0,01	-0,04	-0,07	-0,08	-0,13
<i>Emploi</i>					
Emploi en milliers	0,1	-1,7	-3,2	-3,7	-4,3
en %	0	-0,05	-0,09	-0,10	-0,11
Taux de chômage	0	0,04	0,07	0,08	0,10
Productivité horaire	0	-0,04	-0,07	-0,06	-0,05
<i>Revenus</i>					
Salaire horaire réel	0	0	-0,03	-0,04	-0,03
Revenu disponible réel	-0,49	-0,60	-0,62	-0,69	-0,76
Coût salarial unitaire	-0,01	0,03	0,02	-0,01	-0,04
Taux d'épargne des ménages	-0,38	-0,27	-0,14	-0,13	-0,11
Taux d'excédent d'exploitation corrigé des entreprises	0	-0,06	-0,08	-0,06	-0,07
<i>Balance extérieure</i>					
milliards de francs	0,7	5,9	11,0	14,1	18,0
% du P.I.B.	0,01	0,07	0,13	0,16	0,20
<i>Finances publiques</i>					
Capacité (+) ou besoin (-) de financement des administrations publiques					
milliards	31,8	33,7	34,1	36,0	40,6
% du P.I.B.	0,40	0,40	0,38	0,38	0,41
<i>Glissement du revenu disponible entre agents (en % du P.I.B.)</i>					
Ménages	-0,38	-0,37	-0,32	-0,38	-0,40
Entreprises	-0,02	-0,05	-0,10	-0,06	-0,06
Etat	0,40	0,42	0,41	0,42	0,44
Reste du Monde	0,00	0,01	0,01	0,01	0,02

**TABLEAU 34 Effets sectoriels d'un financement via une majoration du taux de précompte mobilier (différences, en %, par rapport à la simulation de base)**

	t	t+1	t+2	t+3	t+4
<b>Résultats sectoriels</b>					
<i>Valeurs ajoutées</i>					
Energie	0,05	-0,12	-0,23	-0,23	-0,27
Industries manufacturières	-0,01	-0,06	-0,09	-0,06	-0,05
Construction	-0,07	0,08	-0,09	-0,12	-0,12
Transports et communications	0	-0,08	-0,12	-0,13	-0,15
Autres services marchands	0,02	-0,17	-0,30	-0,32	-0,35
Total secteurs marchands	0	-0,10	-0,18	-0,18	-0,19
<i>Emploi</i>					
Energie	0,01	-0,01	-0,05	-0,07	-0,10
Industries manufacturières	0	-0,02	-0,03	-0,03	-0,03
Construction	-0,03	0,04	-0,04	-0,05	-0,05
Transports et communication	0	-0,05	-0,10	-0,13	-0,16
Autres services marchands	0,01	-0,09	-0,15	-0,17	-0,19
Total secteurs marchands	0	-0,06	-0,10	-0,12	-0,14

**TABLEAU 35 Effet de la variante sur les finances publiques (différences, en milliards, par rapport à la simulation de base)**

	t	t+1	t+2	t+3	t+4
<i>Recettes courantes</i>	32,2	28,2	23,7	21,9	18,0
Taxes directes	32,4	30,7	29,3	29,3	28,1
I.P.P.	28,8	29,1	29,1	29,7	29,2
I.Soc.	3,6	1,7	0,3	-0,4	-1,1
Taxes indirectes	0,1	-1,7	-3,4	-4,4	-5,6
Cotisations de Sécurité sociale	-0,1	-0,6	-1,6	-2,2	-3,6
<i>Dépenses courantes</i>	0,5	-5,5	-10,3	-14,0	-22,5
Consommation publique	0	0	0	-0,1	-1,9
Prestations sociales	0	0,3	0,6	0,6	-1,9
Paiements d'intérêts	0,5	-5,8	-10,7	-14,4	-18,4
<i>Capacité (+) ou besoin (-) net de financement de :</i>					
Pouvoir central	31,4	34,3	36,2	39,1	42,4
Sécurité sociale	0,4	-0,6	-2,0	-3,0	-2,0

## 2. INTRODUCTION D'UNE COTISATION SOCIALE FRAPPANT DES ASSIETTES ÉLARGIES

L'objectif des simulations présentées ci-après est de mesurer les effets macroéconomiques et sur les finances publiques d'une contribution à la Sécurité sociale qui reposerait sur une assiette de revenus aussi large que possible, approchant ainsi la valeur ajoutée. Les revenus découlant de la valeur ajoutée peuvent être appréhendés là où ils sont perçus (voir ci-dessous la Cotisation Sociale Généralisée) ou alternativement là où ils sont générés (voir ci-dessous la Cotisation Compensatoire des Sociétés). Le choix de la proxis aura donc des conséquences sur la répartition de la charge entre agents.

*Modalités**a. Variante C.S.G. pure (CSG1)*

La cotisation sociale généralisée (C.S.G.) introduite ici est une modalité de financement qui s'appuie sur une assiette de revenus très large. Les revenus suivants sont touchés par la mesure :

- la totalité des salaires bruts, du secteur public comme du secteur privé,
- le revenu brut des indépendants (après déduction des charges professionnelles mais avant déduction des charges sociales),
- le revenu des sociétés, mesuré par les résultats fiscaux bruts positifs de la première opération hors R.D.T. déduits (il s'agit donc d'une assiette plus large qu'à l'impôt des sociétés),
- les revenus mobiliers (intérêts et dividendes),
- les loyers des ménages au sens de la comptabilité nationale c'est-à-dire les loyers payés et imputés mais hors charges d'entretien, hypothécaires et d'amortissement,
- les allocations familiales,
- les pensions élevées, c'est-à-dire uniquement celles qui entrent en ligne de compte pour la retenue de la cotisation de solidarité introduite par le plan global, et les prépensions élevées, c'est-à-dire uniquement celles concernées par la retenue de la cotisation personnelle des prépensionnés instaurée en 1982.

Taux de la C.S.G. :

- le taux est en principe unique et fixé à 0.47% de manière à produire un rapport de 30 milliards ex ante sur une assiette globale de plus de 6400 milliards. Le taux marginal de la C.S.G. est donc constant et égal au taux moyen. En termes d'équité verticale de la fiscalité, notons que la progressivité de la C.S.G. est plus faible que celle de la contribution complémentaire de crise (C.C.C. de 3%) qui est un additionnel à taux unique sur un impôt à taux progressif, mais plus "forte" que celle de la cotisation spéciale de Sécurité sociale instaurée par le plan global, dont le taux est dégressif au delà d'un certain montant de salaire;
- en ce qui concerne la C.S.G. sur les pensions et prépensions élevées, une hypothèse technique a été posée : la charge supplémentaire représentée par la C.S.G. par rapport à la cotisation de solidarité est supposée égale à la charge supplémentaire que représente la C.S.G. payée par les salariés par rapport à la cotisation spéciale de Sécurité sociale.

La C.S.G. testée ici présente en outre les caractéristiques suivantes :

- il s'agit d'une cotisation perçue directement pour compte de la Sécurité sociale : en terme comptable, ce n'est donc pas un impôt transféré à la Sécurité sociale,
- la C.S.G. est une cotisation sociale non déductible du revenu imposable.

Les tableaux suivants donnent le produit ex post de la C.S.G. et sa répartition par type de revenus soumis.

**TABLEAU 36 Charge de la C.S.G. par agent**

	t	t+1	t+2	t+3	t+4
C.S.G. (milliards)	29,6	31,0	32,3	33,7	35,1
A charge des ménages	26,10	27,2	28,4	29,8	31,2
A charge des entreprises	3,5	3,8	3,9	3,9	3,9

TABLEAU 37 Structure de la C.S.G. entre catégories de revenus

	Salaires du secteur privé	Salaires du secteur public	Revenu des indépendants	Loyers	Revenus mobiliers	Revenus des sociétés	Allocations familiales et pensions élevées
Répartition de la C.S.G. (en 1995)	37,5%	12,1%	12,4%	5,2%	9,3%	11,9%	11,5%

*Croissance et emploi*

L'introduction de la C.S.G. a pour effet de réduire le P.I.B. en volume est réduit de 0,15 % dès la première année d'entrée en vigueur de la mesure.

Les effets macroéconomiques dépressifs de l'introduction de la C.S.G. proviennent essentiellement de la réduction de revenu disponible réel des ménages consécutive à ce nouveau prélèvement (-0,51 % en t). La consommation privée des ménages diminue de 0,29%. L'investissement des ménages est également touché : une baisse de 0,28 % des investissements en logement. Notons que la consommation et le logement ne parviennent que difficilement, à terme, à retrouver leur chemin de croissance. En effet, les effets dans le temps se décomposent en une baisse importante de l'épargne dans un premier temps par suite d'une certaine inertie de la consommation (le taux d'épargne diminue de 0,17 points en t), les répercussions sur les autres postes d'affectation du revenu disponible étant quelque peu plus étendus dans le temps.

En terme nominaux, le revenu disponible des ménages est réduit de 31,4 milliards en t pour un montant de C.S.G. à charge des ménages de 26,1 milliards<sup>6</sup>, le solde provenant d'une baisse des revenus liée à la réduction de l'activité. En conséquence l'épargne des ménages diminue de 17,2 milliards en t. Après 5 années d'entrée en vigueur de la mesure, la diminution du revenu disponible s'établit à 41,8 milliards pour 31,2 milliards de C.S.G. à charge des ménages. L'effet sur l'épargne nominale n'est plus alors que de -7 milliards, les habitudes de consommation s'étant modifiées à la baisse.

L'investissement des entreprises est également légèrement freiné par l'introduction de la C.S.G. : -0,32 % en t suite d'une part au léger rétrécissement des débouchés sur le marché intérieur et d'autre part à la légère réduction du taux de rentabilité du capital pour cause de C.S.G. sur les bénéfices des sociétés. En ce qui concerne le commerce extérieur, l'impact de la C.S.G. sur les prix est trop faible que pour entraîner une augmentation compétitive des exportations. Les importations par contre sont affectées par la réduction de l'activité intérieure et de la consommation : -0,14 % en t.

Au total l'emploi recule de 2.700 unités la première année à 4.500 unités à moyen terme.

6. La C.S.G. à charge des sociétés s'élève à 11,9% du total de la C.S.G.

**TABLEAU 38 Effets macroéconomiques d'un financement via l'introduction d'une C.S.G. - Variante pure (C.S.G.1) (différences en %, par rapport à la simulation de base)**

	t	t+1	t+2	t+3	t+4
<i>Demande et production</i>					
Consommation privée	-0,29	-0,40	-0,48	-0,51	-0,51
Investissements	-0,29	-0,34	-0,37	-0,36	-0,35
Entreprises	-0,32	-0,35	-0,37	-0,34	-0,30
Logements	-0,28	-0,44	-0,54	-0,60	-0,67
Demande intérieure totale	-0,27	-0,34	-0,39	-0,40	-0,40
Exportations	0,00	0,00	-0,01	0,00	0,00
Importations	-0,14	-0,19	-0,23	-0,24	-0,24
P.I.B.	-0,15	-0,16	-0,18	-0,17	-0,15
<i>Prix et coûts</i>					
Consommation privée	0,00	-0,01	-0,03	-0,05	-0,08
Investissements	-0,02	-0,01	-0,02	-0,04	-0,06
Exportations	0,00	0,00	0,00	0,00	-0,01
Importations	0,00	-0,01	-0,01	-0,01	-0,01
Termes d'échange	0,00	0,01	0,01	0,01	0,01
P.I.B.	-0,04	-0,04	-0,07	-0,09	-0,12
<i>Emploi</i>					
Emploi en milliers	-2,71	-3,53	-4,24	-4,49	-4,53
en %	-0,07	-0,02	-0,02	-0,01	0,00
Taux de chômage	0,06	0,08	0,10	0,10	0,10
Productivité horaire	-0,08	0,01	0,01	0,02	0,02
<i>Revenus</i>					
Salaire horaire réel	0,00	0,01	0,01	0,02	0,03
Revenu disponible réel	-0,51	-0,51	-0,55	-0,52	-0,49
Coût salarial unitaire	0,08	0,07	0,05	0,01	-0,03
Revenu disponible des ménages (milliards de francs)	-31,42	-33,07	-38,59	-40,18	-41,79
Épargne des ménages (milliards de francs)	-17,20	-11,93	-11,09	-8,43	-6,97
Taux d'épargne des ménages	-0,17	-0,08	-0,05	-0,01	0,02
Taux d'excédent d'exploitation corrigé des entreprises	-0,10	-0,08	-0,08	-0,07	-0,06
<i>Balance extérieure</i>					
milliards de francs	7,53	11,57	14,61	16,88	18,44
% du P.I.B.	0,10	0,15	0,18	0,19	0,20
<i>Finances publiques</i>					
Capacité (+) ou besoin (-) de financement des administrations publiques					
milliards	24,25	24,52	27,71	29,72	32,04
% du P.I.B.	0,30	0,29	0,31	0,32	0,33
<i>Glissement du revenu disponible entre agent (en % du P.I.B.)</i>					
Ménages	-0,25	-0,24	-0,25	-0,24	-0,23
Entreprises	-0,09	-0,09	-0,10	-0,12	-0,14
Etat	0,33	0,32	0,33	0,34	0,35
Reste du Monde	0,00	0,01	0,01	0,02	0,02

**TABLEAU 39 Effets sectoriels d'un financement via l'introduction d'une C.S.G. - Variante pure (C.S.G.1) (différences en %, par rapport à la simulation de base)**

	t	t+1	t+2	t+3	t+4
<i>Résultats sectoriels</i>					
<i>Valeurs ajoutées</i>					
Energie	-0,24	-0,23	-0,25	-0,25	-0,23
Industries manufacturières	-0,12	-0,11	-0,10	-0,07	-0,04
Construction	-0,28	-0,34	-0,38	-0,37	-0,36
Transports et communications	-0,11	-0,11	-0,13	-0,12	-0,11
Autres services marchands	-0,22	-0,27	-0,31	-0,29	-0,26
Total secteurs marchands	-0,18	-0,20	-0,22	-0,20	-0,17
<i>Emploi</i>					
Energie	-0,04	-0,07	-0,10	-0,12	-0,14
Industries manufacturières	-0,04	-0,04	-0,05	-0,05	-0,05
Construction	-0,15	-0,20	-0,23	-0,25	-0,26
Transports et communication	-0,08	-0,11	-0,14	-0,16	-0,17
Autres services marchands	-0,11	-0,14	-0,17	-0,17	-0,17
Total secteurs marchands	-0,09	-0,12	-0,14	-0,14	-0,14

#### *Finances publiques*

La C.S.G. testée ici est supposée perçue directement pour compte de la Sécurité sociale. Le solde budgétaire de la Sécurité sociale est donc le seul bénéficiaire de l'opération. Il s'améliore de 29 milliards en t à 45,8 milliards en t+4 dont 35,4 milliards de C.S.G., 3,2 milliards de baisse de cotisations sociales patronales et personnelles, 12,1 milliards de baisse de charges d'intérêts<sup>7</sup>, 1,4 milliards de baisse de prestations sociales (moindre inflation).

L'introduction de la C.S.G. a, au contraire, des effets négatifs sur le solde budgétaire du Pouvoir central, en raison de l'érosion des assiettes provoquée par le ralentissement de l'activité. Le déficit du budget est creusé de 4,6 milliards en t à 13,5 milliards en t+4 dont 4,8 milliards de pertes d'I.P.P., 0,9 milliard de pertes en I.Soc., 5,2 milliards de pertes d'impôts indirects et 4,1 milliards d'augmentation de la charge d'intérêts.

Au total, cette variante de financement permet de comprimer le déficit de l'ensemble des administrations publiques de 24,2 milliards en t (pour une C.S.G. de 29,6 milliards) à 32 milliards en t+4 (pour une C.S.G. de 35,1 milliards).

7. Nets de revenus d'intérêts, compte tenu du fait que l'accroissement des recettes de la Sécurité sociale sert en partie à résorber le déficit et en partie à constituer des réserves productives de revenus de la propriété.

**TABLEAU 40 Effet de la variante sur les finances publiques**  
différences, en milliards, par rapport à la simulation de base)

	t	t+1	t+2	t+3	t+4
<i>Recettes courantes</i>	24,06	23,70	22,60	24,93	28,37
Taxes directes					
I.P.P.	-1,70	-2,55	-4,06	-4,57	-5,07
I.Soc.	-0,66	-0,85	-1,02	-0,98	-0,88
Taxes indirectes	-2,74	-3,60	-4,54	-5,06	-5,43
Cotisations de Sécurité sociale	28,65	29,59	29,82	30,58	31,57
<i>Dépenses courantes</i>	-0,70	-1,95	-7,53	-9,76	-11,84
Consommation publique	-0,01	-0,02	-1,69	-1,80	-1,96
Prestations sociales	0,54	0,69	-1,54	-1,69	-1,96
Paiements d'intérêts <sup>a</sup>	-1,23	-2,65	-4,28	-6,22	-7,81
<i>Capacité (+) ou besoin (-) net de financement de :</i>	24,25	24,52	27,71	29,73	32,06
Pouvoir central	-4,63	-7,32	-10,21	-11,88	-13,48
Sécurité sociale	28,98	32,67	37,94	41,74	45,81

a. Nets de revenus d'intérêts, compte tenu du fait que l'accroissement des recettes de la Sécurité sociale sert en partie à résorber le déficit et en partie à constituer des réserves productives de revenus de la propriété.

*b. Variante C.S.G. complexe (C.S.G.2)*

*Modalités*

Dans la variante présentée brièvement ci-dessous, la C.S.G. est basée sur des modalités inchangées mais remplace en outre diverses cotisations spéciales de Sécurité sociale en vue de la simplification des prélèvements :

- la cotisation spéciale de Sécurité sociale introduite par le plan global serait supprimée à partir de l'exercice 1996, soit une moindre recette de 21,5 milliards<sup>8</sup>,
- la cotisation de solidarité sur les pensions élevées introduite par ce même plan global serait supprimée en 1995, soit un coût pour les finances publiques de 3,4 milliards en 1995<sup>9</sup>,
- les cotisations personnelles des prépensionnés introduites en 1982 sur les pensions élevées seraient supprimées en 1995, soit une moindre recette de 600 millions.

Outre un rendement net de 30 milliards ex ante, la C.S.G. doit donc permettre de financer 25,5 milliards correspondant au remplacement d'autres mesures, soit au total 55,5 milliards. En conséquence, le taux de la C.S.G. est porté à 0,87%.

La cotisation spéciale de Sécurité sociale, entrée en vigueur pour l'exercice 1995, est supposée supprimée à partir de l'exercice d'imposition 1996. Or une partie de cette cotisation était perçue par voie de précompte lors de l'année précédant le millésime de l'exercice d'imposition et une autre partie perçue par voie de rôle lors de l'année suivant le millésime de l'exercice d'imposition. Dès lors, sur le plan du revenu disponible par année civile, on aura donc une surcompensation de la suppression de cette cotisation spéciale de Sécurité sociale par la C.S.G. durant les années 1995 et 1996. En effet, en 1995 aucune perception par rôle n'est enrê-

8. Voir note ME/5467.

9. Dont 2,2 milliards sur les pensions du secteur public (hausse des transferts de l'Etat aux ménages) et 1,2 milliards sur les pensions du secteur privé.

gistrée et seule disparaît la perception par précompte de l'exercice 1996. En 1996 disparaît la perception par précompte de l'exercice 1996 mais la perception par rôle de l'exercice 1995 subsiste.

Au total, l'effet direct dans le chef des ménages peut être décomposé comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

**TABLEAU 41 C.S.G. effectivement à charge des ménages dans la simulation C.S.G.2**

Milliards BEF	t	t+1	t+2	t+3	t+4
C.S.G.	54,8	57,4	59,8	62,4	65,1
C.S.G. payée par les ménages	48,3	50,3	52,7	55,2	57,8
Suppression de la cotisation spéciale sur les salaires <sup>a</sup>	-10,6	-11,3	-23,3	-25,1	-27,1
Suppression des cotisations personnelles des prépensionnés	-0,6	-0,6	-0,6	-0,6	-0,7
Suppression de la cotisation de solidarité sur les pensions élevées du secteur public	-2,2	-2,3	-2,4	-2,6	-2,7
Suppression de la cotisation de solidarité sur les pensions élevées du secteur privé	-1,2	-1,2	-1,3	-1,4	-1,5
Total à charge des ménages	33,7	34,8	25,1	25,5	25,8
C.S.G. payée par les ménages dans la variante sans compensation d'autres mesures (C.S.G.1)	26,10	27,2	28,4	29,8	31,2

a. Pour l'estimation du passage du produit de la cotisation spéciale de Sécurité sociale par exercices d'imposition en concepts de la Sécurité sociale, voir la note ME/5467.

Dès lors, bien que comme dans la variante de C.S.G. sans compensation d'autres mesure, le produit théorique de la C.S.G. étendue au remplacement d'autres mesures soit de 30 milliards, la pression fiscale sur les ménages s'avère dans ce dernier cas :

- supérieure les deux premières années (surcompensation de la cotisation spéciale de Sécurité sociale)
- et inférieure ensuite par le fait que :
  - d'une part les mesures supprimées portaient uniquement sur les ménages alors que leur financement par C.S.G. est étendu aux entreprises
  - et d'autre part parce que la croissance sur la période de la cotisation spéciale de Sécurité sociale était supérieure à la croissance de la C.S.G. qui la remplace.

### *Croissance et emploi*

Les mécanismes à l'oeuvre sont les mêmes que dans la variante C.S.G.1 sans compensation d'autres mesures. Néanmoins, la plus grande perte de revenu disponible les premières années renforce les effets dépressifs consécutifs à la hausse des prélèvements. La croissance réelle du P.I.B. est réduite de 0,22 %; les pertes d'emplois s'élèvent à 4.000 unités la première année et 5.300 unités après 5 ans.

**TABEAU 42 Effets macroéconomiques d'un financement via une C.S.G. - Variante complexe (C.S.G.2)**  
(différences, en %, vis-à-vis de la simulation de base)

	t	t+1	t+2	t+3	t+4
<i>Demande et production</i>					
Consommation privée	-0,43	-0,60	-0,58	-0,58	-0,55
Investissements	-0,44	-0,53	-0,47	-0,45	-0,43
Entreprises	-0,49	-0,55	-0,45	-0,41	-0,36
Logements	-0,43	-0,70	-0,73	-0,77	-0,84
Demande intérieure totale	-0,41	-0,51	-0,46	-0,46	-0,43
Exportations	0,00	-0,01	-0,01	-0,01	0,00
Importations	-0,21	-0,29	-0,28	-0,28	-0,27
P.I.B.	-0,22	-0,25	-0,21	-0,19	-0,16
<i>Prix et coûts</i>					
Consommation privée	0,00	-0,02	-0,04	-0,07	-0,10
Investissements	-0,04	-0,01	-0,01	-0,03	-0,05
Exportations	0,00	0,01	0,00	0,00	-0,01
Importations	-0,01	-0,01	-0,01	-0,02	-0,02
Termes d'échange	0,00	0,02	0,02	0,01	0,01
P.I.B.	-0,07	-0,05	-0,08	-0,10	-0,13
<i>Emploi</i>					
Emploi en milliers	-4,07	-5,33	-5,22	-5,40	-5,28
en %	-0,11	-0,03	0,00	0,00	0,00
Taux de chômage	0,09	0,12	0,12	0,12	0,12
Productivité horaire	-0,13	0,01	0,05	0,03	0,03
<i>Revenus</i>					
Salaire horaire réel	0,01	0,01	0,03	0,05	0,06
Revenu disponible réel	-0,76	-0,75	-0,60	-0,55	-0,49
Coût salarial unitaire	0,12	0,11	0,06	0,02	-0,03
Revenu disponible des ménages (milliards de francs)	-47,11	-49,12	-42,36	-42,91	-43,01
Épargne des ménages (milliards de francs)	-25,89	-17,62	-8,88	-6,51	-4,85
Taux d'épargne des ménages	-0,26	-0,12	-0,01	0,03	0,05
Taux d'excédent d'exploitation corrigé des entreprises	-0,15	-0,12	-0,09	-0,08	-0,07
<i>Balance extérieure</i>					
milliards de francs	6,90	12,79	13,24	14,42	15,14
% du P.I.B.	0,10	0,17	0,16	0,17	0,17
<i>Finances publiques</i>					
Capacité (+) ou besoin (-) de financement des administrations publiques					
milliards	32,68	32,12	26,79	28,31	29,87
% du P.I.B.	0,40	0,37	0,30	0,30	0,30
<i>Glissement du revenu disponible entre agent (en % du P.I.B.)</i>					
Ménages	-0,37	-0,36	-0,27	-0,25	-0,23
Entreprises	-0,14	-0,14	-0,13	-0,16	-0,18
Etat	0,45	0,43	0,33	0,33	0,33
Reste du Monde	0,06	0,07	0,07	0,07	0,07

**TABLEAU 43 Effets sectoriels d'un financement via une C.S.G. - Variante complexe (C.S.G.2)**  
(différences, en %, par rapport à la simulation de base)

	t	t+1	t+2	t+3	t+4
<i>Résultats sectoriels</i>					
Valeurs ajoutées					
Energie	-0,37	-0,35	-0,27	-0,27	-0,24
Industries manufacturières	-0,19	-0,16	-0,10	-0,07	-0,04
Construction	-0,42	-0,54	-0,48	-0,46	-0,44
Transports et communications	-0,16	-0,17	-0,14	-0,13	-0,11
Autres services marchands	-0,33	-0,41	-0,36	-0,32	-0,27
Total secteurs marchands	-0,27	-0,30	-0,25	-0,22	-0,18
<i>Emploi</i>					
Energie	-0,07	-0,11	-0,13	-0,15	-0,17
Industries manufacturières	-0,06	-0,07	-0,06	-0,06	-0,06
Construction	-0,22	-0,31	-0,31	-0,32	-0,33
Transports et communication	-0,12	-0,16	-0,18	-0,20	-0,20
Autres services marchands	-0,17	-0,21	-0,20	-0,20	-0,19
Total secteurs marchands	-0,14	-0,17	-0,17	-0,17	-0,17

*Finances publiques***TABLEAU 44 Effets de la variante sur les finances publiques (différences, en milliards, par rapport à la simulation de référence)**

	t	t+1	t+2	t+3	t+4
<i>Recettes courantes</i>	32,67	32,35	23,48	25,74	28,91
Taxes directes					
I.P.P.	-2,03	-3,27	-3,95	-4,30	-4,61
I.Soc.	-0,86	-1,19	-1,12	-1,14	-1,01
Taxes indirectes					
Cotisations de Sécurité sociale	40,93	41,94	31,78	31,89	31,98
<i>Dépenses courantes</i>	-0,94	-2,38	-8,01	-10,27	-12,21
Consommation publique					
Prestations sociales	0,81	1,04	-1,37	-1,57	-1,91
Paiements d'intérêts <sup>a</sup>	-1,73	-3,43	-4,93	-6,82	-8,17
Capacité (+) ou besoin (-) net de financement de :	32,68	32,12	26,80	28,32	29,90
Pouvoir central	-8,88	-14,06	-15,44	-17,98	-19,41
Sécurité sociale	41,30	46,49	42,36	46,06	49,66

- a. Nets de revenus d'intérêts, compte tenu du fait que l'accroissement des recettes de la Sécurité sociale sert en partie à résorber le déficit et en partie à constituer des réserves productives de revenus de la propriété.

*c. Introduction d'une Cotisation Compensatoire des Sociétés à la Sécurité sociale (C.C.S.)*

Cette mesure de financement de la Sécurité sociale est basée sur un accroissement des prélèvements pesant sur les revenus des sociétés.

Il est malaisé de saisir macroéconométriquement la manière dont une augmentation du taux effectif d'imposition des sociétés peut se répercuter sur les variables macroéconomiques, tant l'hétérogénéité des entreprises face à l'impôt est grande : entreprises en perte ou en surplus, modalités de déduction variant selon l'activité ou la nature de la société, etc. Par ailleurs, l'absence de séries longues en ce qui concerne les données sectorielles relatives à l'impôt des sociétés rend difficile toute estimation sectorielle. Spontanément, les grandeurs macroéconomiques du modèle sont relativement peu affectées par une augmentation de prélèvements sur les bénéfices des sociétés. Le canal par lequel se diffuse ses effets est d'une part, un ralentissement des revenus de dividendes et, d'autre part une augmentation - légère - du coût d'usage du capital (puisque la rentabilité - après impôt - des immobilisations corporelles est réduite<sup>10</sup>), lequel implique une réduction de l'avantage comparatif du capital par rapport aux autres facteurs de production. Il s'ensuit une diminution de l'investissement.

Toutefois, dans le cadre d'une hausse importante et annoncée du taux de prélèvement sur les bénéfices des sociétés, il n'est pas exclu que les entreprises répercutent l'impact de cette diminution de leur profit après impôt sur leur taux de marge de manière à préserver en partie leur rentabilité après impôt. Pour prendre en compte ce type de comportement dans le modèle, on a réestimé économétriquement les équations de prix de production au coût des facteurs, c'est-à-dire le taux de marge sur les coûts de production, en incorporant dans les équations existantes un terme de tension supplémentaire : le taux effectif d'impôt des sociétés sur une assiette macroéconomique (l'excédent d'exploitation).

D'autres types de comportements ne sont pas à exclure dans le chef des sociétés suite à une augmentation de la pression fiscale sur leurs revenus, imposant dès lors une certaine prudence dans l'interprétation des résultats présentés ici. Ainsi, la différenciation internationale des politiques de taxation peut entraîner des mouvements de délocalisation. Néanmoins, dans le cas d'une combinaison avec une baisse du coût salarial, le sens de l'impact sur les comportements de délocalisation est à priori indéterminé.

Deux variantes sont présentées :

- la première (C.C.S.1) basée sur le modèle en l'état, c'est-à-dire sans corrections sur les taux de marge. On considère qu'elle est valide pour des variations d'ampleur habituelle de l'impôt des sociétés,
- la seconde (C.C.S.2) intègre les corrections sur les effets en matière de marges et donc des répercussions sur les prix. Elle correspond davantage à une hausse inhabituellement forte de l'impôt des sociétés.

---

10. Le coût d'usage du capital est fonction du prix de l'investissement (cfr. coût d'acquisition de l'investissement), du taux d'intérêt (cfr. coût de l'emprunt nécessaire à l'acquisition de l'investissement ou non paiement des intérêts qui auraient été reçus si les fonds propres avaient été prêtés plutôt que consacrés à des actifs corporels), du taux d'amortissement (cfr. déclassement), du taux effectif d'imposition et du taux de subvention d'exploitation (cfr. rentabilité après impôt de l'investissement).

Les résultats de ces deux variantes fournissent une fourchette des effets macroéconomiques d'une hausse relativement importante<sup>11</sup> des prélèvements sur les revenus des sociétés (30 milliards ex ante).

i. Variante 1 (C.C.S.1)

Les modalités de ce prélèvement sont les suivantes :

- 30 milliards ex ante sont prélevés sur les revenus des sociétés. L'assiette choisie ici est élargie par rapport à la base de l'I.Soc. : il s'agit des résultats fiscaux bruts positifs hors revenus définitivement taxés sans autres déductions fiscales (du point de vue du modèle, les mécanismes sont cependant semblables à une hausse de l'I.Soc.). Le choix de cette assiette vise à soumettre à la C.C.S. une part large de la valeur ajoutée hors salaires et charges, la déduction des R.D.T. visant à éviter une partie des doubles impositions.
- Le taux d'imposition est de 3.95%.
- Ce prélèvement est une cotisation non déductible (dépense non admise).
- Il est perçu pour compte de la sécurité sociale.

*Croissance et emploi*

Il apparaît que les effets macroéconomiques de la mesure sont assez limités. En outre, l'effet dépressif sur le P.I.B. se fait surtout sentir à partir de la deuxième année d'entrée en vigueur de cette hausse de prélèvements. Le prélèvement d'environ 30 milliards sur le revenu des sociétés a pour effet direct une baisse des revenus de dividendes distribués aux ménages. Le revenu disponible total des ménages est réduit de 11.8 milliards dès la première année à 18.4 milliards en t+4. S'agissant principalement de revenus de la propriété pour lesquels la propension à épargner est très forte à court terme, c'est donc l'épargne qui subit en t l'entière de cette baisse de revenu, la consommation s'ajustant avec retard. Le taux d'épargne des ménages est réduit de 0,15 points en t et retrouve son niveau de référence en fin de période. La consommation privée n'est donc pratiquement pas affectée en t mais décroît ensuite de 0,11 % en t+2 pour ne rejoindre son chemin de croissance que très progressivement.

L'investissement des entreprises est affecté dès la première année (-0,18 %) en raison de la hausse du coût d'usage du capital et encore davantage en t+2 lorsque à ce premier effet, vient s'ajouter la baisse des débouchés sur le marché intérieur. Les dépenses en capital des ménages se déprécient également dès la première année (-0.11 % pour l'investissement en logements). En ce qui concerne le commerce extérieur, les importations sont affectées selon le même "timing" que la demande intérieure alors que les exportations ne subissent pas de mouvement significatif, les effets sur les prix étant quasi nuls dans cette variante (les prix diminuent même légèrement en fin de période en raison des effets déflatatoires de la mesure).

Au total le P.I.B. en volume se contracte de 0,03 % seulement en t, puis de 0,06 % en t+2, pour rejoindre progressivement son chemin de référence en fin de période. L'emploi n'est pas affecté de manière significative durant la première année d'entrée en vigueur de la mesure (-380 unités), mais dès la seconde année, les effectifs diminuent de 1.600 unités, cette baisse atteignant 3.200 unités en t+4.

11. Sans réellement être hors norme : on a connu en 1994 une hausse de l'I.Soc. de plus de 40 milliards.

**TABEAU 45 Effets macroéconomiques d'un financement via une C.C.S.-variante 1 (différences, en %, par rapport à la simulation de base)**

	t	t+1	t+2	t+3	t+4
<i>Demande et production</i>					
Consommation privée	-0,01	-0,11	-0,18	-0,22	-0,23
Investissements	-0,15	-0,30	-0,41	-0,46	-0,50
Entreprises	-0,18	-0,39	-0,51	-0,57	-0,61
Logements	-0,11	-0,14	-0,22	-0,27	-0,32
Demande intérieure totale	-0,04	-0,15	-0,21	-0,25	-0,26
Exportations	-0,01	-0,02	-0,02	-0,02	-0,02
Importations	-0,02	-0,08	-0,12	-0,14	-0,15
P.I.B.	-0,03	-0,09	-0,12	-0,13	-0,12
<i>Prix et coûts</i>					
Consommation privée	0,01	0,01	0,01	0,00	-0,02
Investissements	0,02	0,02	0,02	0,01	0,00
Exportations	0,01	0,02	0,02	0,02	0,01
Importations	0,00	0,00	0,00	-0,01	-0,01
Termes d'échange	0,01	0,02	0,02	0,02	0,02
P.I.B.	0,02	0,01	0,01	0,00	-0,01
<i>Emploi</i>					
Emploi en milliers	-0,38	-1,60	-2,42	-2,90	-3,21
en %	-0,01	-0,03	-0,02	-0,01	-0,01
Taux de chômage	0,01	0,04	0,06	0,07	0,07
Productivité horaire	-0,02	-0,03	-0,01	0,01	0,01
<i>Revenus</i>					
Salaire horaire réel	0,00	0,00	-0,01	-0,01	0,00
Revenu disponible réel	-0,20	-0,24	-0,25	-0,25	-0,24
Coût salarial unitaire	0,02	0,06	0,05	0,03	0,01
Revenu disponible des ménages (milliards de francs)	-11,81	-14,47	-16,38	-17,63	-18,39
Épargne des ménages (milliards de francs)	-11,90	-9,35	-6,91	-5,02	-3,59
Taux d'épargne des ménages	-0,15	-0,10	-0,05	-0,02	0,00
Taux d'excédent d'exploitation corrigé des entreprises	-0,01	-0,04	-0,04	-0,03	-0,02
<i>Balance extérieure</i>					
milliards de francs	1,42	4,74	7,54	9,78	11,59
% du P.I.B.	0,02	0,06	0,09	0,11	0,12
<i>Finances publiques</i>					
Capacité (+) ou besoin (-) de financement des administrations publiques					
milliards	30,51	32,13	32,74	33,74	34,92
% du P.I.B.	0,38	0,38	0,37	0,36	0,36
<i>Glissement du revenu disponible entre agent (en % du P.I.B.)</i>					
Ménages	-0,14	-0,11	-0,10	-0,10	-0,09
Entreprises	-0,25	-0,28	-0,29	-0,29	-0,30
Etat	0,38	0,39	0,39	0,38	0,38
Reste du Monde	0,00	0,00	0,00	0,01	0,01

**TABLEAU 46 Effets sectoriels d'un financement via une C.C.S.-variante 1 (différences, en %, par rapport à la simulation de base)**

	t	t+1	t+2	t+3	t+4
<i>Résultats sectoriels</i>					
<i>Valeurs ajoutées</i>					
Energie	-0,03	-0,13	-0,17	-0,18	-0,18
Industries manufacturières	-0,04	-0,09	-0,10	-0,09	-0,07
Construction	-0,12	-0,24	-0,34	-0,39	-0,42
Transports et communications	0,02	-0,01	-0,02	-0,02	-0,02
Autres services marchands	-0,03	-0,12	-0,17	-0,18	-0,17
Total secteurs marchands	-0,03	-0,11	-0,14	-0,15	-0,14
<i>Emploi</i>					
Energie	-0,01	-0,03	-0,06	-0,08	-0,11
Industries manufacturières	-0,01	-0,03	-0,04	-0,04	-0,05
Construction	-0,07	-0,17	-0,26	-0,34	-0,40
Transports et communication	0,00	-0,03	-0,06	-0,07	-0,08
Autres services marchands	-0,01	-0,05	-0,08	-0,09	-0,09
Total secteurs marchands	-0,01	-0,05	-0,08	-0,09	-0,10

#### *Finances publiques*

Le rendement ex post de la C.C.S. perçue pour compte de la Sécurité sociale s'établit à 29,9 milliards en t et à 33 milliards en t+4. Les autres postes de recettes et dépenses sociales évoluent peu: en fin de période, les pertes de recettes de cotisations personnelles et patronales sont limitées à 2 milliards et les prestations sociales n'augmentent que de 650 millions (allocations de chômage). La C.C.S. permet donc à la Sécurité sociale d'améliorer fortement son solde budgétaire et de réduire ses charges d'intérêts nettes. Le Pouvoir central voit, quant à lui, son déficit s'accroître de 7 milliards en fin de période, en raison des légères baisses d'impôts directs et indirects liés aux effets légèrement dépressifs de la mesure et de l'accroissement des charges d'intérêts consécutives.

Au total, la capacité de financement de l'ensemble des administrations publiques est améliorée de 30,5 milliards en t à 34,9 milliards en t+4, soit des montants légèrement supérieurs au rendement de la C.C.S., les effets induits négatifs sur les autres postes étant légèrement plus que compensés par la baisse des charges d'intérêts

**TABLEAU 47 Effets de la variante sur les finances publiques**  
(différences, en milliards, par rapport à la simulation de base)

	t	t+1	t+2	t+3	t+4
<i>Recettes courantes</i>	30,04	30,34	30,07	31,22	33,34
Taxes directes					
I.P.P.	-0,26	-1,41	-2,28	-2,91	-3,37
I.Soc.	-0,15	-0,66	-0,59	-0,40	-0,17
Taxes indirectes	0,01	-0,85	-1,57	-2,04	-2,35
Cotisations de Sécurité sociale	29,85	31,96	31,85	31,39	31,01
<i>Dépenses courantes</i>	-1,07	-3,13	-5,38	-7,75	-9,84
Consommation publique	0,01	0,02	0,01	-0,01	-0,04
Prestations sociales	0,08	0,36	0,53	0,59	0,60
Paiements d'intérêts <sup>a</sup>	-1,17	-3,51	-5,91	-8,31	-10,35
<i>Capacité (+) ou besoin (-) net de financement de :</i>	30,51	32,13	32,74	33,74	34,93
Pouvoir central	-0,44	-2,99	-4,84	-6,05	-7,01
Sécurité sociale	30,96	35,19	37,71	40,03	42,28

a. Nets de revenus d'intérêts, compte tenu du fait que l'accroissement des recettes de la Sécurité sociale sert en partie à résorber le déficit et en partie à constituer des réserves productives de revenus de la propriété.

## ii. Variante 2

La variante présentée brièvement ici intègre la correction des effets sur les marges (cfr. supra) et présente donc un léger accroissement des prix (le niveau des prix est relevé de 0,4 % après 5 ans) qui accentue les effets dépressifs de l'augmentation des prélèvements sur les revenus des entreprises. Les effets sur les composantes du P.I.B. sont légèrement renforcés par rapport à la variante 1 sans correction sur les effets en matière de marge, mais la dynamique reste la même. Au total, le P.I.B. est réduit de 0,07 % en t, de 0,17 % en t+1 et ne rejoint pas son chemin de référence à terme, les effets sur les prix étant étalés dans le temps. L'emploi recule de 650 unités en t, 2.200 unités en t+2 et 5.700 unités après 5 ans.

La capacité de financement de l'ensemble des administrations publiques est améliorée de 31 milliards nominaux en t à 35,3 milliards après 5 ans. On notera une très légère augmentation des recettes d'I.P.P., le effets prix (indexation) l'emportant sur les réductions de l'emploi. Les recettes d'impôts indirect sont en légère baisse en raison des accises exprimées en termes nominaux.

**TABLEAU 48 Effets macroéconomiques d'un financement via une C.C.S.-variante 2 (différences, en %, par rapport à la simulation de base)**

	t	t+1	t+2	t+3	t+4
<i>Demande et production</i>					
Consommation privée	-0,04	-0,17	-0,30	-0,35	-0,45
Investissements	-0,20	-0,36	-0,52	-0,61	-0,73
Entreprises	-0,25	-0,52	-0,72	-0,83	-0,96
Logements	-0,14	-0,02	-0,08	-0,14	-0,25
Demande intérieure totale	-0,08	-0,20	-0,32	-0,37	-0,46
Exportations	-0,01	-0,05	-0,08	-0,10	-0,12
Importations	-0,02	-0,08	-0,15	-0,18	-0,23
P.I.B.	-0,07	-0,17	-0,25	-0,28	-0,34
<i>Prix et coûts</i>					
Consommation privée	0,08	0,17	0,26	0,33	0,39
Investissements	0,17	0,32	0,41	0,48	0,52
Exportations	0,03	0,05	0,07	0,08	0,09
Importations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Termes d'échange	0,02	0,05	0,06	0,08	0,09
P.I.B.	0,09	0,21	0,29	0,39	0,40
<i>Emploi</i>					
Emploi en milliers	-0,65	-2,15	-3,53	-4,37	-5,67
en %	-0,02	-0,04	-0,04	-0,02	-0,03
Taux de chômage	0,01	0,05	0,08	0,10	0,13
Productivité horaire	-0,06	-0,06	-0,05	-0,01	-0,02
<i>Revenus</i>					
Salaire horaire réel	-0,03	-0,03	-0,07	-0,08	-0,10
Revenu disponible réel	-0,25	-0,29	-0,36	-0,35	-0,47
Coût salarial unitaire	0,11	0,27	0,36	0,42	0,49
Revenu disponible des ménages (milliards de francs)	-10,33	-7,18	-6,44	-1,40	-5,49
Epargne des ménages (milliards de francs)	-12,12	-7,19	-4,48	-0,11	-1,77
Taux d'épargne des ménages	-0,16	-0,09	-0,05	0,00	-0,01
Taux d'excédent d'exploitation corrigé des entreprises	0,00	-0,03	-0,03	-0,02	-0,02
<i>Balance extérieure</i>					
milliards de francs	1,76	4,87	8,29	10,76	14,99
% du P.I.B.	0,02	0,06	0,09	0,11	0,15
<i>Finances publiques</i>					
Capacité (+) ou besoin (-) de financement des administrations publiques					
milliards	30,99	30,89	31,10	29,76	35,38
% du P.I.B.	0,39	0,37	0,35	0,32	0,36
<i>Glissement du revenu disponible entre agent (en % du P.I.B.)</i>					
Ménages	-0,15	-0,12	-0,11	-0,09	-0,10
Entreprises	-0,24	-0,28	-0,28	-0,27	-0,28
Etat	0,39	0,39	0,38	0,36	0,37
Reste du Monde	0,00	0,00	0,01	0,01	0,01

**TABEAU 49 Effets sectoriels d'un financement via une C.C.S.-variante 2 (différences, en %, par rapport à la simulation de base)**

	t	t+1	t+2	t+3	t+4
<i>Résultats sectoriels</i>					
<i>Valeurs ajoutées</i>					
Energie	-0,05	-0,13	-0,19	-0,19	-0,25
Industries manufacturières	-0,10	-0,22	-0,30	-0,33	-0,38
Construction	-0,17	-0,28	-0,42	-0,50	-0,61
Transports et communications	-0,02	-0,07	-0,11	-0,12	-0,15
Autres services marchands	-0,08	-0,23	-0,35	-0,41	-0,49
Total secteurs marchands	-0,09	-0,20	-0,30	-0,34	-0,41
<i>Emploi</i>					
Energie	-0,01	-0,03	-0,06	-0,09	-0,13
Industries manufacturières	-0,03	-0,08	-0,12	-0,16	-0,20
Construction	-0,09	-0,18	-0,28	-0,36	-0,46
Transports et communication	0,00	-0,03	-0,07	-0,09	-0,13
Autres services marchands	-0,01	-0,06	-0,10	-0,12	-0,15
Total secteurs marchands	-0,02	-0,07	-0,11	-0,14	-0,18

**TABEAU 50 Effets de la variante sur les finances publiques (différences, en milliards, par rapport à la simulation de base)**

	t	t+1	t+2	t+3	t+4
<i>Recettes courantes</i>	31,26	35,30	36,39	41,00	40,72
<i>Taxes directes</i>					
I.P.P.	0,24	0,65	0,10	0,74	-1,06
I.Soc.	-0,12	-0,54	-0,40	0,06	0,24
<i>Taxes indirectes</i>	0,26	-0,01	-0,43	-0,31	-0,77
Cotisations de Sécurité sociale	30,20	33,71	34,18	35,10	33,96
<i>Dépenses courantes</i>	-0,58	2,58	1,88	5,22	-3,75
Consommation publique	0,14	1,93	2,19	4,15	0,91
Prestations sociales	0,21	3,31	4,28	7,58	3,60
Paiements d'intérêts <sup>a</sup>	-0,99	-2,94	-5,06	-7,21	-9,08
<i>Capacité (+) ou besoin (-) net de financement de :</i>	30,99	30,89	31,10	29,76	35,38
Pouvoir central	-0,27	-3,00	-5,37	-6,93	-7,98
Sécurité sociale	31,29	34,22	36,71	37,22	43,05

a. Nets de revenus d'intérêts, compte tenu du fait que l'accroissement des recettes de la Sécurité sociale sert en partie à résorber le déficit et en partie à constituer des réserves productives de revenus de la propriété.

iii. Remarque concernant la distribution sectorielle de cette hausse de prélèvement sur les revenus des sociétés

Le financement d'une baisse de charges sociales patronales par un nouveau prélèvement sur les revenus des sociétés ne modifie pas la charge fiscale et parafiscale globale des entreprises mais en modifie la distribution, notamment inter-sectorielle. Il conviendrait dès lors de s'interroger sur la relation entre d'une part, la distribution intersectorielle des allègements parafiscaux et d'autre part, la distribution intersectorielle du financement alternatif.

Dans le cadre de cet exercice, la base de la cotisation compensatoire des sociétés à la Sécurité sociale est basée sur les résultats fiscaux bruts positifs hors RDT. Il s'agit d'un choix arbitraire. Une base alternative pourrait être les résultats fiscaux bruts positifs avant toute déduction, ou encore la base actuelle de l'I.Soc., ou encore l'I.Soc. sur lequel viendraient se greffer des additionnels, etc. Dans tous les cas, la structure sectorielle des contributeurs s'avère différente. Le tableau suivant donne la structure sectorielle approximative de la C.C.S. telle que simulée ici, ainsi que la distribution des allègements de C.S.E. dans diverses hypothèses.

**TABLEAU 51** Distribution intersectorielle des allègements de C.S.E.<sup>12</sup> et de la charge de C.C.S.

Secteurs	Distribu- tion de la C.C.S. <sup>a</sup>	Linéaire	Bas salai- res	Industrie manufactu- rière	Services
Agriculture	0,3%	0,4%	0,6%	0%	0%
Energie	1%	2,9%	0,1%	9,2%	0%
Biens intermédiaires	8,8%	7,8%	1,0%	25,0%	0%
Biens d'équipement	7,3%	10,5%	3,0%	33,6%	0%
Biens de consommation	7,7%	10,1%	19,6%	32,1%	0%
Construction	4,5%	6,7%	5,0%	0%	0%
Transports et communication	2,5%	10,0%	11,4%	0%	0%
Autres services marchands	67,8%	51,5%	59,1%	0%	100%
Total	100%	100%	100%	100%	100%

a. Estimation sur base de données de l'exercice fiscal 1993. Source: calculs propres sur base des statistiques fiscales par exercice d'imposition établies par l'administration des Finances

Etant donné l'assiette de C.C.S. choisie ici, on constate par exemple que si 30 milliards de C.C.S. venaient compenser 30 milliards d'allègement linéaire de C.S.E., la charge fiscale et parafiscale globale des secteurs des biens d'équipement, des biens de consommation, de la construction, des transports et communication et de l'énergie serait allégée<sup>13</sup> de quelques 5.2 milliards ex ante. La charge globale du secteur des services marchands serait alourdie d'environ 4.9 milliards.

Il n'entre pas dans les objectifs de cette note de traiter plus avant ces considérations de redistribution intersectorielles mais en tout cas, les modalités de ciblage des allègements de C.S.E. et la sensibilité de la distribution de la C.C.S. à la base choisie doivent faire l'objet d'une réflexion fine en regard des objectifs poursuivis.

12. Source: HERMES.

13. Notons que si la base retenue pour la C.C.S. était les résultats bruts positifs première opération, la part du secteur de l'énergie dans la C.C.S. passerait de 1% à 5.6% (sur base des statistiques de l'exercice 1993).

### 3. RÉDUCTION DES PRESTATIONS SOCIALES

Cette dernière mesure concerne une opération de baisse des prestations sociales. L'instrument considéré n'est donc plus fiscal: les prélèvements obligatoires ne sont plus modifiés. Par contre, on met en avant une possibilité de compression des transferts de la sécurité sociale vers les ménages.

C'est à nouveau un montant de 30 milliards qui est retenu pour la première année. Une réduction de dépenses de ce niveau représente un peu moins de 2 % de l'ensemble des transferts de la sécurité sociale à destination des ménages.

Rappelons qu'à ce stade de l'étude, la réduction de dépenses est entièrement imputée aux soins de santé.

#### *Croissance et emploi*

La baisse des transferts sociaux se traduit directement par une baisse du revenu disponible et, partant, par une baisse de l'activité intérieure. Il en découle des destructions d'emploi, atteignant près de 5.000 unités en fin de période. Cette mesure n'a, par contre que des effets limités sur la formation des prix.

L'introduction de la mesure entraîne immédiatement une ponction non négligeable du revenu disponible des ménages : celui-ci baisse la première année de 0,55 % et cette réduction se maintient quasiment tout au long de la période de simulation. La baisse du pouvoir d'achat des ménages se traduit par une baisse parallèle de la consommation privée. Au départ, le tassement de la consommation des ménages n'atteint pas, en ampleur, celui de leur pouvoir d'achat, grâce à une certaine baisse de leur taux d'épargne, mais, dès la troisième année, baisses de revenu et de consommation sont d'ampleur identique.

La réduction de la demande des ménages n'est pas sans se répercuter négativement sur les investissements des entreprises, qui se réduisent de 0,34 % la première année et de 0,24 % en fin de période. On notera que le tassement des investissements s'explique également par une légère remontée des taux d'intérêt réels et par la baisse des taux de marge. Les investissements en logements subissent eux aussi un recul en volume, en raison de la baisse du revenu disponible des ménages ( mais la remontée des taux d'intérêt réels explique ici aussi ce mauvais résultat).

Au total, la demande intérieure se réduit de 0,31 % la première année et de 0,41 % après 5 ans. Cette chute s'accompagne d'un tassement des importations (-0,16 % la première année et -0,25 % en fin de période), qui permet d'amortir quelque peu la chute du P.I.B. : ce dernier ne perd que 0,16 % à court terme et 0,15 % après 5 ans.

Le tassement des importations induit, en l'absence d'impact significatif sur les exportations, une hausse du surplus extérieur. Celui-ci gagne 8,4 milliards la première année et 19,2 milliards en fin de période.

La baisse de l'activité concerne l'ensemble des branches, mais plus particulièrement celles qui sont tournées vers le marché intérieur: énergie, construction et services. Les industries manufacturières sont moins affectées par la mesure, cette dernière n'ayant aucun impact sur la demande d'exportations. C'est également dans les industries manufacturières que les effets sur l'emploi sont le moins sensibles: les pertes d'emploi n'y dépassent pas 400 unités au maximum. Par contre, la réduction de l'emploi dans les services atteint 3.200 unités après 4 ans et l'emploi se réduit de 600 unités dans la construction. Globalement, le gain budgétaire ex ante par emploi détruit s'élève à 7,4 millions en fin de période. Ce gain se réduit ex post, mais atteint encore 6,7 millions. Il s'ensuit que la perte en emploi par million de déficit budgétaire en moins atteint, ex post, 0,15 unités.

On note par ailleurs que l'impact de la mesure sur les prix et les coûts est en général peu important. Le salaire horaire réel n'est quasiment pas affecté par la mesure et la hausse du coût par unité produite s'explique uniquement par un léger tassement des productivités. Au total, les prix de la consommation privée se réduisent légèrement en raison d'une certaine baisse des taux d'utilisation des capacités installées.

### *Finances publiques*

Ex post, la mesure de réduction des prestations sociales permet de réduire le déficit de l'ensemble des administrations publiques de 23,8 milliards la première année et de 31,1 milliards en fin de période. Calculé sur base de la baisse de déficit escomptée ex ante, le "rendement" de ce type de mesure (89 % après 5 ans) est assez comparable à celui calculé pour des opérations de type hausse de T.V.A. ou de la cotisation énergie.

On peut observer que ce type de mesure entraîne une baisse, à la fois, des recettes et des dépenses courantes de l'ensemble des administrations publiques.

Les recettes courantes se replient de 7,3 milliards la première année et de 16,1 milliards à moyen terme. Cette baisse résulte de la réduction de l'ensemble des postes de recettes: les recettes directes baissent en raison de la contraction de la base taxable, les recettes indirectes sont influencées négativement par la contraction de la consommation privée. Quant aux recettes de sécurité sociale, celles-ci s'érodent en raison de la poussée du chômage et de la baisse des prix de la consommation.

Les dépenses courantes reculent de 31 milliards après 1 an et de 47 milliards à moyen terme. Cette baisse est à nouveau, comme dans le cas des recettes, expliquée par un mouvement unanime à la baisse des différents postes de dépenses: la consommation publique se réduit en raison de la baisse des prix; les prestations sociales sont en forte baisse en raison-même de la mesure injectée. Enfin, la charge d'intérêt s'allège du fait de la baisse du déficit.

Comme on pouvait s'y attendre, cette mesure profite essentiellement à la Sécurité Sociale, qui bénéficie d'une nette réduction de ses dépenses et, par conséquent voit sa capacité de financement s'accroître de 45 milliards après 5 ans. Par contre, le Pouvoir central doit accepter une baisse de ses rentrées fiscales( IPP, I.Soc. et taxes indirectes) et, par conséquent, doit enregistrer une hausse de son déficit : 14 milliards à moyen terme.

**TABEAU 52 Effets macroéconomiques d'un financement via une réduction des prestations sociales (différences, en %, par rapport à la simulation de base)**

	t	t+1	t+2	t+3	t+4
<i>Demande et production</i>					
Consommation privée	-0,33	-0,44	-0,52	-0,55	-0,55
Investissements	-0,31	-0,35	-0,36	-0,34	-0,32
Entreprises	-0,34	-0,35	-0,34	-0,29	-0,24
Logements	-0,31	-0,49	-0,58	-0,64	-0,71
Demande intérieure totale	-0,31	-0,37	-0,41	-0,42	-0,41
Exportations	0	0	-0,01	0	0,01
Importations	-0,16	-0,21	-0,24	-0,25	-0,25
P.I.B.	-0,16	-0,18	-0,18	-0,17	-0,15
<i>Prix et coûts</i>					
Consommation privée	-0,01	-0,02	-0,03	-0,06	-0,09
Investissements	-0,03	-0,01	-0,03	-0,04	-0,06
Exportations	0	0	0	-0,01	-0,01
Importations	-0,01	-0,01	-0,01	-0,01	-0,01
Termes d'échange	0	0,01	0,01	0,01	0
P.I.B.	-0,05	-0,04	-0,08	-0,10	-0,13
<i>Emploi</i>					
Emploi en milliers	-3,0	-3,8	-4,5	-4,7	-4,7
en %	-0,08	-0,10	-0,12	-0,12	-0,12
Taux de chômage	0,07	0,09	0,10	0,11	0,11
Productivité horaire	-0,09	-0,08	-0,07	-0,04	-0,02
<i>Revenus</i>					
Salaire horaire réel	0,01	0,01	0,01	0,02	0,03
Revenu disponible réel	-0,55	-0,55	-0,59	-0,55	-0,52
Coût salarial unitaire	0,09	0,07	0,05	0,01	-0,03
Taux d'épargne des ménages	-0,17	-0,08	-0,05	0	0,02
Taux d'excédent d'exploitation corrigé des entreprises	-0,11	-0,09	-0,09	-0,07	-0,06
<i>Balance extérieure</i>					
milliards de francs	8,4	12,6	15,5	17,8	19,2
% du P.I.B.	0,11	0,16	0,19	0,20	0,21
<i>Finances publiques</i>					
Capacité (+) ou besoin (-) de financement des administrations publiques					
milliards	23,8	23,8	27,0	28,9	31,1
% du P.I.B.	0,29	0,28	0,30	0,31	0,32
<i>Glissement du revenu disponible entre agent (en % du P.I.B.)</i>					
Ménages	-0,26	-0,26	-0,27	-0,26	-0,25
Entreprises	-0,07	-0,07	-0,07	-0,09	-0,11
Etat	0,33	0,31	0,33	0,33	0,34
Reste du Monde	0,01	0,01	0,01	0,02	0,02

**TABLEAU 53 Effets sectoriels d'un financement via une réduction des prestations sociales (différences, en %, par rapport à la simulation de base)**

	t	t+1	t+2	t+3	t+4
<i>Résultats sectoriels</i>					
<i>Valeurs ajoutées</i>					
Energie	-0,27	-0,25	-0,26	-0,25	-0,23
Industries manufacturières	-0,14	-0,11	-0,10	-0,06	-0,04
Construction	-0,30	-0,36	-0,38	-0,36	-0,35
Transports et communications	-0,12	-0,13	-0,14	-0,13	-0,12
Autres services marchands	-0,25	-0,30	-0,33	-0,31	-0,27
Total secteurs marchands	-0,20	-0,21	-0,22	-0,20	-0,17
<i>Emploi</i>					
Energie	-0,05	-0,08	-0,10	-0,13	-0,14
Industries manufacturières	-0,05	-0,05	-0,05	-0,05	-0,05
Construction	-0,16	-0,20	-0,23	-0,23	-0,23
Transports et communications	-0,09	-0,12	-0,15	-0,17	-0,18
Autres services marchands	-0,13	-0,16	-0,18	-0,18	-0,18
Total secteurs marchands	-0,10	-0,13	-0,14	-0,15	-0,15

**TABLEAU 54 Effets de la variante sur les finances publiques (différences, en milliards, par rapport à la simulation de base)**

	t	t+1	t+2	t+3	t+4
<i>Recettes courantes</i>					
Taxes directes	-3,0	-4,0	-5,6	-6,1	-6,4
I.P.P.	-1,8	-2,9	-4,4	-5,2	-5,8
I.Soc.	-1,2	-1,1	-1,1	-0,9	-0,7
Taxes indirectes	-3,1	-4,0	-4,9	-5,5	-5,8
Cotisations de Sécurité sociale	-1,1	-1,6	-2,6	-3,2	-3,7
<i>Dépenses courantes</i>	-31,1	-33,4	-40,1	-43,6	-47,0
Consommation publique	0	0	-1,7	-1,8	-2,0
Prestations sociales	-29,4	-30,3	-33,7	-35,2	-36,9
Paievements nets d'intérêts	-1,7	-3,1	-4,7	-6,6	-8,1
<i>Capacité (+) ou besoin (-) net de financement de :</i>					
Pouvoir central	-5,6	-8,5	-10,7	-12,4	-13,9
Sécurité sociale	29,5	32,6	37,7	41,5	45,4

## 5

## Conclusions

Les exercices présentés dans cette étude n'envisagent pas l'éventail complet des possibilités en matière de glissements de cotisations patronales de sécurité sociale sur d'autres types de prélèvements obligatoires.

Certains enseignements importants peuvent néanmoins être dégagés des résultats obtenus, sans préjudice des conclusions qui devront être tirées d'études ultérieures.

1. La réduction de cotisations sociales ciblées sur les bas salaires semble être plus intéressante sur le plan des emplois créés que la réduction linéaire. Cependant nombre de questions importantes subsistent.

Mentionnons notamment :

- l'ampleur des substitutions possibles entre catégories d'emploi - substitutions que le modèle n'identifie pas - ou entre emploi non qualifié et capital;
  - le problème de la définition des catégories concernées (détermination du niveau de rémunération qui différencie les "bas salaires");
  - la délicate question de la relation entre niveau de qualification et niveau de salaire.
2. En ce qui concerne les différentes modalités de financement, on observe que la hausse de la TVA s'avère la plus défavorable pour l'emploi. Alors que l'élargissement de l'assiette de cotisation aux bénéficiaires des entreprises semble la plus efficace à court terme, à moyen terme, c'est une modalité de type taxe CO<sub>2</sub>/énergie qui paraît fournir le meilleur résultat, en terme de gain budgétaire par emploi détruit;
  3. De manière générale, les différentes combinaisons possibles - qui n'ont pas été simulées - entraînent d'évidence des impacts positifs pour la croissance et l'emploi, tout en restant a priori neutres pour les finances publiques (sans, donc, qu'il y ait d'accroissement de la pression fiscale globale, ou que la mesure se solde par un coût pour l'Etat). Certaines modalités permettent toutefois de dégager un impact budgétaire positif : il s'agit en général des combinaisons organisant un transfert de prélèvements du facteur travail vers le capital ou l'énergie. Ce type de combinaison semble donc l'emporter, en termes d'emplois créés aussi bien qu'en termes de retombées positives sur les finances publiques;
  4. Cependant, même dans les configurations les plus favorables, les effets nets sur l'emploi semblent limités en comparaison avec l'ampleur du sous-emploi dont souffre actuellement notre économie. Une mesure portant sur 30 milliards de francs belges, ciblée sur les bas salaires et financée par une taxe CO<sub>2</sub>/énergie, ne rapporte à moyen terme qu'un peu plus de 20.000 emplois.

Tous ces enseignements nous amènent à la conclusion finale. Même si la réforme étudiée est appropriée pour lutter contre le chômage à caractère structurel, elle est loin de constituer une solution globale. Par ailleurs, une réforme fondamentale de la parafiscalité élargissant une base de prélèvements sur une grande échelle pose à l'heure actuelle d'énormes problèmes socio-politiques et opérationnels.

Ceci dit, la réforme reste utile comme élément d'un cadre beaucoup plus large intégrant aussi bien des mesures spécifiques de politique de l'emploi, comme la redistribution du travail, les programmes d'insertion ou de ré-insertion dans la vie professionnelle et des mesures de relance concertée au niveau européen portant sur des activités à fort contenu en emploi, aussi que d'autres éléments plus généraux comme la croissance économique et la négociation salariale.

## 6

## Annexe 1 : La sensibilité de la demande de travail à son coût : controverses et éléments d'explication

De nombreuses études empiriques ont cherché à évaluer l'importance de la relation entre coût du travail et demande de travail. La multiplication des études s'est accompagnée d'une hétérogénéité dans les résultats, suscitant des débats sur la "vraie valeur" de cette élasticité.

Les surveys de la littérature américaine réalisés par Hamermesh (1986, 1991) montrent que, suivant la méthode économétrique ou la désagrégation sectorielle retenues, l'élasticité peut varier entre -0,15 et -0,75 à long terme. Sur données françaises, Dormont (1994) estime que cette élasticité peut varier entre -0,5 et -0,8 suivant les cas (élasticité jugée sur-estimée d'environ 16 % du fait de biais économétriques). Sur données agrégées, Bretel *et al.* (1993) évaluent cette élasticité à -0,1 à court terme, et à -0,4 à long terme. De son côté, l'OCDE a procédé à une comparaison internationale et estime que cette élasticité, à long terme dans l'industrie manufacturière, est relativement homogène d'un pays à l'autre et proche ou égale à l'unité pour les États-Unis, l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni. Par contre, l'organisation met l'accent sur les différences de vitesse d'ajustement, les variations de l'emploi à court terme pouvant fortement différer d'un pays à l'autre. La moitié des effets sur l'emploi d'une variation du coût salarial apparaît dans l'année aux États-Unis, après deux ans en Allemagne et en France, après trois ans au Japon, après quatre et cinq ans au Royaume-Uni et en Italie.

En Belgique, sur données de panel, Konings et Roodhooft (1995) estiment que l'élasticité de l'emploi est comprise entre -0,75 et -0,80. Pour sa part, le modèle Hermès, sur base d'estimations économétriques de fonctions *putty clay* pour l'industrie et *putty putty* pour les services, exhibe une élasticité agrégée de l'ordre de -0,17 la première année et de -0,33 après quatre ans (*cf.* tableau 2). Après huit années, cette élasticité s'élève à -0,50 environ.

Les principales causes de divergence entre les estimations sont les suivantes :

- niveau d'agrégation : l'une des principales sources de divergence provient du niveau d'agrégation des séries utilisées ; les séries agrégées sont influencées par des mouvements structurels liés à la mobilité inter-sectorielle des facteurs et exhibent toujours des élasticités nettement plus faibles que les séries désagrégées. A contrario, les données sectorielles, du fait de variabilités plus grandes, fournissent des élasticités plus élevées. Les estimations désagrégées montrent que l'élasticité est plus prononcée dans les services marchands que dans l'industrie manufacturière, pour les non qualifiés que pour les qualifiés.

- séries chronologiques *versus* données de panel : un résultat habituel en économétrie sur données de panels est que les élasticités estimées sont toujours relativement plus fortes qu'avec des données historiques. Ceci s'explique par plusieurs facteurs plus ou moins importants, mais on retient en général que les séries en coupe instantanée reflètent davantage les propriétés "à très long terme" tandis que les séries historiques sont davantage représentatives des tendances lourdes du système économique. Cette inertie se reflète dans des estimations aux élasticités plus faibles. Il faut d'ailleurs noter que la qualité des estimations sur panels est fortement tributaire de l'échantillon et de la période retenus.
- horizon de temps : l'horizon temporel auquel les estimations se réfèrent est primordial pour en éclairer la signification, ainsi que l'étude de l'OCDE l'a montré. Il est reconnu que les mesures de réduction du coût salarial, dans la mesure où elles impliquent une altération dans l'organisation productive des entreprises, exigent un certain délai avant que leurs effets ne se déploient complètement. Même sur des séries chronologiques, les estimations n'incorporent pas nécessairement la dimension dynamique (par exemple *via* un MCE) ; si elles le font, il reste à définir quels horizons de temps constituent le court, le moyen et le long terme. Les différences d'élasticités sont très marquées sur ces trois horizons.
- spécification du modèle : toute estimation économétrique est réalisée sur base d'un modèle théorique sous-jacent représenté par une fonction de production. Les différentes options théoriques offertes à l'économètre expliquent une grande partie des différences observées dans des résultats qui semblent, extérieurement, tout à fait comparables. Les travaux les plus simples utilisent une fonction Cobb Douglas dans laquelle l'élasticité de substitution entre capital et travail est nécessairement unitaire et représentative de technologies *putty putty* ; l'élasticité du travail à son coût relatif, avec contrainte de débouchés, est alors fonctionnellement égale à -0,3 (soit un moins la part du travail dans la valeur ajoutée). Une fonction de production avec générations de capital se caractérisera par des substitutions uniquement sur la dernière génération de facteurs, soit nettement plus réduites.
- mesure des variables : la définition des variables requises pour les estimations économétriques offre un vaste champ d'imprécisions, autant en ce qui concerne le choix des variables (parle-t-on de l'emploi total, de l'emploi salarié, de l'emploi marchand, du coût salarial réel ou nominal ?) que de leur mesure (par exemple, difficulté d'élaborer une variable de prix du capital).

Il ressort de cette brève énumération qu'il est difficile de trouver deux élasticités qui signifient exactement la même chose. La majeure partie des divergences constatées dans l'évaluation de l'élasticité de l'emploi à son coût provient donc de l'incomparabilité des résultats entre eux, notamment en ce qui concerne le choix du niveau de désagrégation et l'horizon temporel.

---

## Références

---

Bretel B., Brunel C., Di Carlo L., Épaulard A. (1993), "Coût réel du travail et emploi", document de travail, Direction de la Prévision, n. 93-6.

Commissariat Général du Plan (1994), *Coût du travail et emploi : une nouvelle donne*, La Documentation Française, Paris.

Dormont B. (1994), "Quelle est l'influence du coût du travail sur l'emploi ?", *Revue Économique*, n. 3, pp. 399-414.

Hamermesh D.S. (1986), "The demand for labor in the long run", in *Handbook of Labor Economics*, Vol. 1, Ashenfelter and Layard ed.

Hamermesh D.S. (1991), "Labor demand : what do we know ? what don't we know ?", *NBER Working Paper*, n. 3890.

Konings J., Roodhooft F. (1995), "Wat is het effect van lagere loonkosten op de vraag naar arbeid in belgische ondernemingen ?", bebedsnota 1/95, KUL.

OCDE (1994), *L'étude de l'OCDE sur l'emploi - Données et explications*, Partie II : Possibilités d'adaptation des marchés du travail, Paris.



## 7

## Annexe 2: Le potentiel de réductions de cotisations patronale sur les bas salaires

### A. Rappel

Le montant global des réductions de C.S.E. dans le cadre de cette mesure dépend de la définition des tranches salariales considérées et des taux de réduction de cotisation accordés (voir note (94)DG/LM-SS/5263).

Sur base des données détaillées par tranches de salaire brut (banque LATG) de l'O.N.S.S. au 1<sup>er</sup> trimestre 1993, le calcul, sur base des modalités définies dans le Plan global, conduisait à un montant annuel de réductions de 15 milliards. Sur base des mêmes données, le coût d'autres modalités que celles du Plan global avait été calculé; le tableau suivant les résume (4 paliers sont considérés dans chaque cas, avec des pourcentages de réductions différents).

Salaires bruts mensuels (en équivalent temps plein) considérés	Réductions annuelles des cotisations patronales (en milliards)		
	Pourcentage de réduction 50-35-20-10	Pourcentage de réduction 50-40-25-10	Pourcentage de réduction 45-30-20-10
0 - 50 760	16,5	17,9	15,2
0 - 55 080	19,5	21,0	18,3
0 - 60 480	24,4	25,8 <sup>a</sup>	23,1
20 521 - 50 760	16,0	17,5	14,8
20 521 - 55 080	19,1	20,7	17,9
20 521 - 60 480	23,7	25,3	22,7
32 401 - 50 760	14,9 <sup>b</sup>	16,4	13,8
32 401 - 55 080	18,0	19,5	16,9
32 401 - 60 480	22,9	24,3	21,7

a. maximum

b. = modalité Plan global

Sur base de ces calculs, on constate que le montant maximum de réduction de cotisation atteint 25,8 milliards, contre 14,9 milliards dans les modalités du Plan global.

Pour augmenter de 30 milliards ce type d'opérations, il faut nécessairement accroître les limites de salaires considérés et/ou les pourcentages de réduction accordés, d'autant plus que la croissance temporelle des salaires (indexation, hausses réelles) fait sortir un nombre important de salariés des plages de salaires donnant droit aux réductions, comme le montre l'estimation relative au 4<sup>ème</sup> trimestre où les rémunérations sont en moyenne supérieures de 17 pourcents à celles des autres trimestres.

Cet effet pourrait être compensé par le succès de la mesure, en accroissant l'emploi dans le bas de l'échelle salariale. *Ceci paraît peu probable.* En effet, les points 2 à 4 suivants semblent indiquer un effet net sur l'emploi probablement assez faible.

## **B. Prise en compte des estimations faites par l'O.N.S.S. pour 1994 des réductions ciblées sur les bas salaires**

Les "observations" 1994 faites par l'O.N.S.S. semblent indiquer que le coût de la mesure soit inférieur aux estimations initiales. Pour une discussion de ces chiffres, se référer à la note DG/LM-SS/5558, point 12.

## **C. Prise en compte des perspectives de mars 1995**

Sur base des calculs d'impacts des mesures de réduction des cotisations patronales (voir note DG/FB-LM/5489), on peut déduire que les créations nettes d'emplois dues à la réduction structurelle sur les bas salaires se chiffrent à (en milliers)

1994	1995	1996	1997	1998	1999
5,94	9,48	10,27	11,45	12,90	13,40

Cette estimation est basée sur les hypothèses suivantes :

- les emplois nets supplémentaires créés par le modèle Hermès sont tous des emplois bas salaires;
- les effets nets sur l'emploi de la mesure sont calculés proportionnellement aux effets de l'ensemble du volet "bas salaire" injecté, sur base des montants ex ante de réductions des C.S.E.  
(ex : 1994;  $5,94 = 10,9 \times 8,8/16,15$ ).

Comparé au nombre de travailleurs touchés par la mesure, l'impact net sur les créations d'emplois est faible.

### D. Prise en compte des données détaillées par tranches de salaire (banque de données LATG) de l'O.N.S.S. pour les trimestres 4/93, 2/94 et 4/94.

Seuls les effectifs et les masses salariales du *secteur privé* sont à prendre en considération. En effet, "tous les employeurs, personnes physiques ou morales, du secteur privé peuvent bénéficier de la mesure pour autant qu'ils soient assujettis à l'ensemble des régimes de la Sécurité sociale."<sup>1</sup>

De l'analyse générale de ces données (cfr. tableau ci-après), on peut tirer les conclusions suivantes :

- pour un trimestre "normal" (2/94), nos hypothèses de calcul étaient très proches des réalisations (voir note (94)DG/LM-SS/5263, annexe C, tableau 5);
- pour le 4<sup>ème</sup> trimestre 1994, idem (même référence, tableau 2);
- pour les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> trimestres 1994, les effectifs concernés par la mesure sont supérieurs (de 79 523 unités au 2/94 et de 76 744 unités au 4/94) aux effectifs observés en 1994 par l'O.N.S.S. dans l'enregistrement des montants de réduction (voir note DG/LM-SS/5558, annexe B);

**TABLEAU 55** Effectifs et masses salariales concernés par la mesure (ouvriers + employés du secteur privé)

	4/93		2/94		4/94	
	Effectifs	Masse salariale (milliards)	Effectifs	Masse salariale (milliards)	Effectifs	Masse salariale (milliards)
Temps plein	225139	20,377	318000	31,962	209327	18,490
Temps partiel	157913	6,641	208405	9,378	161376	6,504
Total	383052	27,018	526405	41,340	370703	24,994
en % de l'ensemble des salariés	17,2	5,8	23,5	10,5	15,5	5,1

Source : O.N.S.S. - Banque de données LATG

1. Clés pour ... Les aides à l'embauche : réductions des charges sociales, M.E.T., avril 1995.

- 
- si l'on compare le 4<sup>ème</sup> trimestre 1993 (avant la mesure) au 4<sup>ème</sup> trimestre 1994 (la mesure est appliquée), on constate une diminution des effectifs et des masses salariales concernés, que ce soit en niveau (à l'exception du nombre de travailleurs à temps partiel qui est légèrement plus élevé en 1994) ou en proportion de l'ensemble des salariés du secteur privé. Il reste à déterminer si cette évolution est due à un glissement, hors des tranches de salaire concernées, consécutif à l'évolution des salaires ou à un manque d'effet sur l'emploi "bas salaires" de la mesure. Il faut cependant remarquer que, selon ces données, l'emploi salarié total a augmenté de 7,4 pourcents entre ces deux trimestres (2.229.517 au 4/93 et 2.394.931 au 4/94), dont 5,2 pourcents pour le temps partiel et 7,8 pourcents pour le temps plein; la masse salariale totale a augmenté de 4,2 pourcents (5,4 pourcents pour le temps partiel et 4,1 pourcents pour le temps plein).

Sous réserve d'une analyse des données détaillées, il semble confirmé qu'une augmentation de 30 milliards de cette mesure ne puisse se faire qu'en élargissant son champ d'application. L'utilisation de ces données détaillées devrait permettre de déterminer les combinaisons possibles pour atteindre cet objectif.